

CERCLE GÉNÉALOGIQUE
ET HÉRALDIQUE
DE L'Auvergne ET DU VELAY

Cotisation
2017



A moi Auvergne !

Dans ce numéro :

Des confiseurs de Clermont
... ainsi que des boulangers
... et des couteliers à Thiers

Marie Aimée MÉRAVILLE,
écrivaine cantalienne

Portraits croisés au 19^e siècle :

- de l'abbé de PRADT
- et du comte de CHABROL

Des actes anciens (17^e Roche-Savine)
notés sur l'inventaire de M^e CHAMBON

Et vos rubriques habituelles, dont :

- *Auvergnats en migration*
- *Questions et Réponses*



Etiquette de garantie de la Chambre Syndicale des
Confiseurs et Confituriers d'Auvergne (coll. HM)

PUBLICATION TRIMESTRIELLE – 39^e ANNÉE – 4^e TR. 2016

N^o 158

novembre 2016

8,25 € le numéro

Souvenirs de la réunion du Groupe LIVRADOIS-FOREZ à Sauxillanges le 16 octobre 2016



Ci-dessus, de haut en bas et de gauche à droite : la salle de réunion attentive au cours de la matinée, les animateurs du « Passé antérieur du canton de Sauxillanges » avec notre ami Dominique BÉNET, et le repas à l'Hôtel de l'Abbaye (car Sauxillanges fut une abbaye importante autant qu'une ville de marchands).

(Clichés Christine EMERY-DI BELLA)



Cartulaire de Sauxillanges reconstitué par H. DONIOL

Réunis par la passion de la généalogie

Le Cercle généalogique et héraldique d'Auvergne et du Velay a organisé ce dimanche, à la salle polyvalente, la 34^e édition de ses rencontres d'automne. Ce rassemblement a réuni une partie de ses membres, parmi le millier réparti entre l'Auvergne, l'Île de France, certains étant recensés dans le monde entier.

Toute la journée, chacun a présenté son travail de recherche, aussi bien personnel que général, et ses ancêtres du Livradois-Forez, certains remontant de nombreux siècles en arrière.

La réunion était également l'occasion d'échanger sur les actualités de l'association, les techniques de travail, ou les derniers ouvrages sur le sujet parus récemment.

Pour l'occasion, la salle arborait des arbres généalogiques de personnalités célèbres ayant leurs racines sur le territoire comme Jean-Claude Brialy, Coco Chanel, Albert Buisson, Arletty ou encore Muriel Robin. Les membres se retrouveront au début de l'année 2017 pour leur assemblée générale.

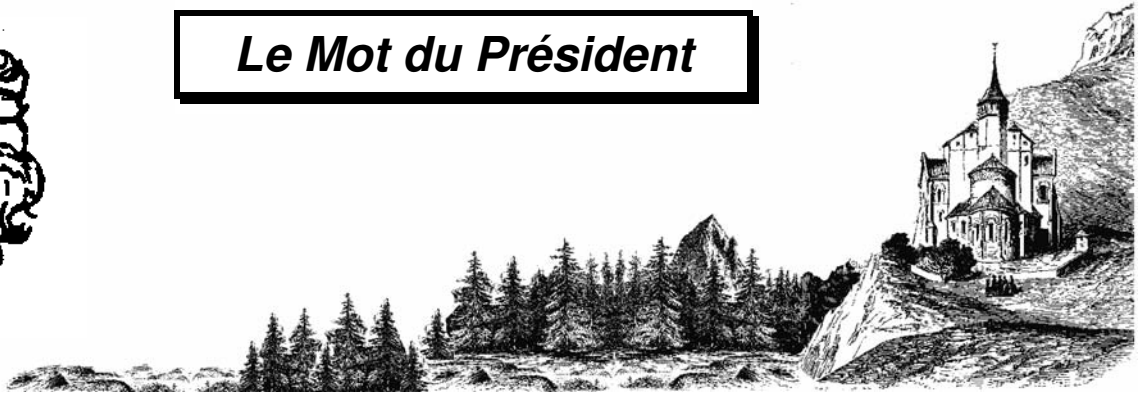
Pratique. Toute personne intéressée est la bienvenue. Plus de renseignements sur cghav@orange.fr ou 06.80.70.15.38.

SALLE POLYVALENTE. Chaque membre a pu présenter ses travaux à l'audience.

Et pour ne rien gâcher, un compte-rendu dans l'édition d'Issoire de La Montagne du mardi 18



Le Mot du Président



Chers Amis,

Nous approchons de la fin d'année et de ses fêtes.

Alors, permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter un heureux Noël et une bonne Nouvelle Année, qui puisse vous apporter tout ce que vous en attendez.

Je voudrais amener un peu de philosophie dans ce billet et vous transmettre trois citations « philosophiques » qui se rejoignent et auxquelles il me semble utile de penser dans notre activité généalogique, dans un contexte bien destructeur pour la famille alors que celle-ci est au centre de nos intérêts :

- de Winston CHURCHILL ::

« Un peuple qui oublie son passé n'a pas d'avenir »

- de George SANTAYANA (diplomate et philosophe d'origine espagnole 1863-1952)

« Celui qui oublie le passé se condamne à le revivre »

- enfin de CONFUCIUS :

« Celui qui ranime le passé pour connaître ce qui est nouveau, celui-là est un maître »

Que vous semble de ces citations ? Ne justifient-elles pas notre activité et tous nos efforts de recherche ?

Au plan pratique, nous vous avons annoncé pour cette fin d'année un numéro spécial reprenant les modes d'emploi de nos systèmes d'information ainsi qu'un répertoire général des articles essentiels de notre revue.

Ce numéro n'est pas oublié, mais sa mise au point nécessite un peu de temps et nous n'avons pas voulu vous faire attendre le numéro régulier de notre revue.

Le numéro spécial ou « **Guide pratique** » vous parviendra donc d'ici une vingtaine de jours

Par ailleurs, ceux qui fréquentent internet ont peut être été informés que notre site a subi l'attaque de quelque malintentionné. Ce problème est maintenant résolu, le site est tout propre et mieux protégé que ce n'était le cas. Nous allons pouvoir reprendre son enrichissement.

En effet, nous ne sommes pas les seuls à penser que les deux outils, un journal et un site internet, se confortent et se renforcent l'un l'autre. Apparemment, tous les journaux y pensent et mettent en place un système de ce type. Avec une bonne dose de réussite pour ceux qui l'on déjà fait.

Dernier message : n'oubliez pas que si des animateurs du cercle publient beaucoup d'articles, ils s'essouffent à la longue et aimeraient bien être relevés !

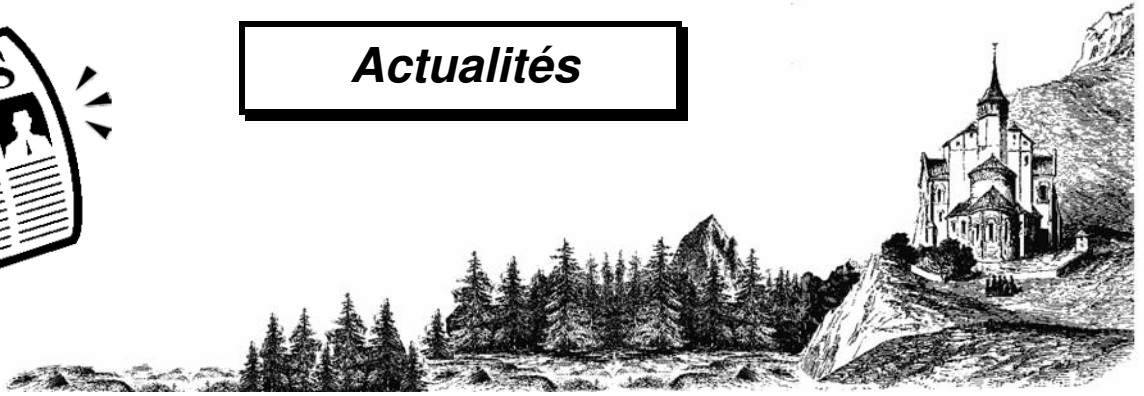
Bien cordialement à tous

Alain ROSSI

Vous trouverez le sommaire de ce numéro et les adresses de contact en dernières pages de la revue. Merci de vous y reporter.



Actualités



Deux articles issus de La Revue Française de Généalogie

Fin du second exemplaire de l'état civil

Ce que les généalogistes craignaient est arrivé : la loi « Justice au XXI^e siècle », adoptée définitivement le 12 octobre, vient d'entériner la fin du second exemplaire de l'état civil. L'exemplaire numérique est considéré comme assez fiable pour remplacer l'original en cas de sinistre. **L'opposition des généalogistes et même des Archives de France n'aura pas suffi à convaincre de ne pas changer cette disposition séculaire**, qui avait fait ses preuves, alors même que la fragilité des supports numériques est démontrée régulièrement.

Mais cette nouvelle loi « Justice au XXI^e siècle » **contient d'autres dispositions qui vont forcément toucher un jour la recherche généalogique**. Ce texte hétéroclite, ratissé large « *dans le but d'améliorer le service public rendu aux justiciables* ». Il instaure pêle-mêle la suppression des tribunaux correctionnels pour mineurs et la fin des tribunaux pour les plus petits délits routiers.

Concernant l'état civil, deux autres mesures ont beaucoup fait parler. Le divorce par consentement mutuel sans passer devant le juge, doit permettre d'accélérer les procédures quand tout le monde est d'accord. **Aucun impact sur l'état civil, les mentions seront portées de la même manière en marge des actes de naissance et de mariage des intéressés.**

Autre sujet qui a fait retentir le tam-tam médiatique, la facilitation du changement d'état civil permettant qu'un homme devienne une femme ou vice-versa, l'état civil en sera modifié en conséquence..

Il en est de même pour **changer de prénom**, qu'on ne l'aime pas ou qu'il soit difficile à assumer dans la vie quotidienne. Il n'est plus nécessaire de passer devant un tribunal pour faire changer l'état civil. On peut s'en remettre directement aux services de l'état civil de la commune de résidence ou de celle de naissance.

Plutôt que de passer par les tribunaux, **les intéressés pourront donc directement s'adresser à un maire ou un autre officier d'état civil** pour établir leur demande. Il ne sera donc plus nécessaire de s'attacher les services d'un avocat, ce qui rend la procédure nettement moins coûteuse (cela concerne 2.700 personnes chaque année et seuls 6,7% d'entre eux étaient refusés).

S'ils ne comportent pas de noms, les monuments aux morts sont illégaux !

C'est ce qui ressort d'une fine analyse de la loi n° 2012-273 du 28 février 2012 actuellement en vigueur.

D'après ce texte fixant au 11 novembre la commémoration de tous les Morts pour la France, **tous les défunts bénéficiant de la mention « Mort pour la France »** doivent figurer sur un monument aux morts.

Cela peut être celui de leur commune de naissance ou de dernière domiciliation, ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument.

Il en va de même, cette fois-ci selon l'ordonnance n° 2015-1781 du 28 décembre 2015, pour les bénéficiaires de la nouvelle mention des « Morts pour le service de la nation ».

Problème : certains monuments ne comportent strictement aucun nom, par exemple celui de Lorient (Morbihan) !

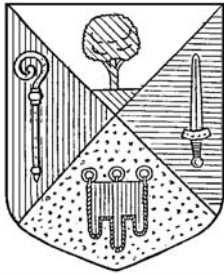
Afin de se mettre en conformité avec la loi, le maire fait actuellement dresser la liste des 2 500 noms à graver.

Autre difficulté : **qui a qualité pour demander l'ajout d'un nom ?**

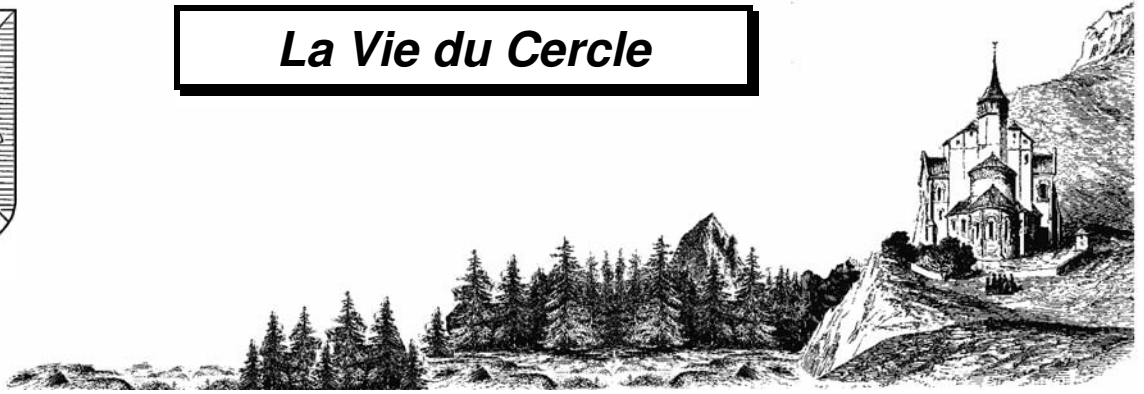
Toute personne ayant un lien de parenté, même lointain, peut demander cette inscription.

Mais si la famille ne s'est pas manifestée, d'autres intervenants peuvent le faire : les autorités militaires, les élus nationaux ou locaux, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et des associations « ayant intérêt à agir » (tel « le Souvenir Français »)

Les services municipaux vont devoir se mettre à la généalogie pour vérifier les demandes d'inscription.



La Vie du Cercle



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 OCTOBRE 2016

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Le Conseil d'Administration de votre Cercle a tenu sa réunion de rentrée à Clermont le samedi 15 octobre dernier

La vie du Cercle

Le Conseil a pris acte du fait que, pour la première fois depuis de nombreuses années, les effectifs du Cercle sont inférieurs à mille. Ils s'établissent à 993 à la fin septembre contre 1.026 l'an passé à pareille époque. Avec la mise en ligne des registres par les Archives départementales et la concurrence d'une organisation comme GénéaNet, beaucoup de généalogistes débutants n'estiment plus nécessaire d'adhérer à un cercle. Dans ces conditions, la revue et les échanges portant sur des sujets débordant largement l'état civil et traitant de la vie de nos familles d'autrefois deviennent nécessaires pour la survie des associations.

Sur le plan financier, la situation demeure néanmoins parfaitement saine. Les cotisations dont le montant reste inchangé depuis une époque antérieure au passage à l'euro, couvrent les frais de fonctionnement du Cercle.

Le Président fait pourtant part d'une mauvaise nouvelle : le non renouvellement de notre agrément par la Commission Paritaire de Presse, ce qui va augmenter le coût de la diffusion de la revue. Ce coût supplémentaire est estimé à 300 € par numéro, soit 1.200 € pour l'année (hors n° spéciaux).

Les modifications dans la gestion

Le Conseil prend acte du souhait de Robert LÉOTOING de passer la main et lui rend hommage pour les services rendus durant de très nombreuses années (il garde bien entendu son titre de VP honoraire).

Christiane BELIER, membre du CA depuis 2015 est élue Trésorière. Le point est fait avec le Président sur l'état des comptes et sur les changements d'agence et/ou de banque à faire dans les prochains mois.

La délivrance des tables papier sera désormais intégralement assurée par l'équipe de Clermont conduite par Marie-Françoise BRUNEL.

L'achat d'une imprimante multifonction laser N&B à débit élevé sera effectué prochainement.

L'état des media du Cercle

- **La revue** paraît généralement appréciée des lecteurs, mais il importe d'accroître le nombre des contributeurs parmi les adhérents, afin d'en faire un moyen d'échange des recherches menées par les uns et les autres.
- **Le forum** doit être développé et le Guide Pratique à paraître présentera le plus clairement possible les modalités d'inscription sur Yahoo et de gestion de ses messages, de même que des capacités de recherche sur les anciens messages (Questions et Réponses).
- **Le site internet** a encore été attaqué récemment (mise en place d'un « cheval de Troie ») et il importe de renforcer sa sécurité. Un double contact est en cours avec un spécialiste de la désinfection des sites et avec une intervenante extérieure pour prendre en charge le suivi du site et la mise à jour des logiciels (WordPress, différents Plug-Ins de sécurité, mise à jour du langage PHP) de façon à assurer la meilleure protection possible.

Le Conseil a aussi procédé à la mise à jour du Guide Pratique joint au présent numéro qui informe notamment sur ces media

Les tables d'état civil

- Les tables faites par « Généalogie du Pays Gentiane » - (association aujourd'hui dissoute et dont nous avons reçu la dévolution du patrimoine de dépouillements), doivent être revues et corrigées avant d'être diffusées. Il est convenu de ressaisir tous les actes de mariage en vue de les mettre à disposition du plus grand nombre sur GénéaBank. En revanche, les dépouillements des naissances et des décès seront numérisés tels qu'ils ont

été imprimés et placés en format PDF sur le site du CGHAV. Il est rappelé que ces dépouillements concernent les paroisses/communes des cantons de Riom-es-Montagnes et de Saignes.

- Les paroisses dont les mariages ne sont pas encore dépouillés sont nombreuses dans le Cantal et en Haute-Loire, mais il en existe aussi dans le Puy-de-Dôme. La sortie du Guide Pratique est l'occasion d'inviter les membres du CGHAV à voir les communes qui restent à dépouiller et à se proposer pour le faire.
- On notera que l'association AGAC s'est donnée pour objectif de réaliser une table décennale départementale pour l'ensemble du Cantal au 19^e siècle (table avec simplement lieu et date du mariage, sans filiation, mais permettant de repérer où ces ancêtres ont-ils bien pu aller se marier).

N'étant pas filiatives, ces tables sont en libre accès, sans consommation de points, sur GeneaBank sous l'intitulé de « *Association Généalogique d'Aurillac et du Cantal* »

Nos rapports avec GénéaNet

- L'un des objectifs de GénéaNet (comme le fait l'AGAC pour le Cantal) est de constituer des tables décennales nationales au 19^e siècle, sur l'adresse GeneaWiki. Le Président est intervenu auprès de la Direction pour que l'établissement de ces tables décennales ne se fasse pas aux dépens de nos dépouillements filiatifs et ne se traduise pas par une moindre consultation de ceux-ci en donnant les références pour une consultation directe des registres en ligne.
- Par ailleurs, GénéaNet envisage la mise en place d'un nouveau dispositif pour éviter que ses abonnés paient à deux reprises (cotisation « Premium » et consultation acte par acte). Cela se traduirait pour les associations par l'arrêt d'une redevance paiement par acte consulté et la mise en place d'un forfait.

Le Conseil ne serait pas opposé à la mise en place de ce type de forfait à condition qu'il soit établi à partir du niveau de rémunération atteint aujourd'hui et qu'il puisse évoluer en fonction du nombre d'actes mis sur la base (nous dépassons aujourd'hui le million d'actes)

Manifestations à venir

Deux manifestations importantes sont prévues l'an prochain :

- Les **10 et 11 mars 2017** à Paris, la réunion de Généalogie de la Mairie du XV^e qui sera la troisième édition, les deux premières ayant connu un grand succès (plus de 5.000 visiteurs).
- Les **8, 9 et 10 septembre** au Havre, le Congrès National de Généalogie, qui se tient tous les 2 ans.

Bien entendu, le Cercle participera à ces deux manifestations.

L'Assemblée Générale du Cercle se tiendra le samedi 25 mars, en principe à Riom

Le 40^e anniversaire du CGHAV

Le Conseil s'est longuement penché sur l'organisation des manifestations prévues pour le 40^e anniversaire du Cercle. Celles-ci se tiendront **les vendredi 23 et samedi 24 mars 2018** au Centre Diocésain situé 133 avenue de la République à Clermont.

Nous aurons l'occasion d'en reparler, mais il n'est pas trop tôt pour prévoir les conférences, les expositions, les invités (associations et personnalités) ...

Si certains d'entre vous ont des idées sur le contenu et les animations qui pourraient être retenues, elles seront les bienvenues. L'objectif est, bien sûr, de faire connaître notre Cercle et de renforcer sa notoriété.

Les « RELÈVES » à prévoir

Compte tenu de l'**âge** d'un certain nombre de membres du bureau – dont le sien – le Président souhaite faire entrer au Conseil d'Administration de nouveaux membres qui pourront assurer la relève et la poursuite des activités.

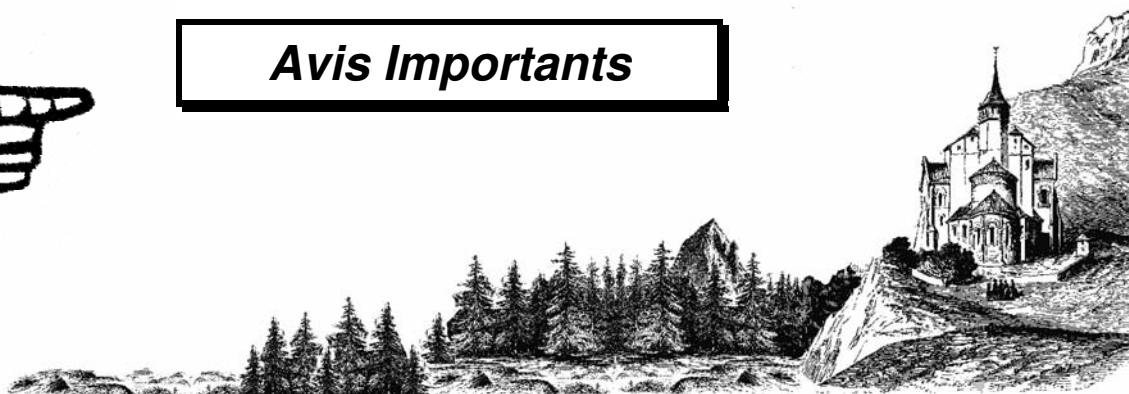
Le Conseil pense notamment, mais pas exclusivement, à de jeunes retraités parce qu'ils peuvent avoir plus de disponibilité que des membres en activité professionnelle.

Dans le même souci d'assurer l'avenir du Cercle, les administrateurs sont invités à réfléchir à une organisation plus collégiale et à une répartition des tâches sur un nombre de responsables plus important.

Alors, si vous voulez participer, n'hésitez pas à vous manifester et à prendre contact ...



Avis Importants



CLERMONT-FERRAND

Permanences de la Bibliothèque

Adresse : 55, rue de Châteaudun,
63000 Clermont-Ferrand (en face de la Gare)

Jours et horaire des réunions pour l'année 2016 :
les 1^{er} lundi, 2^e mercredi et 3^e vendredi à la bibliothèque du
55 rue de Châteaudun à Clermont-Fd, de 14h30 à 17h30.

Décembre	Lundi 5 Mercredi 14 Vendredi 23	Janvier 2017	<i>fermé</i> Mercredi 11 Vendredi 20
Février	Lundi 6 Mercredi 15 Vendredi 24	Mars	Lundi 6 Mercredi 15 Vendredi 24
Avril	Lundi 3 Mercredi 12 Vendredi 21	Mai	<i>fermé</i> Mercredi 10 Vendredi 19
Juin	<i>fermé</i> Mercredi 14 Vendredi 23	Juillet	Lundi 3 <i>fermé</i> <i>fermé</i>

A noter :

Les permanences sont toujours interrompues pendant la période estivale et les jours fériés. Mais si vous avez des interrogations et si vous avez accès à Internet, vous avez toujours la possibilité de poser des questions sur le Forum.

L'adresse électronique de la Bibliothèque est :

cghav@orange.fr

ou Mme M.-F. BRUNEL : cghav63@orange.fr

LYON

Permanences à la Bibliothèque

Adresse : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon
(tramway T1, station Rue de l'Université)

Les réunions ont lieu de 14 à 17 heures le 3^e mardi du mois et un samedi par trimestre, de 9h30 à 12 heures. Ces réunions ont pour objet d'échanger entre nous, de consulter nos relevés, les anciens numéros de la revue et les ouvrages présents dans notre bibliothèque.

Prochaines réunions :

Mardi 20 décembre, 14 à 17 heures

En 2017

Mardi 17 janvier, 14 à 17 heures

Mardi 21 février, 14 à 17 heures

Mardi 21 mars, 14 à 17 heures

Samedi 18 mars, 9h30 à 12 heures

Contacts : Jean-Marc FAYOLLE : Tél. : 04 2602 5657

jean-marc.fayolle@dbmail.com

Brigitte LACROIX : celacgen@yahoo.fr

PARIS - RÉGION PARISIENNE

Réunions mensuelles

Les réunions parisiennes, ont lieu le 1^{er} mercredi de chaque mois, d'octobre à juin.

Maison des Associations du 2^e arrondissement,
23 rue Greneta, Paris 2^e

où la réunion se tient de 14h15 à 18h45.

De 14h15 à 17 heures, temps de discussions informelles sur les problèmes rencontrés dans ses recherches avec les responsables du Cercle et les autres membres du groupe.

Il est possible d'y consulter divers outils de recherche (par ex. REMACLE, TIXIER, BOUILLET, DERIBIER ou d'autres) mais il est nécessaire de s'assurer de leur disponibilité quelques jours avant la réunion auprès de :

- soit Jean-Pierre BARTHÉLEMY : Tél. : 01 4336 2005

barthelemyjpmc@wanadoo.fr

- soit Alain ROSSI : Tél. : 01 4637 3315 ou 06 8070 1538

rossi.cghav@orange.fr

De 17 heures à 18h45, la réunion proprement dite se tient, en général, autour d'un thème développé par un animateur, intérieur ou extérieur au groupe, qui fait ensuite l'objet d'un débat.

Les rendez-vous y seront donc

- mercredi 7 décembre

- mercredi 4 janvier 2017

- mercredi 1^{er} février

- mercredi 1^{er} mars

- mercredi 5 avril

(la maison des associations du 2^{ème} arrondissement se trouve au carrefour des rues Greneta et Saint-Denis)

Grand Salon de la Généalogie

Après l'énorme succès (plus de 5.000 visiteurs) du Grand Salon de la Mairie du XV^e arrondissement de Paris tant en mars 2015, qu'en mars 2016, l'opération est renouvelée les

vendredi et samedi

10 et 11 mars 2017,

avec un espace d'exposition utilisant la quasi totalité de la Mairie. De plus en plus d'associations régionales de généalogie tiennent à être présentes pour que vous les rencontriez, même si cela entraîne que nous soyons serrés comme des sardines.

Nous y serons bien entendu : venez nous voir !

Vous noterez, et c'est important, que ce Salon se tient les **vendredi et samedi**, alors que généralement le dimanche n'apporte que peu de visiteurs. C'est probablement là, l'une des raisons du très grand succès de ce salon qui est devenu annuel.

Parlez-en autour de vous !

Un grand merci aux organisateurs la Mairie du XV^e et « Archives & Culture ».

Pour toute information : www.salondogenealogie.com
(dès qu'il sera fonctionnel)

L'Assemblée Générale du CGHAV

Elle aura lieu cette année dans notre « Bonne Ville » de Riom, le samedi 25 mars, mais nous en parlerons plus longuement dans le prochain numéro.

Le Congrès National de Généalogie

Il se tiendra au mois de septembre au Havre dont c'est le 500^e anniversaire de la création de ce grand port atlantique.

Les dates sont les 8, 9 et 10 septembre 2017

Vous pouvez dès maintenant en voir le programme et vous y inscrire à partir du site internet mis en place pour cette occasion :

<http://lehavregenealogie2017.fr/Page/Accueil.aspx>

Le déjeuner des Parisiens aura lieu le 21 janvier 2017

Il se tiendra au **Restaurant 12-15, 39 rue de Caumartin, Paris 9^{ème}**

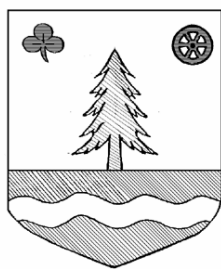
Pour un montant de **35 euros tout compris** (à régler sur place), le menu prévu comporte « Assiette de charcuteries », « Saucisse ou Confit et aligot », « fromage », « dessert », boissons comprises, après un apéritif (Birlou ou Kir, ou jus de fruit) et se finissant par un café.

Ce restaurant se trouve rue de Caumartin entre rue Auber/boulevard Haussman et le boulevard des Capucines, tout près des grands magasins et du métro Havre-Caumartin
(son nom vient de l'association Cantal (12) et Aveyron (15). La patronne, d'origine cantalienne, est une ancienne Pastourelle (1997) de la Ligue Auvergnate et du Massif Central, dont nous sommes filiale)

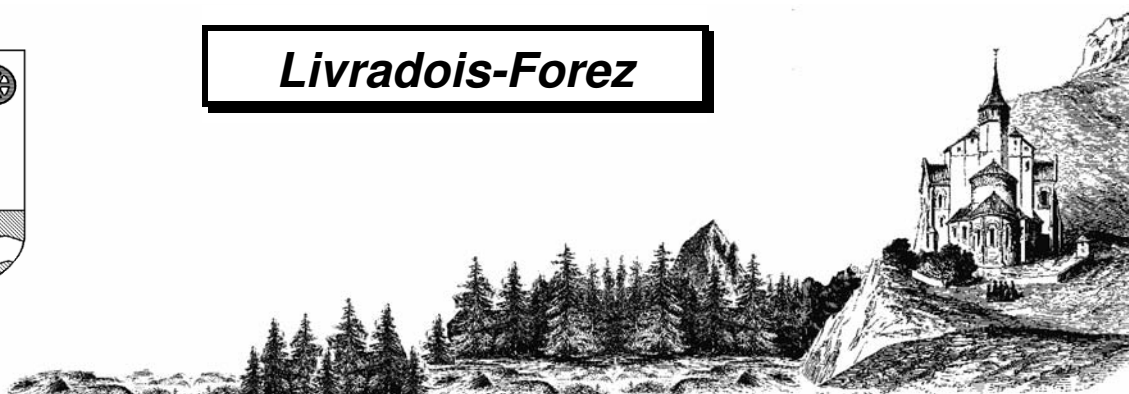


Contrairement à l'année dernière où nos voisins étaient vraiment très bruyants, nous disposerons d'une salle pour nous tous seuls (à l'arrière de la brasserie).





Livradois-Forez



CHRONIQUES DU LIVRADOIS-FOREZ - N° 86

par Henri PONCHON (cghav – 62)

Dimanche 16 octobre 2016, Réunion Livradois-Forez à Sauxillanges

A la demande de plusieurs adhérents, le CGHAV avait choisi le versant ouest des monts du Livradois et Sauxillanges pour la 34^e édition de sa réunion d'automne Livradois-Forez. Annie MORALES, Dominique BENET, Roland PONT et Nadine CHASSAING avaient bien voulu se charger de l'organisation matérielle : choix du local auprès de la mairie, du restaurant, de la visite, préparation du local et de l'exposition, accueil des participants. Qu'ils en soient remerciés.

C'est donc à 9h30 qu'une soixantaine de participants se sont retrouvés à la salle des fêtes de Sauxillanges ; beaucoup de nouveaux, certains venus de loin heureux de se retrouver au pays de leurs ancêtres et de les partager avec d'autres ce jour-là.



Le maire et président de la communauté de communes, Vincent CHALET, nous souhaita la bienvenue. Alain ROSSI fit le point sur le CGHAV et ses activités. Dominique BENET fit le bilan des tables du CGHAV ; si notre région est assez complète, il reste encore quelques blancs ; toutes les bonnes volontés sont recherchées pour terminer les tables de mariage, poursuivre les naissances, décès, contrats de mariage.

Les généalogies de nombreuses personnalités ayant des racines dans la région étaient exposées.

Tour à tour, chacun des nouveaux participants vint se présenter, expliquer l'objet de ses recherches.



En fin de matinée, trois responsables du Passé antérieur du canton de Sauxillanges (PACS) sont venus présenter l'activité de leur association ; les participants ont pu acquérir leurs ouvrages.



De gauche à droite : Paulette CHAMPROUX, présidente du PACS, Géraldine RODARIE, Geneviève PLANTARD.

Après le repas servi au restaurant voisin de l'Abbaye, la plus grande partie du groupe se dirigea vers la maison du patrimoine pour une visite commentée par des responsables de l'association Pierre-le-Vénérable.



Tout au long de l'après-midi, les participants échangèrent leurs informations, complétèrent leur généalogie et l'histoire de leur famille et promirent de se revoir l'année prochaine.



Nadine Chassaing, Roland Pont, François Chalamaud

Grand merci à Christine EMERY qui a pris une magnifique collection de photos pour illustrer notre revue permettant ainsi à tous de partager l'ambiance et la convivialité de notre réunion.



Intérieur de la maison du Patrimoine

Les recherches des nouveaux participants

La réunion de Sauxillanges a accueilli cette année de nombreux nouveaux participants. Ils ont présenté leurs principaux centres d'intérêt, patronymes et communes concernés. Nous les rappellerons ci-après pour permettre des contacts.

Huguette CLADIÈRE : Mongheal, Calamy, Pulby, Sugères (St-Germain-l'Herm, Manglieu)

Brigitte CLAVELIER : Clavelier, Mathieu, Faugères, Maillat, Pons, Vignal, Miaille, Fargette, Esbelin, Raparie,

Sampoix, Roddier, Buisson (Echandelys, Condat, St-Etienne-sur-Usson, St-Jean-en-Val, St-Genès-la-Tourette)

Bernard COMMUNAL : Communal, Grissolange, Cognord, Genestier, Juny (Fournols, St-Bonnet-le-Bourg, St-Rémy-sur-Durolle)

Daniel DALLE : Jarsaillon, Jarrix, Tixier, Begon, Ribbe, Chanteloube, Chantelauze, Voldoire (Ambert, St-Martin-des-Olmes, Grandrif)

Christian DAUSSY : Claustre (Bertignat)

Luce DOURILLE : Vert, Tailhandier, Héritier, Cros (Olliegues, Marat, Cunlhat, St-Gervais-sous-Meymont)

Simone MALBEZIN : Archimbaud, Mosnier, Mye, Angouelle, Laire, Regnat, Mondanel, Coissard, Quayre, Pressoirat, Vacher, Vernet (cantons de Thiers, Billom, Lezoux)

Claude MARTINROCHE : Martinroche, Depailler, Rodier, Béal, Monier, Dumas, Jacob (Manglieu, St-Jean-des-Ollières, Brousse, Sugères, Peslières, St-Julien-Coppel)

Josiane PRADIER : Volumard, Faye, Brest/Breuil, Roussel, Dessaigne, Fouilhoux, Barissat (Sauxillanges, St-Genès-la-Tourette, Chaméane, Isserteaux, Condat-les-M. Sugères, Usson, St-Babel, Yronde-et-Buron)

Maryse RODIER : Vauris, Lebard, Béal (Billom)

Pour sa part, Jean Luc CROIZIER a évoqué son ouvrage « *Jean François Croizier, évêque de Rodez (1842-1855)* », né à Billom en 1787, fils de Pierre Georges, géomètre et capitaine de la garde nationale, et Marie DAUDET. Figure dans l'ouvrage un essai de généalogie de ces CROIZIER sur 19 générations.

Il a expliqué l'implantation d'une branche des CROIZIER du Puy-de-Dôme, autour de 1900, à Mendoza en Argentine avec une descendance actuelle.

Alexandre Jules CROIZIER, issu des CROIZIER de Combronde, notaire puis juge de paix en Haute-Marne, aura 11 enfants de ses deux mariages. Après le décès de sa seconde épouse et la vente de son étude notariale, il laisse ses enfants à ses deux belles-familles et part en Argentine. Il est en 1904 régisseur d'un domaine agricole et vinicole près de Mendoza. Une belle histoire d'immigration qui nous sera, je l'espère, contée plus en détail par Jean-Luc CROIZIER.

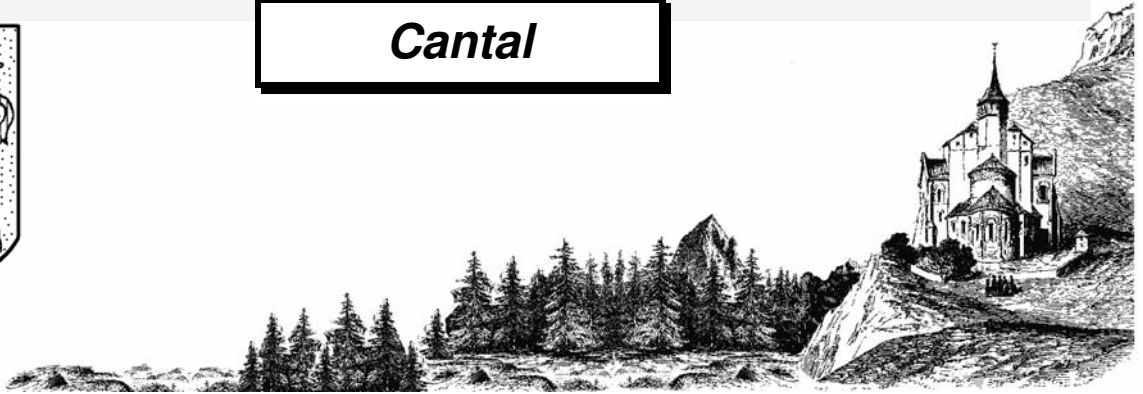
Outre les publications du CGHAV, plusieurs ouvrages des participants ont été présentés et pouvaient être acquis :

- les publications du **Passé antérieur du canton de Sauxillanges**,
- les ouvrages de Roland PONT dont « *l'Atlas des châteaux et fortifications du Puy-de-Dôme* »,
- les divers ouvrages d'Annick MONTEL-KOWALYSZIN, autour des fleurs sauvages et de la cuisine dont les derniers, « *Secrets des fleurs sauvages* » et « *Ma cuisine buissonnière* ».
- « *L'enfance de Chanel* », d'Henri PONCHON

Tous les clichés sont de Christine EMERY-DI BELLA



Cantal



L'écrivaine Marie-Aimée MÉRAVILLE, un talent resté dans l'ombre

par Mme Lucie DORSY, Directrice des Archives départementales du Cantal

Avant-propos

Près de cinquante ans après le décès de Marie-Aimée MÉRAVILLE, un contrat de don fut signé entre Mme Renée BOYER et le Conseil général du Cantal. Héritière des archives de cette écrivaine à elle léguées par Danielle LENAIN-MÉRAVILLE, nièce de Marie-Aimée, Mme BOYER a souhaité que soit conservé aux Archives départementales l'ensemble de ce fonds constitué de manuscrits et dactylogrammes d'œuvres publiées comme inédites, d'une abondante correspondance essentiellement passive, d'archives personnelles et de photographies. La réédition des contes de l'écrivaine par l'association « Les Amis de Marie-Aimée Méraville »^[1] a été l'occasion pour les Archives départementales de classer et de présenter ce fonds par le biais d'une exposition de juin à septembre 2016^[2].

Sans renier l'importance ni la qualité de son œuvre, il est un constat qui doit être énoncé à propos de Marie-Aimée MÉRAVILLE : elle est peu connue, en France de manière générale, et jusque dans le Cantal, où elle a passé sa vie. Si j'ai pu remarquer que les personnes qui l'ont rencontrée gardent d'elle un souvenir ému et vouent à son œuvre une grande admiration, les générations plus jeunes ont rarement eu l'occasion de croiser ses écrits. Pourtant, elle a su toucher des « Grands » : Henri POURRAT, qui l'encourage dès ses débuts et la recommande à Jean PAULHAN, directeur de la Nouvelle Revue Française (NRF), Marcel AYMÉ qui rédige pour elle la préface des *Contes du vent frivolan*, COLETTE qui s'enthousiasme pour *La vache, cette noble servante* et qui « voudrai[t] bien voir

[1] MÉRAVILLE (Marie-Aimée), *Contes et légendes d'Auvergne, suivi de Mémoire de la langue, mémoires du patois*, nouvelle édition présentée par Joël FOUILHERON, préface de Marie-Hélène LAFON, éditions Quelque part sur terre, 2016.

[2] « Colette, Pourrat, Monier... Rencontre avec Marie-Aimée Méraville au gré de sa correspondance », désormais consultable en ligne sur le site internet des Archives départementales <http://archives.cantal.fr>.

couronner ses petites cornes »^[3] par le jury du prix Sully-Olivier de Serre^[4] dont elle fait partie, et d'autres encore.

Ce paradoxe nous pousse à nous interroger sur les raisons pour lesquelles Marie-Aimée MÉRAVILLE n'a pas elle aussi laissé sa trace parmi les grands noms de la littérature française.



Marie Aimée MÉRAVILLE chez elle (en 193x ?) (DR)

[3] Lettre de décembre 1948.

[4] Marie-Aimée MÉRAVILLE obtient effectivement ce prix en décembre 1948.

Une ambition trop modeste

Née le 20 septembre 1902 à Garrey, commune de Condat, Marie-Aimée MÉRAVILLE est la fille d'un marchand de toiles. Elevée à la ferme par sa mère, sa grand-mère et sa tante religieuse, Marie-Aimée poursuit son éducation au cours complémentaire de Condat puis à l'école normale d'institutrices d'Aurillac. Bien qu'elle ne puisse faire des études supérieures à l'instar de sa sœur aînée, devenue professeur agrégée de Lettres, l'école normale lui permet d'envisager une ascension sociale, loin des travaux de la terre et du commerce ambulants. Après deux années au Saladou de Saint-Just, Marie-Aimée MÉRAVILLE s'installe à l'école de filles de Saint-Flour^[5], où elle enseignera jusqu'à sa retraite le 1^{er} janvier 1959.

D'un naturel discret, Marie-Aimée laisse entrevoir par instants une personne peu sûre d'elle. Ce sentiment, sans doute étayé par un physique qu'elle juge – d'un ton lucide et résigné – peu avenant, ne l'empêche pas de se confier spontanément à ses correspondants, bien au contraire. Nombre d'entre eux saluent en retour cette confiance qui les touche, et envoient leurs encouragements rassurants, suscités plus ou moins intentionnellement par l'écrivaine. Et il en aura fallu, des encouragements, pour parvenir à publier sa première œuvre. Commencé dès 1922, envoyé à Henri Pourrat en 1927 sous le titre *Les Energiques*, *Le Coffre à sel* n'est publié qu'en 1941. D'autres écrits, en particulier des contes et nouvelles, peinent à séduire les éditeurs, tandis que *Monastier-le-Double* est accueilli très froidement par les Sanflorains^[6] en 1944. Ces déconvenues ont nécessairement fragilisé le moral et la confiance de l'écrivaine.

Les soutiens amicaux que reçoit Marie-Aimée MÉRAVILLE sont sans aucun doute d'une grande aide, mais ne suffisent pas à lui insuffler l'ambition nécessaire pour quitter son cocon. Installée à Saint-Flour, elle se sent prisonnière de cette petite ville qui manque d'esprits à la hauteur du sien. Pourtant, jamais elle ne se décidera à rejoindre une ville de plus grande envergure, et pourquoi pas Paris. Ses lettres prouvent qu'elle avait des connaissances à la capitale qui auraient pu l'introduire davantage dans les cercles littéraires et la faire connaître à un public averti.

Cependant la marche est trop haute, peut-être par rapport à son origine sociale, et également en raison de sa méfiance envers un milieu d'éditeurs et d'écrivains qui apparaît comme une caste où elle ne se reconnaît pas et dont elle ne maîtrise pas tous les codes. La volonté de voir ses œuvres reconnues ne compense pas la crainte de devoir perdre une partie de son identité. Rester à Saint-Flour apparaît alors comme une solution, sinon idéale, du moins rassurante par rapport au risque du changement, et garante de son intégrité^[7].

[5] Les bâtiments sont aujourd'hui occupés par l'école Notre-Dame Saint-Joseph, cours Spy des Ternes.

[6] Derrière *Monastier-le-Double* se cache la ville de Saint-Flour, où évoluent un certain nombre de personnages au caractère superficiel, que l'on a pu identifier à des personnalités sanfloraines.

[7] « *Je n'étais pas capable de faire une femme de lettres* », écrit-elle à son ami Pierre BAYROU le 5 mai 1958. « *Je ne suis pas dupe de ceux qui jouent le jeu ni de certaines condescendances à demi-méprisantes. Je me crois presque sans vanité* ».

L'écriture comme fin en soi

Au-delà des choix de vie personnels de Marie-Aimée MÉRAVILLE, il faut également prendre en compte ses œuvres elles-mêmes. Un rapide tour d'horizon permet de constater la grande hétérogénéité de ses écrits : contes, nouvelles, romans, essai. Ces intitulés mêmes ne correspondent d'ailleurs pas tout à fait aux ouvrages de MÉRAVILLE^[8] : alors que la structure classique des romans et des contes demande un événement perturbateur et des actions qui aboutissent à la résolution de l'incident, ces éléments ne sont pas toujours présents chez Marie-Aimée MÉRAVILLE, décontenançant un grand public en attente des schémas habituels.

Le mélange des genres se retrouve à l'intérieur même de certains ouvrages. *Les contes de la tortue et de l'hirondelle* en sont l'exemple le plus frappant : alors que certains contes paraissent naïfs, comme les « Quatre animaux... », figurines qui un jour s'éveillent et rejoignent un cirque, d'autres en revanche sont frappants par le sérieux et la justesse de leur morale, mais échappent sans doute aux enfants. Un membre du comité de lecture de la NRF juge ces contes « *un peu trop subtils. Dans l'un d'eux, il est question d'un petit garçon "qui a une sagesse au-dessus de son âge" – ce qui définit assez bien ce recueil* »^[9], tandis que le magazine pour adolescents TOP estime que ses lecteurs les jugeront trop « bébé »^[10]. Rédigés en 1955, les *Contes de la tortue et de l'hirondelle* seront publiés par Gallimard en 1962.

Quant au *Coffre à sel*, il constitue à la fois le plus personnel et le plus déroutant des ouvrages de Marie-Aimée MÉRAVILLE. Il se présente sous la forme d'une succession de textes courts, comme des fenêtres donnant sur la mémoire brute de l'auteur, rendant hommage à sa grand-mère, Eugénie ROUX, dont les contes et récits ont bercé sa jeunesse. Puisant dans les racines de son enfance, dans ce monde paysan franc et pragmatique qu'elle n'a jamais cessé d'aimer, la jeune Marie-Aimée MÉRAVILLE transcrit sur le papier des fragments de souvenirs, des histoires racontées autour du « cantou » le soir, dans un style dense, très proche du patois, elliptique, sautant comme l'esprit d'une idée à l'autre, évoquant certains contes par bribes, charmant les Auvergnats qui retrouvent un environnement familier évoqué avec tant de justesse, au risque de rebuter les *étrangers* qui, eux, peuvent se sentir perdus. Avec *Le Coffre à sel* apparaît de manière flagrante le fait que l'écriture répond avant tout à un besoin de ne pas perdre le lien avec ses racines ; il conviendra au public de s'adapter au texte, de l'apprécier tel qu'il est, et non l'inverse.

Finalement ce sont les écrits les moins personnels de cet auteur, les contes issus du folklore auvergnat, qui seront les plus diffusés et qui restent attachés au nom de Marie-Aimée MÉRAVILLE. *Les Contes d'Auvergne* auront ainsi fait l'objet de quatre rééditions, alors que le recueil de

[8] Sur ce sujet, voir la très bonne analyse de Jean ANGLADE dans son article « Hommage à Marie-Aimée Méraville : inventaire », *Revue de la Haute-Auvergne*, 1965, p. 305-8.

[9] D. HIRSCH, 3 décembre 1956.

[10] Lettre du 27 décembre 1962.

nouvelles *Miroir*, poétique et touchant, est épuisé depuis des décennies.^[11]

Le refus de la trahison

Dans un contexte économique difficile, les éditeurs cherchent avant tout des manuscrits qu'ils seront sûrs de vendre. La facilité serait donc de céder à la mode du roman de gare et de servir à un public avide de lectures abordables des intrigues amoureuses ou policières. S'insurgeant dans un langage parfois très virulent, Marie-Aimée MÉRAVILLE s'estime tout à fait capable d'écrire des histoires de meurtres ou de viols qu'elle n'aurait aucun mal à publier^[12]. Mais tomber dans la platitude d'une littérature superficielle ? Jamais ! S'adapter à une commande n'est pas un problème, puisqu'elle le fait avec les *Contes du vent frivolan* en 1946, puis avec *La vache, cette noble servante* en 1948. En revanche, elle affiche un rejet farouche de la médiocrité, que ce soit dans l'écriture ou dans ses fréquentations, essayant d'échapper aux distractions futiles, aux invitations des « ennuyeux ennuyés » sanflorains et aux soirées de sa propriétaire « télé-vissée » à son poste de télévision.

Quitte à parler de son Cantal natal, certains imaginent pour elle la possibilité de se faire connaître à travers le roman paysan. *Le coffre à sel* paraît au moment où le gouvernement de Vichy prône le retour à la terre. Marie-Aimée MÉRAVILLE aurait pu s'insérer dans cette veine en mettant en scène des personnages inspirés de son enfance dans une série de clichés édifiants. Là encore, c'est un refus sans concession. Ce monde paysan qui l'a vue grandir, qui coule dans ses veines, c'est ce qui l'a formée. Peut-être y a-t-il un semblant de culpabilité : partir pour la grande ville, c'est abandonner ses racines, auxquelles elle attribue « une sorte de grandeur^[13] ». L'écriture est alors un moyen de les retrouver, à condition de ne pas mentir : l'écrivaine ne cherche pas à embellir, mais à rester fidèle. Elle ne bradera pas l'âme de sa grand-mère pour obtenir les bonnes grâces d'un éditeur. Entre la sincérité et un éventuel succès, le choix est sans appel.

Toute sa vie, Marie-Aimée MÉRAVILLE semble peiner à trouver sa place. Elle n'était pas née pour être paysanne

[11] « Je considère comme des rééditions les ouvrages qui reprennent les contes édités en 1956, même s'ils sont assortis de contes supplémentaires ou du *Mémoire de la langue, mémoires des patois : Contes populaires de l'Auvergne* », éditions G.-P. Maisonneuve et Larose en 1970 et en 1982, *Contes de l'Auvergne*, éditions Royer, Maisonneuve et Larose en 1996 et *Contes et légendes d'Auvergne*, éditions Quelque part sur terre, 2016.

[12] Exaspérée par les difficultés qu'elle rencontre face aux éditeurs, Marie-Aimée MÉRAVILLE écrit à Pierre BAYROU le 18 novembre 1960 : « Je voudrais avoir assez de loisirs et d'audience pour envoyer chez Gallimard ou, hélas, au Seuil, une bonne histoire d'inceste ou de pédérastie ou de vol, sous le nom d'une jouvencelle de 18 printemps, puis de refuser l'édition avec une lettre cinglante que je ferais distribuer à mes frais, car les journaux ne l'inséreraient pas. Mais il y a peut-être autre chose à faire, et plus modestement, que cette démonstration par l'absurde ».

[13] Lettre du 21 novembre 1941 à Georgette BOYER, au sujet du *Coffre à sel* : « Je m'y suis libérée de bien des choses de mon enfance, de l'impression d'avoir trahi une sorte de grandeur ».

mais accepte mal d'avoir quitté le berceau de son enfance. Elle s'ennuie à Saint-Flour mais n'ose pas partir. Elle soumet ses manuscrits aux écrivains qu'elle admire mais ne s'estimera jamais leur égale. Il en va de même avec le monde de l'édition, qui s'avère rude et exige des efforts et des concessions qu'elle n'est pas toujours prête à fournir. Saluées par la critique, ses œuvres personnelles n'auront cependant qu'une faible diffusion et iront à l'encontre des attentes d'un grand public demandeur d'une littérature plus accessible. Peu importe : Marie-Aimée MÉRAVILLE restera intègre, car elle se projette elle-même dans son écriture. « *Ecrire, c'est une façon d'exister, de se doubler soi-même, c'est la paix, la joie, un instant de certitude, une affirmation fugitive de soi-même*^[14] ».

En bref

- 20 septembre 1902 : naissance à Condat
- 1909 : obtient le certificat d'études primaires. Entre au cours complémentaire de Condat
- 1918 : entre à l'école normale d'Aurillac
- 1921 : institutrice au Saladou de Saint-Just
- 1923 : institutrice à l'école de filles de Saint-Flour
- 1941 : *Le coffre à sel*, Fernand Aubier
- 1944 : *Monastier-le-double*, Robert Laffont
- 1946 : *Miroir*, Robert Laffont (prix Anaïs Ségala)
Les contes du vent frivolan, Horizons de France
- 1948 : *La vache, cette noble servante*, Albin Michel (prix Sully-Olivier de Serres)
Prix Mège de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont
- 1949 : Palmes académiques
- 1956 : *Contes d'Auvergne*, Erasme
- 1^{er} janvier 1959 : prend sa retraite, reste à Saint-Flour
- 1959 : Prix des Volcan (*ex-aequo* avec François Raynal)
- 1962 : *Les contes de la tortue et de l'hirondelle*, Gallimard
- 14 septembre 1963 : décès à Saint-Flour
- 1965 : *Mémoire de la langue, mémoire du patois*, publication posthume dans la *Revue de la Haute-Auvergne*, 1965, p. 309-398.

Outre les titres cités ci-dessus, Marie-Aimée MÉRAVILLE a publié des articles, des contes isolés et de nombreuses recensions.

Pour la liste complète des textes publiés et rééditions, voyez FOUILHERON (Joël), « Marie-Aimée Méraville : éléments de bibliographie », *RHA*, 1965, p. 409-424.

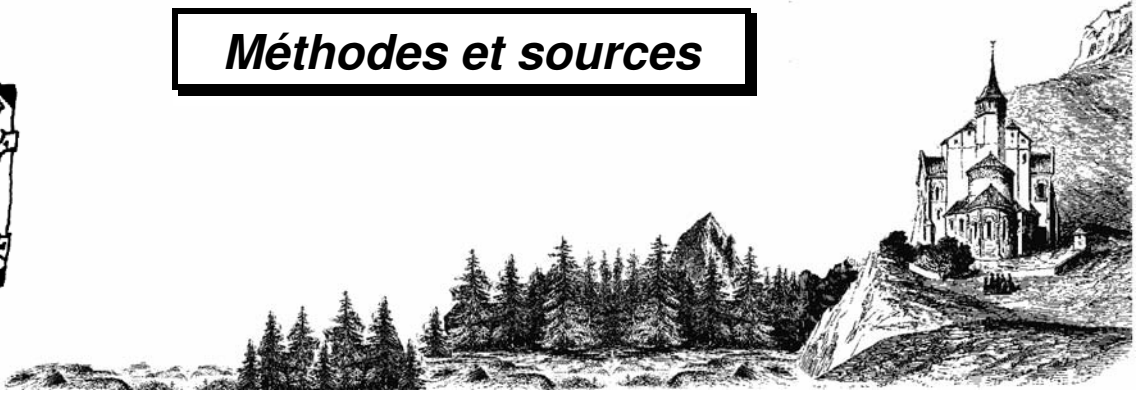
NDLR : Généalogie de Marie Aimée MÉRAVILLE

L'ascendance de Marie-Aimée MÉRAVILLE a été publiée dans « A moi Auvergne ! » n°154 (4^e trim 2015), sous la signature de Christiane DE VRIENDT. Pour ceux qui seraient intéressés, elle sera placée sur notre site internet (www.cghav.org) avec celles de son ami Albert MONIER, photographe, et de Jean-Paul GAULTIER, tous originaires de ce très gros bourg de Condat (3.000 habitants en 1793), dont on a extrait Chanterelle en 1847 et Montboudif en 1865.

[14] Lettre à l'instituteur et écrivain Roger DENUX, 17 déc. 1949.



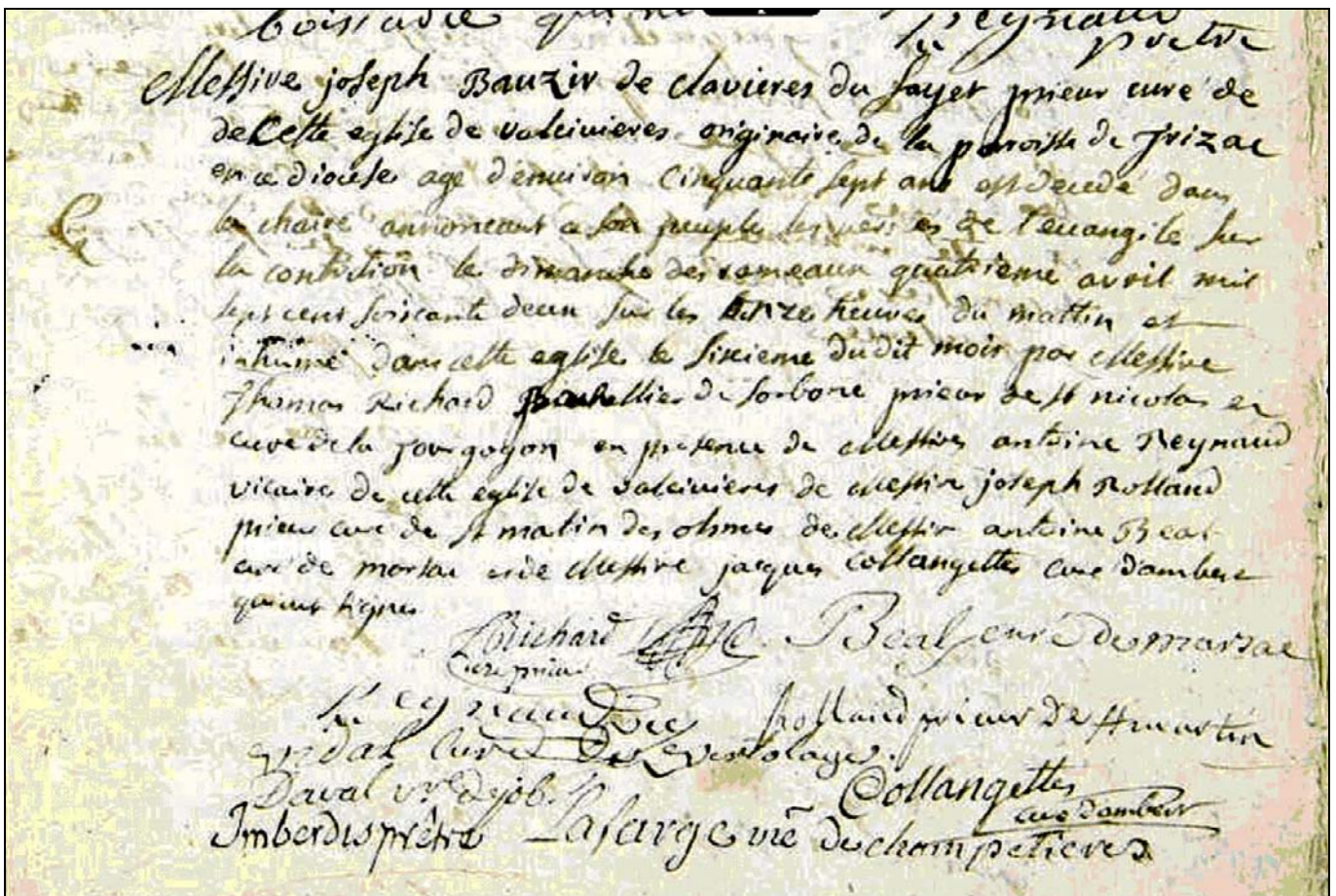
Méthodes et sources



UN CURÉ MORT EN CHAIRE !

Un peu de paléographie pour une information rare

par Marie Dominique ICOLE (cghav-2140)



Transcription :

« Messire Joseph Bauzir de Clavieres du Fayet prieur curé de cette eglise de Valcivieres originaire de la paroisse de Trizac en ce diocèse agé d'environ cinquante sept ans est décédé dans la chaire annonçant a son peuple les verites de l'évangile sur la contrition, le dimanche des rameaux quatrieme avril mil sept cent soixante deux sur les onze heures du mattin et inhumé dans cette église le sixieme dudit mois par Messire Thomas Richard bachellier de Sorbone prieur de St Nicolas et curé de La Tour Goyon, en presence de Messire Antoine Reynaud, vicaire de cette église de Valcivières, de Messire Joseph Rolland prieur curé de St Martin des Olmes, de Messire Antoine Beal, curé de Marsac et de Messire Jacques Collangettes curé d'Ambert, qui ont signé »

Et les signatures supplémentaires de VIDAL, curé de Vertolaye ; DAVAL, vicaire de Job ; IMBERDIS prêtre ; LAFARGE, vicaire de Champétières ([source](#) : AD63, 6 E 440/2 p. 310/312)

Comme on le voit avec les signatures, l'inhumation de ce « brave curé » a mobilisé le ban et l'arrière ban des confrères des paroisses environnantes, y compris le « célèbre » curé COLLANGETTES d'Ambert.

Recherches Complémentaires sur ce JOSEPH BAUZIRE

(Ce petit article est destiné à mettre en évidence les éléments que l'on peut obtenir en utilisant toutes les sources)

par Alain ROSSI (cghav-2140)

Il est bien rare que l'on puisse appréhender les origines d'un curé car ceux-ci pouvaient être nommés n'importe où dans leur diocèse d'origine, en fonction des besoins.

Dans le cas présent, l'acte nous dit qu'il est né à Trizac (dont l'église est sous le vocable de St Bauzire ^[1] !) et qu'il est âgé de 57 ans en 1762, donc né autour de 1705.

Précisons au passage que Trizac, aujourd'hui dans le Cantal, appartenait à l'archiprêtré ^[2] de Mauriac et au diocèse de Clermont.

Les AD du Cantal ont mis en place une « *indexation collaborative* » qui permet de rechercher « *bauzir* » dans les prénoms des BMS de Trizac et nous livre immédiatement son acte de baptême, le 21.01.1706 :

« *a été baptisé Joseph Bauzire DU FAYET, fils de Christophe DU FAYET de La Borie, Sr de Clavières, et de Marguerite DANIOLIS ; Parrain Joseph BESSE, bourgeois de Mauriac, marraine Marguerite Marie Bauzire DU FAYET* » (AD15, p.67/94).

Le mariage de ses parents a été célébré à Trizac, le 8.01.1693 entre Christophe DU FAYET, escuier, Sr de Clavières, du lieu de St-Vincent (de-Salers) fils à feu François DU FAYET, escuier, Sr de La Borie, et Louise de TAUTAL, âgé d'environ 30 ans, et demoiselle Marguerite D'ANIOLIE, à présent demeurant au village de la Vayssière, fille à Me Gaspard D'ANIOLIE, avocat au parlement et à demoiselle Marguerite de VIGIER, âgée d'environ 18 ans. Témoins Me Gabriel BROQUIN, Sr de Manclaux, avocat au parlement, beau-frère, Antoine et Henri BROQUIN, Srs des Monteils et de La Devese, neveux de l'époux.

On sait par ailleurs que Gabriel BROQUIN, Sr de Manclaux, est marié ca 1662 avec Isabeau DU FAYET. sœur aînée de Christophe, Antoine et Henri sont leurs fils.

Joseph Bauzire est le 12^e d'une fratrie de 21 enfants, répertoriés sur GeneaNet dans la généalogie de Henri BOURJADE. Avec cependant une erreur : notre Joseph Bauzire qui y figure sous le nom de Joseph, est bien né en 1706, mais n'est pas décédé la même année. Ce qui traduit bien la difficulté de suivre le devenir des prêtres.

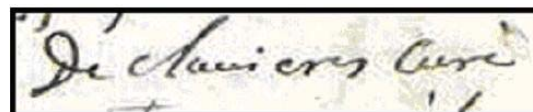
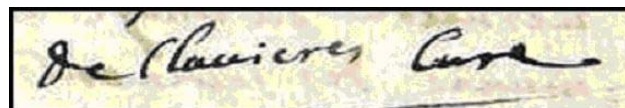
Deux mariages de la fratrie sont intéressants : celui de Marie Marguerite (° 1696, sans doute la marraine) le 28.01.1720, avec Charles de SCORAILLES (dont je connais une descendante !). Et le x2 de Jean Baptiste (° 25.05.1695), Sr de La Vayssière, le 29.04.1738 à Bredons avec Marie Françoise de FRAMERY (le x1 avec Jeanne de CHAZELLES, fut célébré le 3.02.1728)

Si Joseph BAUZIRE est absent aux premiers mariages, il est témoin au dernier (1738) et y est dit « *Curé de Ceilloux* »

[1] Que l'on écrit aujourd'hui St Beauzire, avec deux communes de ce nom, près de Clermont-Fd (63) et près de Brioude (43)

[2] L'archiprêtré était une division du diocèse dont l'archiprêtre, tout en étant curé d'une paroisse, était responsable de l'activité pastorale des 50 ou 60 autres curés de l'archiprêtré.

Effectivement, notre Joseph Bauzire est retrouvé comme curé de Ceilloux à partir de juin 1735 où il signe comme ci-dessous. La première signature est recueillie sur les BMS de Ceilloux, la seconde est la dernière de Valcivières avant son décès.



On le voit, en effet, administrer les deux paroisses pendant les années 1740 et 1741 avant de passer totalement à Valcivières. C'est d'ailleurs son vicaire de Valcivières (P. VRAY) qui prendra la cure de Ceilloux à son départ.

Un peu de Généalogie

1. Joseph Bauzire « de Clavières »
2. Christophe du FAYET, Sr de Clavières, x 08.01.1693
3. Marguerite d'ANJOLYE
4. François du FAYET, Sr de La Borie, x Cm 31.01.1645
5. Louise de TAUTAL
6. Gaspard d'ANJOLYE, avocat, x ca 1675
7. Marguerite de VIGIER
8. Jean du FAYET, x Cm 16.05.1645
9. Anne de FAYDIDE
10. Jean de TAUTAL, Sr de Chanterelle
11. Catherine de CHAPITRE du CHATELET
12. Antoine d'ANJOLYE, greffier de Mauriac, + 1631
13. Gabrielle POMERY
14. Jean (de) VIGIER, Sr de La Vayssière, conseiller du roi au présidial d'Aurillac
15. Marguerite de JARRIGHE, héritière de Saigne-Monteil
16. François du FAYET, x Cm 28.05.1555
17. Marguerite de LA REYNERIE
20. Anthoine de TAUTAL, châtelain de Clavières
21. Barbe de VALENS
22. Anthoine de CHAPITRE du CHATELET
23. Catherine de CAISSAC de Sédaiges
32. Guynot Du FAYET, teste 7.12.1540
33. Françoise de VALRUS
64. Naudin du FAYET
65. Catherine d'APCHON
128. Géraud du FAYET, teste 25.03.1472
129. Florence de TOURNEMIRE

Sources :

DE RIBIER, L. « *Recherches de la Noblesse d'Auvergne* »

TIXIER E., « *Déclarations de fiefs* » (1673 et 1694)

(Dans ce dernier on trouve que François du FAYET ne peut plus monter à cheval en 1673, du fait d'un coup de pied de cheval à la tête et d'une trépanation !.

Marguerite d'ANJOLYE, appelée au ban de 1694 au titre de son père, a reçu de sa mère La Vayssière, par son contrat de mariage)

BAILLIAGE DE ROCHE-SAVINE (1622-1650)

Inventaire des actes figurant dans la succession de M^e Barthazard CHAMBON (AD63 - B AM 263).

par François CHALAMAUD (cghav-2996)

Les actes du baillage de Roche-Savine qui couvre une période allant de 1613 à la Révolution, représentent une mine d'informations pour celui qui a des ascendants sur ce secteur. En effet, la couverture géographique concernée va grossièrement d'Olliergues à Chambon-sur-Dolore et d'Auzelles à Ambert. Il s'agit essentiellement des registres d'assises de la justice de ce baillage, qui vont de la présentation des causes de procès aux sentences rendues en passant par les contrats de mariage, les actes de tutelle et curatelle, et les inventaires après décès ...

Le dépouillement demande du temps, mais l'absence d'autres sources permet de combler certaines lacunes.

Ainsi, la liasse de 55 pages de l'inventaire après décès qui suit, recense les minutes des contrats et actes reçus entre 1622 et 1649, par Me Guillaume CHAMBON, vivant notaire au baillage de Roche-Savine, suite au décès de Me Barthazard CHAMBON, son fils.

La fratrie CHAMBON, née de parents non connus, est reconstituée comme suit grâce aux différents actes cités:

- Jean CHAMBON, frère aîné du suivant, nommé tuteur et curateur des enfants de Guillaume au décès de celui-ci, (pour le second mariage voir « Tutelle des enfants de feu Jean CHAMBON » 24.09.1660 [AD63-B AM 8 A])
 - x1 Cm 09.09.1630 Altruge BARBET (*teste* 05.03.1631),
 - x2 Hon^{te} femme Anna COLLAY, dont:
 - o Marie CHAMBON ° ca 1637
 - o Catherine CHAMBON ° ca 1640
 - o Jeanne CHAMBON ° ca 1650
 - o Suzanne CHAMBON, ° ca 1655
- Me Guillaume CHAMBON, notaire et greffier (*lettres des offices de notaires ordinaires en ce baillage pour Mes Guillaume et Barthazard CHAMBON des 11.09.1621 et ???.08.1623*), *teste* le 05.05.1649 † 02.07.1649
 - x Cm 10.10.1628 Anthoinette BARBET (sœur d'Altruge ?), dont,
 - o Anna CHAMBON ° ca 1633
 - o Halips CHAMBON ° ca 1636
 - o Catherine CHAMBON ° ca 1639 x 05.06.1645 ? (*source* « Les familles TEYRAS de GRANDVAL ») avec Barthélémy TEYRAS
 - o **Me Barthazard CHAMBON, ° ca 1642, notaire (*teste* le 27.06.1674), † 03.1685**
 - x Cm 31.05.1668 Clauda VILLOT.
 - o Antoinette CHAMBON ° ca 1648
- Antoine CHAMBON, frère germain des précédents.
- Antoinette CHAMBON
 - x1 Pierre DURIF
 - x2 Benoid CHANENALHES jeune
- Benoid CHAMBON, frère germain des précédents.

NDLR : le dépouillement des Insinuations judiciaires de Riom, effectué par Eric TIXIER apporte quelques informations complémentaires :

[Eric TIXIER, « *Insinuations 1650-1703* », page 85] :

- Anne COLLAY, vve de Jean CHAMBON, de SARS, fait une donation le 5.01.1690 [B ins 186. f°186] à ses filles Catherine ; Jeanne et Suzanne CHAMBON
- Cm 9.11.1667 [B ins 187, f°40] de Catherine CHAMBON (fa +Jean et +Anne COLLAY avec Pierre MORGUE, notaire royal et praticien au baillage de Roche-Savine
- Le 25.06.1662 Antoinette BARBET, fait une donation [B ins 185, f°63v°] à Balthasar CHAMBON, son fils

Dépouillement des actes

Pour des raisons pratiques, on trouvera les contrats de mariage page suivante, classés par ordre alphabétique des époux.

Ci-dessous on trouvera les testaments (ordre alphabétique), puis, chronologiquement, des actes de 1622 à 1649, ayant un intérêt généalogique:

Testament	Date
BEAUCHAUX Jeanne (<i>femme Anthoine DELAYRE</i>)	03.05.1629
CHAMBON Jeanne (<i>fa de † Pierre</i>)	13.11.1626
CHAMBON Marie	24.09.1631
COLLAY Jean (<i>Me</i>)	05.06.1635
COUDERT Pierre ayné	21.11.1630
DARROT Michelle (<i>vve Pierre CAINIOL</i>)	23.03.1631
DOLLA Benoid	29.09.1631
DOUSCHAUX Anthoine (<i>Me</i>)	27.01.1629
GUIMOYAS Clauda	22.03.1631
LECOMPTE Clauda	11.05.1631
MONTABRUN Damiane	14.04.1630
OSSEDAT Anthoine	13.05.1628

Actes divers

Quittance pour Pierre OSSEDAT consentie par Claude DREVOT? et Andrieu RIBEYRON du 25 may 1627 audit ? et l'expédition du contract de mariage dudit Claude DREVOT et de ladite RIBEYRON.

Quittance de restitution de dot pour Anthoine BOULONIE contre Allics et Julhen JURIE du 26.06.1628.

Transaction portant ratification de vente pour honneste femme Souveraine CHAMBON veuve de feu Me Claude CONCHETON et pour Mre George CHAMBON, prestre du 23.09.1628.

Reconnaissance de XII^{XX} L pour Guillaume CHAMBON contre Anthoine DURANTHON, son beau-père, du 25.11.1630.

Malheureusement, l'inventaire systématique est stoppé ici en raison de son coût. N'est ensuite cité que le nombre d'actes par an, 43 pour l'année 1632, 21 pour l'année 1633..... sans plus de détail, à quelques exceptions, d'actes cités comme manquant et qui n'ont pu être recollés, qui suivent:

Contract de vente portant obligation de Damien CHARETIER consentie par Guillaume MAYOUX, mary de Françoise DIXMERIE, du 30.06.1641.

Contract de vante pour Damien CHARETYE (CHARETIER?) et Anthonia DEMAULX, sa femme, consantye par Jean CUSEN du 30.09.1642.

Assance et prorogation pour Jacques DEGEORGE et Jeanne BASTISSE, sa femme, contre Anthoine CONCHE, du 31.03.1646.

Fin de l'inventaire chronologique en 1649, puis actes cités en vrac, certains plusieurs fois:

Quittance générale de doct pour Anthoine DE NEUFVILLE consantye par Bar^{my} DOLLAC, son gendre du 02.01.1630.

Damien DU BOIX Cm 04.12.1646 Marie GAILHARD (*citée ci-dessous*) et une **quittance de restitution de doct.**

Contrats de mariage

Epoux	Epouse	Date cm
ALLIGIER Jean	MESTRE Jeanne	17.03.1631
BARTIN Annet	MORGUE Lionette	21.09.1635
BASTISSE Grégoire	VIALIS Catherine	22.02.1628
BEAUREGARD(DE) Anthoine	CHABOISSIER Françoise	05.10.1630
BION Jean	JACOB Bartholomé	03.05.1631
BOY Damien	GAILHARD Marie	04.12.1646
BRAVARD Jean	FOURNET Damiane	09.01.1629
BUISSON Hugues	SERENDAS Jacqueline	01.06.1625
BUISSON Jacques	BOURDELLES(DE) Anna	24.11.1630
CELLIER Benoid	NEUFVILLE(DE) Jacqueline	02.12.1628
CHARBONNIER Jean	CHALLET Marguerite	24.06.1642
COLLAY Anthoine	DELAY(R)E Jeanne	22.12.1629
COLLAY Pierre (No ^{te} royal et lieut.)	CONCHETON Clauda (<i>Honneste fille</i>)	14.10.1630
COUDERT Anthoine	FAURE Amable	02.01.1646
COUDERT Guillaume	GAILHARD Françoise	30.10.1641
COUDERT Pierre	GASCHON Jeanne	14.12.1631
DARROT Jacques	COUDERT Michelle	11.01.1631
DEGEORGE Annet	PIOTET Lucie	27.06.1631
DEGEORGE Simond	NEUFVILLE(DE) Catherine	17.04.1622
DELLAYRE Pierre	BUISSON Marie	28.03.1622
DOYAT Anthoine (<i>fs d'Anthoine</i>)	DURIF Marie	01.05.1635
DUMAS Jacques	BUISSON Françoise	13.01.1631
FAURE Anthoine	YPPODAT Marie	27.10.1630
FLOUVAUX Guillaume	FAIDIDES Benoite	08.09.1631
FOSCHERIT Vidal	GUIMOYAS Benoiste	02.07.1629
GAILHARD Annet	COUDERT Jeanne	30.10.1641
GAMONET Annet	VIALIS Anna	23.02.1631
MANDET Pierre	VIDAL Marie	06.11.1629
MAYET Blaize	POUGET Jeanne	09.02.1625
MAYOUX Jean	MAROTTE Marie	24.02.1631
NEUFVILLE(DE) Barthélémy	CHESLES Marguerite	08.11.1629
OSSEDAT Anthoine	GAILHARD Marguerite	17.11.1631
PIOTET Pierre	DEGEORGE Clauda	27.06.1631
PUISSOCHET Michel (<i>fs de Blaize</i>)	PERROTIN Jeanne	09.12.1630
QUIQUANDON Jean	MATHIAS Gabrielle	15.11.1630
ROCHE Jean	GUIMOYAS Clauda	30.11.1630
SABATTIER Barthélémy	MAYET Françoise	12.04.1631
VERNET Anthoine	COLLOMBIER Anna	02.04.1629
VIALIS Guillaume	GAMONET Anna	23.02.1631
VIDAL Michel	CHALLET Jeanne	18.03.1636
YMARIGHON Jean	FAIDIDES Gabrielle	27.12.1628

N.B. Dans le prochain numéro paraîtra l'inventaire fait par François CHALAMAUD des actes figurant dans la succession de M^e Guillaume TISSERON et dans celle de M^e Marc TISSERON, son petit-fils, tous deux notaires au bailliage de (St-Amant-)Roche-Savine (1647-1701)

Le hasard est un dieu malin ...

... qui se présente toujours là où on ne l'attend pas !

DE L'IMPORTANCE DES TÉMOINS EN GÉNÉALOGIE

par Michel COLAS (cghav-1582)

La sagesse populaire a toujours affirmé « *qu'il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas* ».

Mais le hasard, lui, réserve de bien déroutantes surprises.

Étudiant, il m'arrivait occasionnellement d'accompagner des voyages et, aussi, d'accueillir des groupes de touristes venus visiter notre belle Auvergne. C'est ainsi qu'un soir de juillet 1959, je reçus, impromptu, la visite d'un responsable d'une agence de tourisme qui, de temps à autre, faisait appel à moi. Celui-ci m'expliqua qu'un hôtel de Clermont-Ferrand venait de lui signaler que le chauffeur d'un car de tourisme du pays nantais qu'il devait accueillir pour deux nuitées était à la recherche d'urgence d'un accompagnateur pour 24 heures sur le Puy-de-Dôme – pour la journée du lendemain – le guide qui devait accompagner le voyage s'étant trouvé indisponible au tout dernier moment. Il me fallait donc aussitôt prendre contact avec ledit chauffeur si cela était susceptible de m'intéresser Et cela m'intéressait, bien sûr.

Démarche aussitôt accomplie. Accord sur les conditions, et... « *les dés étaient jetés* ».

C'est ainsi que s'ensuivit un coup de foudre réciproque avec une jeune fille qui participait au voyage avec ses parents, que, 2 mois plus tard, je devenais nantais et qu'en avril 1960, nous étions mariés !

Mais mon propos n'est nullement de venir bassiner le lecteur avec de banaux aspects de ma vie privée. Cela à la nuance près que, 55 ans plus tard, cette rencontre entre ces 2 personnes – qui, jusqu'alors ignoraient totalement l'existence l'une de l'autre et vivaient à des centaines de kilomètres – devait aboutir à la découverte assez stupéfiante que, par les caprices des migrations humaines, leurs familles respectives s'étaient trouvées en contacts assez proches quelque 120 ans plus tôt !

Cela n'a assurément pas la saveur d'un roman d'Agatha CHRISTIE, mais mérite néanmoins d'être conté.

C'est ainsi qu'en 1994, mon épouse et moi-même avons contracté le sympathique virus de la généalogie – lequel ne nous a, dès lors, plus quitté – et que, depuis cette même date, mon épouse recherchait vainement – avec les moyens relatifs du moment – le décès de l'une de ses arrière-grand-mères maternelles, décédée vers 1890 chez l'une de ses filles, à Paris, quelque part entre Vaugirard et Montparnasse.

Mais, en raison du caractère assez vague des minces éléments dont elle disposait, la tâche s'avérait extrêmement difficile, pour ne pas dire quasi impossible. Les choses en étaient donc plus ou moins restées là.

Et puis, en ce mois de janvier 2014, mon épouse s'étant enfin dotée d'Internet – ce à quoi elle aspirait depuis pas mal de temps déjà – entreprit de mener de sérieuses recherches sur l'état civil de la capitale.

Et là, « bingo ! » comme l'on dit aujourd'hui. Surgie du passé, l'arrière-grand-mère tant recherchée apparaissait enfin après une éclipse de quelque 116 années.

Il s'agissait de Virginie Angélique PROU(S)T, 66 ans, lingère décédée le 1^{er} avril 1898 au 110, rue de Sèvres à Paris XV^e. Celle-ci, née à Nantes, était fille de feu Joachim PROU(S)T et de + Marie Virginie RIELLAND, veuve de Pierre BOURGET

Et c'est là que commence le suspens avec les deux déclarants au décès, à savoir :

- Maurice BLANC, 40 ans, imprimeur,
 - Léon KELLNER, 24 ans, employé,
- demeurant tous deux 89, rue du Commerce à Paris XV^e

A la lecture de ces deux derniers noms, un déclic se produisit aussitôt en moi. Mais oui, mais c'est bien sûr, ces 2 noms, surtout le second, me sont connus !

Le temps de me saisir de l'acte de décès de mon arrière-grand-tante maternelle, Marie CHABRUT, veuve de Jean ABEL, brocanteuse 8, rue de l'abbé Groult à Paris XV^e (que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer dans les colonnes d'*A Moi Auvergne !* n° 141 p. 177). Une fenêtre s'ouvrait.

Au décès de Marie CHABRUT donc – survenu quelques 4 ans et demi plus tôt que celui de Virginie Angélique PROUT – le 9 janvier 1894, les 2 déclarants n'étaient autres que

- Maurice BLANC, 35 ans, imprimeur,
 - Léon KELLNER, 23 ans, employé,
- Habitant tous les deux...89, rue du Commerce XV^e et dits, tous les deux « *amis de la défunte* »

Bon sang, mais c'est bien sûr, il y a sûrement quelque part « *anguille sous roche* » ! Mais, m'objectera-t-on, il s'agissait probablement d'une pure coïncidence mettant en exergue 2 témoins plus ou moins « professionnels » auprès de la Mairie du XV^e.

Mais, comme on va le voir, « Objection, votre honneur ! ».

Il y a, en effet, une clef au mystère, et la voici : l'une des filles de Virginie Angélique, Marie Angèle BOURGET, elle aussi née à Nantes (en 1861) avait épousé le 12.07.1888 à la Mairie du XIV^e à Paris, un « pays », François Pierre BOUTIN, ° 1862 à Indre (44). Ce dernier, imprimeur héliographe très actif et d'une chaleureuse sociabilité, ne devait certainement pas manquer d'avoir de

nombreuses relations d'ordre professionnel dans ce milieu de l'imprimerie de « labeur » (*on appelait ainsi l'impression d'ouvrages volumineux en nombre important, par opposition aux petits travaux quotidiens, tels des factures*), volontiers grégaire et solidaire, d'autant plus qu'il était vraisemblablement franc-maçon, appartenance fréquente à l'époque dans ce milieu. C'est donc dans ces conditions qu'il avait du être amené à fréquenter Maurice BLANC et Léon KELLNER, déclarants au décès de sa belle-mère. Et déclarants dits « amis de la défunte » au décès de mon arrière-grand-tante Marie CHABRUT.

Et si besoin était encore d'un autre élément pour venir confirmer cette symbiose, il se trouverait dans l'acte de décès de Jean-Marie ABEL, fils de Marie CHABRUT, né à Madriat (63), comme sa mère, brocanteur, décédé le 27.02.1889 au domicile de sa mère habitant alors 136, rue St-Charles dans ce même XV^e arrondissement, et dont les déclarants au décès étaient !

- Louis BUTOT, 30 ans, imprimeur, demeurant, lui aussi, quel hasard... 89, rue du Commerce
- Xavier BADER, 56 ans, employé, demeurant 260, rue de Vaugirard,

Tous deux « amis du défunt ».

Décidément, le monde est petit et peut-être peut-on dès lors prêter crédit à l'affirmation que « tout Français de souche serait parent avec une personne sur huit, de même origine, croisée dans la rue »

Ici bien sûr, on ne peut évoquer de quelconques liens de parenté, mais il est assez étrange que 2 familles ancêtres de notre couple aient été ainsi dans des rapports d'amitié, très proches, sans savoir que 65 et 60 ans après ces décès, un descendant de chacune de ces familles s'unirait à l'autre alors que tout, *a priori*, supposait qu'il n'y avait guère plus d'une chance sur ...30 millions qu'une telle rencontre se produisit un jour !

Ainsi depuis cette – pour le moins – étonnante découverte, c'est un regard tout nouveau que je porte sur la photographie de Jean Marie ABEL qui a évolué dans ce microcosme et en a connu tous les acteurs.

Domage qu'il soit mort à presque 21 ans car, s'il avait vécu jusqu'à plus de 90 ans, il aurait pu, en 1959-1960, nous raconter de bien surprenants souvenirs : « Ah qu'il était beau mon village, mon Paris, notre Paris » comme disait une chanson pour midinettes aux environs de 1920/1930.

Oui, c'est bien vrai, « il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas » !

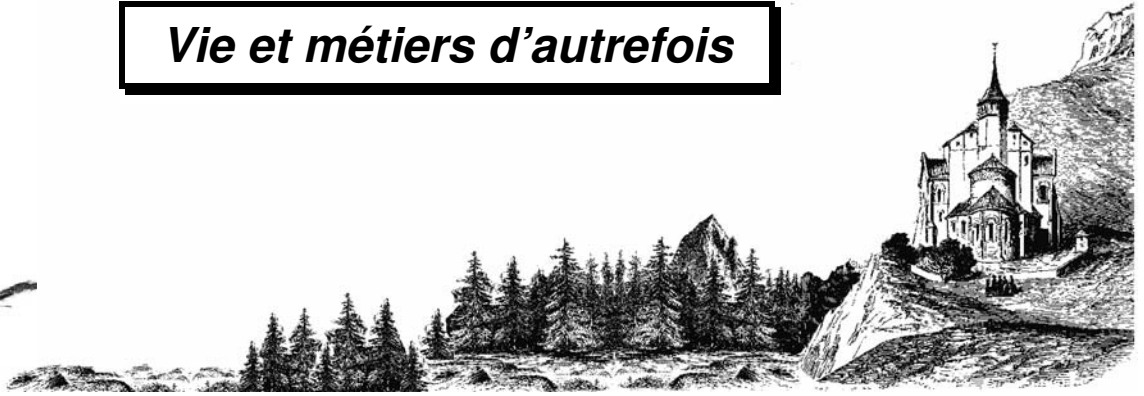
Un peu de rêve tout de même dans une société qui en aurait grand besoin !



Jean Marie ABEL à 18 ans (1886)
° 07.01.1868 Madriat (63)
+ 27.02.1889 Paris, chez sa mère, rue St-Charles
Célibataire,



Vie et métiers d'autrefois



LES CONFISEURS DE LA RÉGION CLERMONTOISE

La Maison AUGER-SORREL (1865-1927)

par Hélène MARTIN (cghav-3409)

Un confiseur est un spécialiste dans la fabrication de friandises à base de sucre, de fruits et autres ingrédients sucrés

Généralités

« A chaque région ses privilèges, à l'Auvergne son terrain volcanique, ses sols acides, son vent du nord et ses sources thermales qui ont permis de développer une arboriculture variée produisant des fruits au goût et à l'arôme inimitables. ».^[1]

L'Auvergnat s'est alors ingénié à trouver des procédés de fabrication pour « ne rien laisser perdre » et pouvoir consommer durant les rudes hivers les fruits de l'été : la « confiture sèche » était née.

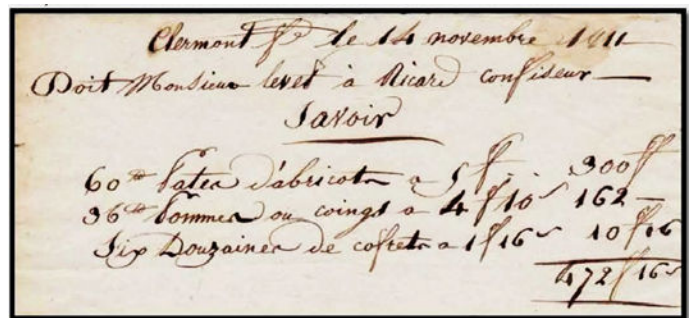
L'abricot est à l'origine de cette activité de conservation ; les textes les plus anciens remontent au XV^e siècle, sous le règne de Louis XI (1461-1483)^[2]. Au XVI^e siècle, par exemple, les Dames des Magistrats des Grands Jours d'Auvergne^[3], reçoivent des Dames de la Ville de Clermont, six coffrets d'abricots candis.

Le développement du Thermalisme sous le Second Empire (1852-1870), avec la venue des « Têtes couronnées » de toute l'Europe et d'Afrique, fait connaître à l'étranger, ces merveilleux produits sucrés de l'Auvergne : pâtes de fruits et fruits confits, confitures et gelées, compotes et marmelades, pastilles et dragées, bonbons et sucres d'orge, chocolats et pralines. Pour mémoire, en 1865, la Confiserie est la première activité économique de la région clermontoise^[4].

Au siècle dernier une quinzaine de fabricants « industriels », situés à Clermont-Ferrand, Aigueperse, Royat et Vichy, produisent environ 4000 tonnes de produits finis issus de la transformation des fruits.

Leur organisation commerciale puissante est tournée vers l'exportation tant en Europe, qu'en Afrique du Nord, aux États-Unis ou au Japon.

La Confiserie d'Auvergne, industrie agro-alimentaire par excellence, offre environ 1200 emplois directs ; elle constitue une activité complémentaire au thermalisme, à l'agriculture et à l'industrie du pneumatique.



Facture de 1811 : les produits sont pesés en livres, le paiement est en francs et sous (20 sous pour 1 franc, comme pour la livre ancienne)
(collection personnelle H.M.)

Aujourd'hui, quelques anciennes Maisons perpétuent la tradition de ce savoir-faire ancestral, héritée de familles de Confiseurs. Ce sont ces « Histoires de Familles » que vous pourrez découvrir au fil des publications. Elles seront toutes structurées de la même façon et mettront en valeur un des personnages clés de leur histoire.

Puy Confit®

Association loi 1901 déclarée en Préfecture du PDD, N° W632020310
Adresse : 24 bis rue de la Crouzille, 63000 Clermont-Ferrand

[1] LAJONCHÈRE (Jean et Lucien), *Histoire des Confiseries d'Auvergne*, Clermont-Fd, Arts, Fleurs et vis, 2000

[2] Pierre POCHET, *Des pommes oubliées*, chronique de lignées de Confiseurs ayant contribué à la renommée de l'Auvergne (Conférence prononcée le 22.06.1988)

[3] Tribunal d'exception, présidé par un Commissaire du roi et composé de magistrats professionnels étrangers à l'Auvergne, qui jugea entre le 28 septembre 1665 et le 30 janvier 1666 des affaires de nobles et bourgeois pour ramener l'ordre et la paix civile.

[4] Statistiques industrielles des AD 63, série M, extraits du *Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne* (Avril-Juin 2001)

Le personnage : Paul AUGER (1869-1955)

« On disait de lui qu'il avait de petits yeux guillerets, les traits d'une finesse toute aristocratique, les cheveux légèrement pommadés au brillant belge – il avait été nommé Consul de Belgique en 1911 – et possédait une belle barbe blonde, objet de ses soins les plus attentifs ». « Son excellence mesurait 1,59 m et, lors des grandes cérémonies officielles, revêtait son bel uniforme noir et or, le chef surmonté d'un bicorne empanaché, et portait fièrement à son côté une épée académique »^[5]



Portrait de Paul AUGER (collection privée)

Le Dr Raymond DEVAL, petit-fils de Paul AUGER, se souvient : « Grand-père Auger avait toujours des bonbons dans ses poches.... Bien que n'ayant plus d'activité professionnelle, il se levait à 4 heures du matin, téléphonait pour connaître le prix des marchés et les communiquer à ses anciens collègues confiseurs »

[5] Article paru dans « Le Petit Rose » du 15 juillet 1912 signé Spectator, sous le titre « Son excellence » Monsieur Paul Auger, consul de Belgique, et repris partiellement dans la Revue du Vieux Clermont (n° 15, Avril-Mai-Juin 1963).

Né à Clermont-Ferrand le 18 février 1869, Paul AUGER, fils et petit-fils de Confiseur, dirige avec son frère Edouard puis seul de 1900 à 1921, la Confiserie familiale située depuis 1865 au n° 4 de la rue des Petits Gras à Clermont-Ferrand. Il épouse le 24 juillet 1893 à Thiers, Louise Antoinette MAROL née à Thiers le 8 juillet 1871^[6], fille de Louis MAROL, coiffeur et de Dame Jeanne DESLANDES, sans profession. De leur union, naissent à Clermont-Ferrand deux filles, Estelle Louise le 18 février 1894 et Jeanne Joséphine le 4 avril 1897 (cf. **Annexe 2** : Généalogie familiale).

Paul AUGER, comme beaucoup d'industriels confiseurs à cette époque participe à la vie publique de la ville : conseiller municipal, élu sur la liste de « **concentration républicaine** » en 1905 et 1908. A la même période, il devient juge suppléant, puis titulaire, au Tribunal de Commerce de Clermont-Ferrand. Il reçoit à ce titre, **les Palmes Académiques en 1903 et 1908**. Il est aussi nommé Officier du Mérite Agricole, Officier d'Académie et Médaillé de la Mutualité.

En parallèle, sollicité par le gouverneur d'Algérie il collabore à des expériences de culture fruitière dans les colonies africaines, spécialement en Tunisie et en Algérie. En remerciement, il est fait **Officier du Nicham-Iftikar**^[7] (« Fierté » en arabe) **en 1906, puis Commandeur en 1911**.

Toute sa vie, Paul AUGER vient en aide à ses collègues : pour preuve (cf. **Annexe 1**) une lettre adressée le 24 août 1898 à **Joseph VENTADOUR**, pâtissier originaire de Vierzon et propriétaire d'une fabrique de biscuits à Sainte Florine (63). C'est donc tout naturellement que, pour défendre les intérêts des Confiseurs d'Auvergne et étendre leur renommée, il a l'idée de créer le 24 juillet 1908 la **Chambre Syndicale des Confiseurs d'Auvergne**.

En 1925, à cinquante-six ans, Paul AUGER s'installe à Chamalières, au 115 Avenue de Royat, là où une partie de l'ancienne usine de cycles FAVOR a été reconvertie en un lot de villas. Il nomme son nouveau domicile : Thiba (2^{ème} sœur en Vietnamien), nom de la nourrice de son neveu, venue d'Indochine avec son beau-frère MAROL devenu veuf^[8].

Durant encore trente ans, il reste en relation avec les confiseurs de la Chambre Syndicale jusqu'à son décès le 18 janvier 1955 à Chamalières, à l'âge de 86 ans. Une de ses dernières allocutions date du 24 avril 1954^[9] lors de la remise, en tant que parrain, de la croix de chevalier de l'ordre du Mérite Agricole à **Pierre POCHET** (Confiserie Humbert)

[6] Arch. Dép.63, Commune de Thiers, 6E 1108, page 17 n°31

[7] Ordre honorifique tunisien créé en 1835 et attribué pour récompenser des services civils et militaires aussi bien aux ressortissants tunisiens qu'étrangers. Il est décerné jusqu'à l'abolition de la monarchie husseinite le 25 juillet 1957.

[8] Source familiale du Docteur DEVAL

[9] Article du journal « La Liberté » du 26 avril 1954, intitulé « Les confiseurs d'Auvergne fêtent leur président »

A la demande du roi Albert 1^{er} de Belgique, **Paul AUGER** est nommé **Consul de Belgique en 1911** à Clermont-Ferrand avec juridiction sur l'Allier, la Nièvre, le Cantal et le Puy-de-Dôme. Sa mission est d'assurer la protection des ressortissants belges exilés à Clermont-Ferrand et dans les quatre départements précités. Cette charge lui vaudra d'être « en sursis jusqu'à une date indéterminée »^[a] entre 1914 et 1918.

Durant le conflit mondial, et au moins jusqu'en 1922^[b], Paul AUGER est Directeur de la Confiserie Générale du Centre, située 25 avenue Charras à Clermont-Ferrand, rattachée à la Société Anonyme des Établissements Rouzaud. Puis il interrompt son activité industrielle, cède ses locaux à la **Cartonnerie Lafarge-Gorce**, fabricant de cartonnages fins pour Confiseurs, située 27 avenue Charras (qui prend le nom de **Cartona** quelques années plus tard) et vend sa marque « CGC » à la **Maison Valéry-Marcheix en 1924 (voir § 3)**.

[a] AD 63 : Registre matricule (bureau de Riom, Classe 1889, R 2968, page 36

[b] Archives privées : facture du 9 août 1922



La maison du Consul, avenue d'Italie (Coll. H.M.)

Généalogie familiale (cf. Annexe 1)

Le principe adopté pour présenter la généalogie familiale est de rechercher les ancêtres jusqu'à la première génération qui n'est pas du métier de confiseur-chocolatier, pâtissier ou boulanger. Pour la famille AUGER-SORREL, se succèdent ainsi **trois générations de Confiseurs**.

La première génération de confiseur est représentée par le grand-père maternel de Paul Auger, François **Antoine SORREL**, né le 1^{er} juin 1820^[10] à Saint Martin d'Hères (Isère) fils d'Antoine SORREL, cultivateur âgé de 33 ans et de Louise REY, cultivatrice. Lors de son recensement militaire en 1840^[11], il est peigneur de chanvre et « soutien de veuve » (son père est décédé le 16 décembre 1838^[12]).

Ce n'est qu'à son mariage^[13] le 7 janvier 1847 à **Saint-Martin-d'Hères** avec **Marguerite Antoinette BUSCAGLIONE**, couturière de gants, (née le 2.11.1820 à Saint-Martin-d'Hères, fille de Jean BUSCAILLON, Maître maçon, et Marguerite ARNAUD^[14]) qu'il est inscrit **dragiste (fabricant de dragées, métier bien spécifique aux Confiseurs)**. De cette union naît le 7.11.1847^[15] à Saint-Martin-d'Hères une fille Eugénie Estelle.

Les registres de recensements font apparaître la famille « SAUREL » composée d'Antoine, confiseur, son épouse et sa fille à Clermont-Ferrand, à partir de 1856^[16]. Antoine SORREL est-il alors **dragiste** ou **ouvrier-confiseur** chez un patron avant de s'installer définitivement en 1865, à 45 ans, au n°4 de la rue des Petits Gras comme le montre la facture de la page suivante ?

Antoine Sorrel décède à Clermont-Ferrand, le 18 juillet 1912 à l'âge de 93 ans.

[10] AD 38, Commune de Saint-Martin-d'Hères, 5E 422/5 page 100 n°10

[11] AM de Saint-Martin-d'Hères, 1H01 et 1H02

[12] AD 38, commune de Saint-Martin-d'Hères, 5E 422/6 page 213 n°1

[13] AD 38, commune de Saint-Martin-d'Hères, 5E 422/6 page 213 n°1

[14] AD 38, commune de Saint-Martin-d'Hères, 5E 422/5 page 102 n°25

[15] AD 38, commune de Saint-Martin-d'Hères, 5E 422/5 page 290 n°20

[16] AM Clermont-Ferrand, 1F2 17, 2 rue Neuve-Ste Claire (actuellement rue Gauthier de Biauzat, parallèle à la rue Ste-Claire) de la section Clermont-Nord

La deuxième génération de confiseur est représentée par les parents de Paul AUGER, **Eugénie Estelle SORREL** et **Léger Louis AUGER**.

Léger Louis AUGER, né à Clermont-Ferrand le 7.05.1841 est le fils de Laurent AUGER, huissier et de Dame Jeanne MOLLET. Il est caporal au 88^e de ligne^[17], sous les drapeaux, remplaçant de son frère « exonéré » de la classe 1859.

Eugénie Estelle SORREL, habitant avec ses père et mère 4 Rue des Petits Gras à Clermont-Ferrand, épouse le 22.02.1868 à Clermont-Ferrand, à l'âge de 20 ans, **Léger Louis AUGER**, âgé de 26 ans, **employé de banque**, ... qui habite 25 Rue des Gras^[18] soit à quelques dizaines de mètres de la famille SORREL.

Léger-Louis AUGER, dès la naissance de son fils **Paul-Eugène**^[19] le 19.02.1869, change de métier et devient ... **confiseur**. Quatre autres enfants naissent de cette union, **Jeanne Antonine** le 21.02.1870, les jumeaux **Constance Françoise** et **Edouard** le 06.02.1872 et **Edmond-Louis** le 02.07.1879.

Léger-Louis AUGER meurt prématurément le 5.02.1884 à l'âge de 42 ans (Paul n'a que 15 ans), et c'est tout naturellement que sa veuve, **Eugénie SORREL** continue la fabrication et la tradition de la Maison jusqu'à la majorité de ses enfants.



Entête de facture de 1899 (collection H.M.)

[17] AD 63, registres matricules R2797 n°1197 page 333

[18] AD 63, Commune de Clermont-Fd, 6E 113 183 p. 37 n°53

[19] AD 63, Commune de Clermont-Fd, 6E 113 183 p. 37 n°53

Eugénie Estelle SORREL décède, quinze ans plus tard le 23 août 1898 à l'âge de 50 ans.

Ses trois fils **Paul Eugène**, **Edouard** et **Edmond-Louis** restent **associés confiseurs** après le décès de leur mère.



Entête de facture de 1898 (collection H.M.)

De leur union naîtra deux filles, **Estelle Louise**, née le 18.02.1894 et **Jeanne Joséphine** le 04.04.1897, mais aucune n'épousant de Confiseur (Estelle épouse un juge et Jeanne un médecin), Paul AUGER vendit sa marque et son entreprise, comme il a été dit précédemment.



Entête de facture de 1905 (collection H.M.)

Après le décès de son père en 1884, **Edmond-Louis** (né le 02.07.1879 à Clermont-Ferrand.^[20]) vit avec sa mère, 4 rue des Petits-Gras jusqu'au décès de cette dernière en 1898. Lors de son recrutement militaire, il est **employé de commerce** et habite Avenue Charras^[21]. Engagé pour 5 ans en 1903 puis à nouveau en 1908, il participe aux campagnes militaires d'Algérie et à la guerre du Maroc du 1^{er} septembre 1911 au 29 juin 1913, date à laquelle il décèdera à Safran (Maroc).

Edouard est né le 06.02.1872 à Clermont-Ferrand. Il se marie le 07.04.1894 à Clermont-Ferrand^[22] avec Joséphine Gilberte MARTINI, fille de négociant. A la naissance de leurs filles (Marie le 06.04.1895 et Lucie le 03.08.1896) Edouard est confiseur, mais il quitte la profession au début du XX^e siècle pour devenir **agent d'assurance** de la Compagnie de l'Aigle^[23]. Lors de son recrutement militaire en 1892^[24], il est affecté aux « services auxiliaires » en raison « d'ankylose du coude gauche suite à fracture ». Il est tout de même mobilisé, bien qu'en sursis d'appel, le 14.03.1916 et reste dans les services auxiliaires du Ministère de la Guerre jusqu'à sa démobilisation le 15.04.1919. Il décède à Chamalières le 16.12.1946.

Resté seul, **Paul-Eugène** développe l'entreprise en l'installant dans des locaux plus grands, Avenue Charras à Clermont-Ferrand.

La troisième génération de confiseur est donc représentée par Paul AUGER qui épouse.^[25] à Thiers le 24.04.1893 Louise Antoinette MAROL, née à Thiers le 08.11.1871, fille de Louis MAROL, coiffeur et de Dame Jeanne DESLANDES.

[20] AD 63, Commune de Clermont-Fd, 6E 113/301 page 102

[21] AD 63, Registre Matricules Clermont-Fd, classe 1899, R3393 vol.4 n°1628 page 111

[22] AD63, commune de Clermont-Ferrand, 6E 947 page 53

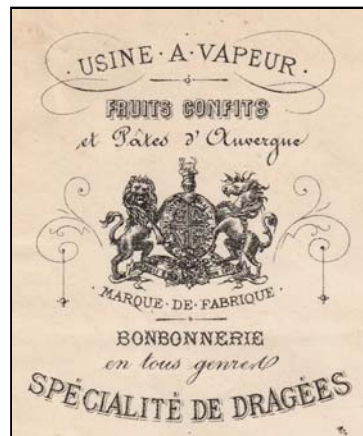
[23] AM Clermont-Fd, Recensement de 1901, 1F² 49 page 70

[24] AD 63, Registre Matricules de Riom 1892, R3083 vol.3 n°1387, pages 470 à 472

[25] AD 63, Commune de Thiers, 6E 1108 page 17

La marque de fabrique Confiserie Générale du Centre (CGC)

Le 8 avril 1910 Paul Auger dépose sa marque de fabrique C.G.C (Confiserie Générale du Centre)^[26] au tribunal de commerce de Clermont-Ferrand.



Au moins depuis 1886, le logo de la marque de fabrique s'inspire du blason de la Grande-Bretagne, dont on trouvera la lecture héraldique^[27] en page de couverture et la comparaison avec les armoiries de la couronne britannique (et de l'Angleterre)

L'activité de la Confiserie Générale du Centre

Les archives industrielles de l'entreprise n'ayant pas été déposées aux Archives Départementales, c'est au travers des factures, vieux papiers et boîtes de collection, qu'il est possible d'identifier ses activités.

Pour **les fournisseurs** de matières premières, telles que fruits, sucre et emballages, nous ne savons rien à ce jour.

Les clients connus aujourd'hui sont essentiellement régionaux : Clermont-Ferrand, La Bourboule, Issoire,

[26] Archives Nationale de l'INPI (Institut National de la Protection Industrielle), Registre 1 MA 162 19/1 et 20/1

[27] Daniel DEGEORGES, CGHAV et Association **Puy Confit**[®]

Isserteaux, Saint-Babel, Saint-Germain-Lembron, Montluçon, Saint-Flour et Ussel (Corrèze).

Bien que spécialiste de dragées (c'était le métier du grand-père Antoine SORREL), de gomme et de réglisse, nous retrouvons sur les factures l'ensemble des **produits** que les Confiseurs auvergnats de l'époque fabriquent, à savoir :

- Bâtons de guimauve, de réglisse
- Sucre d'orge candi, bonbons aux fruits
- Fondants simples
- Gomme n°1 blanche grosse
- Pralines roses ou fondantes
- Pastilles « galantes » de menthe, gomme ou réglisse, peppermint et Royal Mint
- Dragées « Potirons » (ordinaires), amandes faux-flots blanches, mélange CGC BL
- Dragées liqueurs ¼ plates, Dragées parisiennes
- Chocolats crème, chocolat praliné
- Seaux de marmelade d'abricot, gelée de groseille, confiture de cerise, tous fruits
- Caisses Pâte d'abricots et framboises, Pâtes trempées assorties
- Caisses fraises cristallisées
- Caisses angélique, écorce de poncire, citron et orange
- Etc...

Pour mettre en valeur nos produits du terroir, l'habitude est de les offrir dans des coffrets bois ou dans de magnifiques boîtes lithographiées telle que celle présentée en pages de couverture, et ayant contenu des fruits confits.

Le spécialiste des pastilles « Il Chante Clair »

(Boîte décorée d'un coq au milieu de fleurs d'angélique)

Paul AUGER, le 8 avril 1910 dépose une autre marque, celle de la pastille « Il Chante Clair » [28]

Pourquoi cet engouement pour le coq « gaulois » ? A cause, peut-être du jeu de mot dès l'Antiquité entre « gallus » (Gaulois) et le « gallus », le « coq », premier symbole du patriotisme contre les romains ? C'est surtout après la Révolution qu'il devient un symbole important remplaçant le lys, (il est supplanté par l'aigle sous les Premier et Second Empires). Or entre 1870 et 1914, on vit un patriotisme exacerbé de revanche dans un pays à majorité rurale, près du coq du poulailler, mais aussi sur le clocher des églises. Il est appelé **Chantecler** depuis le « Roman de Renart » et c'est un malin qui a su tromper le goupil... [29]

Edmond Rostand (1868-1918) à cette époque passe pour le plus grand dramaturge français, et la rumeur journalistique ne cesse d'enfler à propos d'une pièce mystérieuse. Représentée pour la 1^{ère} fois le 7 février 1910 au théâtre de la Porte Saint-Martin à Paris, elle s'appelle « CHANTECLER ».

Bien que le succès soit mitigé, les journaux sont pleins d'articles, de reportages, de photographies, d'anecdotes et

[28] Archives Nationale de l'INPI (Institut National de la Protection Industrielle) Registre 1 MA 161 290/1

[29] Source : Françoise POTTIER, professeur honoraire d'histoire, membre de l'Association Puy Confit

de caricatures. Et les confiseurs en imaginent des gourmandises.

Pour exemple, « La Marquise de Sévigné » crée spécialement pour Pâques 1910 le coq Chantecler. C'est un œuf d'autruche dont la monture est en bronze ciselé sur socle de marbre ; il est garni de chocolats fourrés de Royat, qualité « Excellence ».



Publicité de La Marquise de Sévigné en 1909 (collection H.M.)

Généalogie industrielle et commerciale

(cf. Annexe 3)

Les prédécesseurs :



4, rue des Petits Gras

Antoine SORREL est installé depuis 1865, sur le plateau central de Clermont-Fd, 4 Rue des Petits Gras. Pour se développer, l'entreprise acquiert en 1893 la **Maison Georges PARCELIER**, issue de la fusion au 01.01.1879 [30] avec le confiseur **François QUINETTE** – dépositaire de la marque de fabrique « **FQ** » [31] – installé depuis 1883 Avenue Charras, au n°19 (renuméroté 25 en 1904).

Georges PARCELIER et Georges FOULON (négociant à Paris) constituent à Paris le 6.12.1883 [32] une SNC « ayant pour objet l'exploitation du commerce de Confiserie en gros et de tous articles d'approvisionnements », l'usine à vapeur se situant à Clermont-Ferrand.



Entête de facture de 1893 (collection H.M.)

[30]AD 63, Série U 23806

[31]Archives Nationales de l'INPI, Registre 1 MA 151 23/1

[32]AD 63, Série U 23810

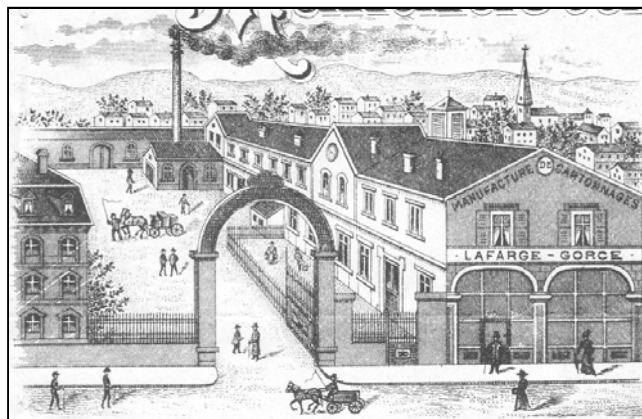
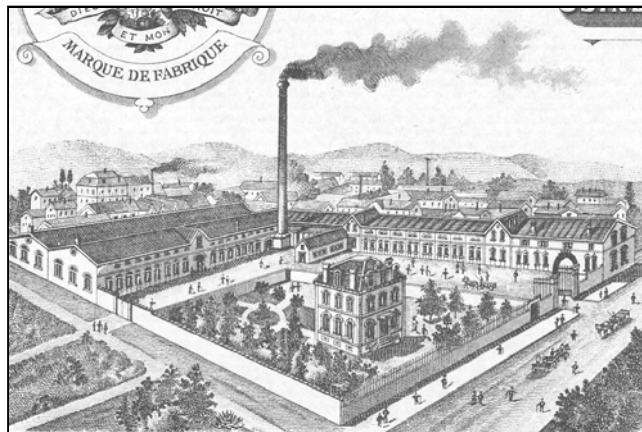
Le 01.05.1887^[33], les associés Georges PARCELIER, Georges FOULON et Charles FEDIT, créent la société qui prend la dénomination de « **Confiserie Centrale d'Auvergne**, ancienne maison de la Pomme d'Or, fondée en 1786 et qui a comme marque **FQ** ».

Elle est dissoute au 01.05.1893^[34], date à laquelle Louis AUGER s'installera Avenue Charras et fournira encore quelques années la société de fait « **FEDIT et FOULON** » basée à Paris, 15 rue du Temple.

L'usine de l'Avenue Charras à Clermont-Ferrand :

Les recensements nous informent qu'en 1891, Georges PARCELIER, âgé de 40 ans, loge au numéro 19 de l'Avenue Charras à Clermont-Ferrand avec son épouse Marie CONCHON, leur fille de 8 ans, la femme de chambre, une cuisinière, et **Jean LETHUAIRE**, employé confiseur de 35 ans et son épouse Antoinette CHALUS.

En 1911, Paul AUGER, « chef industriel », habite 13 Avenue de l'Esplanade (Avenue d'Italie aujourd'hui) et au 43 de l'Avenue Charras, logent **Edmond QUERREUR** (né à Clermont en 1869), confiseur patron avec son épouse Jeanne PÉNISSAT et leur fils Albert, ainsi que sa belle-mère et **six ouvriers**^[35]. (y a-t-il un lien entre ces deux confiseurs ?)



La cheminée de la photo du haut est bien celle de la Confiserie Générale du Centre, qui jouxte (photo du dessous) l'entreprise **Lafarge-Gorce**, « spécialisée en cartonnages fins pour confiseurs » nous dit la publicité de 1892 (au temps où elle était installée 29bis rue des Gras).

[33] AD 63,, Série U 23810

[34]AD 63,, Série U 23812

[35] AM de Clermont-Fd, Recensement 1F2 56, 1911 Sud

Du fait de la proximité des usines, c'est donc tout naturellement que Paul AUGER leur vend ses murs. La cartonnerie s'appellera « **Cartona** » dans les années cinquante.

Les confiseurs successeurs :

Comme on l'a vu précédemment, la Confiserie Générale du Centre bien que spécialisée en dragées, vend comme tous les confiseurs d'Auvergne, pâtes et fruits confits. Tout naturellement en 1924, Paul AUGER vend sa marque de fabrique à un membre de la Chambre Syndicale des Confiseurs, **la Maison Michel MARCHEIX**.

Michel MARCHEIX, né le 20.09.1846 à Saint-Priest-des-Champs (63) est déjà confiseur au n° 9 de la rue Neuve-Sainte- Claire (Gauthier de Biauzat), lorsqu'il se marie le 30.05.1874 à Clermont-Ferrand avec Catherine LAVAL née à Issoire le 14.11.1846 et réside à Lyon avec ses père et mère^[36].

Pour développer leur affaire, ils achètent successivement un terrain le 24.03.1888, boulevard Gergovia, n° 95 au lieu-dit « *la Source de Jaude* » puis le 15.07.1891, le jardin contigu comportant une source d'eau minérale dite « *puits artésien* ». La confiserie y est transférée.



Michel **MARCHEIX** décède le 8 janvier 1905, laissant deux filles : **Jeanne-Pauline** qui épouse un pharmacien établi à Aurillac, François Gallo, **et Marie-Louise** qui poursuit l'activité avec le concours de son époux **Dominique Louis VALÉRY**, Officier d'Administration d'origine Corse, reconverti....dans le métier de Confiseur.

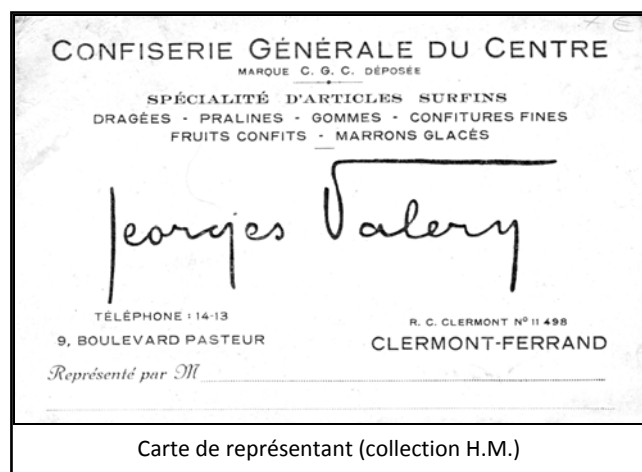
La fabrique prend le nom de **VALÉRY-MARCHEIX** en 1927 après avoir racheté à Paul AUGER la **marque CGC**.



[36] AD 63, Commune de Clermont-Fd, 6 E 113/134 page 101

Quelques mois avant le décès de Dominique Valéry (le 01.12.1930), ses deux fils **Michel-Jean et Georges-Michel** créent le 12.03.1930 la SA des « Ets VALÉRY-MARCHEIX »^[37] :

- **Georges VALÉRY** s'installe au n° 9 du boulevard Pasteur à Clermont-Ferrand et s'interdit de travailler les fruits confits et l'angélique, activité réservée à la maison-mère.



Carte de représentant (collection H.M.)



Seau à confiture 1930

- **Michel VALÉRY** reprend les locaux du boulevard Gergovia.

Le 07.05.1931^[38], la Société anonyme établie entre les deux frères est liquidée et c'est **leur mère Marie-Louise Marcheix, Veuve VALÉRY**, qui reprend la société.

Le 15.04.1943, Madame Veuve MARCHEIX s'associe à la société de jus de fruits JUFRANC située à Paris pour créer la SARL des Ets VALÉRY-MARCHEIX et Cie. Elle a pour objet l'exploitation du fonds de commerce de confiserie, la fabrication et la vente de boissons gazeuses.... et l'exploitation d'une source minérale ...

[37] AD 63, Tribunaux de Commerce Série U 23863

[38] AD 63, Trib. commerce Série U 23868

connue sous le nom de « *Source du Puits Artésien* » acquise par Michel MARCHEIX le 24.03.1888^[39].

Cette société est acquise par les Brasseries de la Meuse en 1949, et transférée à Poitiers le 01.03.1951^[40].

ANNEXES : pages suivantes

Annexe 1 :

Lettre à l'entête AUGER FRÈRES, fournissant à M. VENTADOUR, biscuitier à Ste-Florine (43) la recette d'une marmelade d'abricots, probablement destinée à faire de la pâte de fruit. Une belle entraide, qui ne semble pas considérer des « secrets de fabrication » !

Annexe 2 :

Tableau généalogique AUGER-SORREL

Annexe 3 :

Généalogie « commerciale » AUGER-SORREL

NDLR

Mais cette histoire a une suite, dans laquelle fut impliqué Paul AUGER, celle de la **Chambre Syndicale des Confiseurs d'Auvergne**, créée en 1908 et dont il fut le premier président.

En outre, il ne faut pas oublier l'histoire ancienne avec la constitution dès 1595 de la **Confrérie Sainte-Geneviève**, réunissant les Confiseurs

... non plus que **La Ruche d'Auvergne**, société de secours mutuel des Ouvriers Confiseurs de Clermont-Ferrand, créée en 1873.

Nous vous transmettrons ces compléments dans le prochain numéro de « **A moi Auvergne !** »

[39] AD 63, Trib. commerce, actes sociétés 1272 W 58 - 19448

[40] AD 63, Trib. commerce, actes sociétés 1272 W 58 - 19449

ANNEXE 1 : lettre d'entraide

Confiserie Générale du Centre
USINE À VAPEUR
MSON VVE AUGER - SORREL
Fondée en 1865

19, Avenue Charras, 19,
CLERMONT-FERRAND

Le 28 Août 1898

Monsieur Portacour
Santa Helena

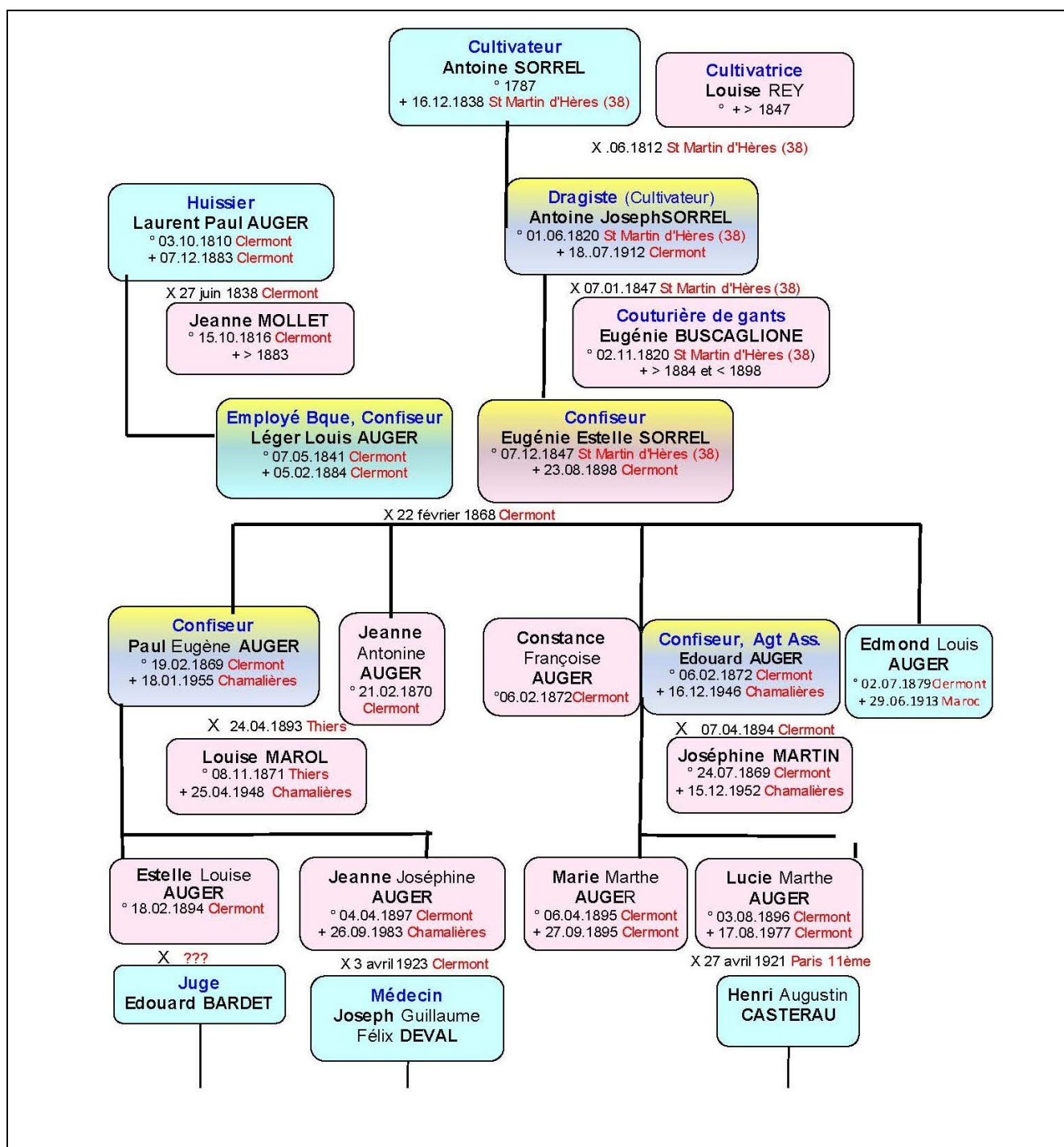
SPÉCIALITÉ DE DRAGÉES
COMME & RÉCLISSE
FRUITS CONFITS
PÂTES D'ABRICOTS & CONFITURES D'AUVERGNE.

Je m'empresse de faire réponse à votre lettre du 28 ct.
Voici comment nous pratiquons à la maison.
On commence d'abord par dénoyauter les abricots
ensuite nous les faisons fondre sur le feu (en y ajoutant un
tout petit peu de sucre pour éviter qu'ils ne prennent à la bassine)
Il faut les tenir remués tout le temps, une fois que vos
abricots sont fondus vous avez une pulpe que vous
passez à la passoire en cuivre, une fois la pulpe faite
vous la tretez et vous la sucrez à raison de 80 pour
cent de sucre ou glucose, c'est à dire que pour faire
une bonne marmelade il faut 100^g abricots 80^g sucre ou glucose
(vous l'obtenez encore meilleur on la fait avec du sucre)
Pour faire votre pulpe il faut cuire votre sucre ou tout
simplement le faire fondre dans votre pulpe lorsqu'il est encore
chaud bien mélanger le tout et ensuite le cuire
dans un poêlon en cuivre et par petite quantité

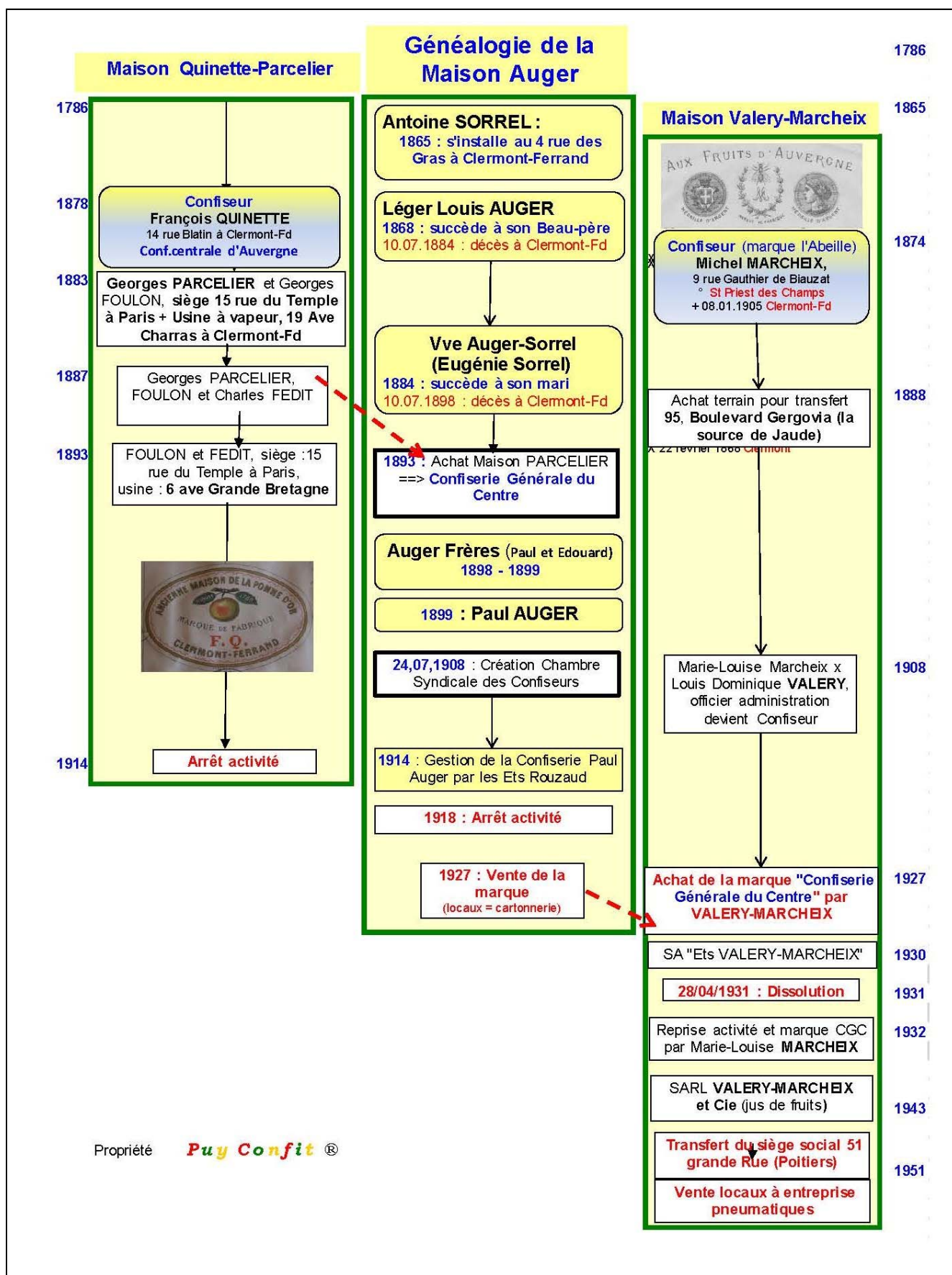
« Je m'empresse de faire réponse à votre lettre du 28 ct.

« Voici comment nous pratiquons à la maison. On commence d'abord par dénoyauter les abricots, ensuite nous les faisons
« fondre sur le feu (en y ajoutant un tout petit peu de sucre pour éviter qu'ils ne prennent à la bassine) Il faut les tenir remués
« tout le temps. Une fois que vos abricots sont fondus vous avez une pulpe que vous passez à la passoire de cuivre. Une fois la
« pulpe faite vous la tretez et vous la sucrez à raison de 80 pour cent de sucre ou glucose »

ANNEXE 2 : Généalogie familiale AUGER-SORREL



ANNEXE 3 : Généalogie « commerciale AUGER-SORREL



LES CONFISEURS DE LA RÉGION CLERMONTOISE (2^{ème} partie)

Les organisations sociales

par Hélène MARTIN cghav-3409)

La solidarité entre confiseurs

Les Confiseurs d'Auvergne ne se sont jamais regroupés au sein d'une corporation de métier mais en une communauté appelée « **La Confrérie Sainte Geneviève** ». Créée en 1595, elle a été supprimée par le décret d'Allarde du 17 mars 1791, entériné par la loi « Le Chapelier » du 14 juin 1791 [41]

La Confrérie Sainte-Geneviève

Première communauté commune des confiseurs, dont les statuts, revêtus des Lettres patentes du Roi furent déposés au Greffe de Police de Clermont-Ferrand en 1595 (AD63, série B, C ou E).

« Pour marquer la fierté d'exercer une profession utile, pour s'assurer une protection céleste et partager périodiquement quelques joies festives, ils se sont regroupés fraternellement dans une confrérie pieuse ». Cette confrérie a été dissoute dans la tourmente de la Révolution française, supprimée définitivement en 1791. (*Histoire des Confiseries d'Auvergne pp. 167-9*)

Société de secours mutuels (n° 63-18) statuts approuvés par le préfet le 3 mars 1873. Dossier complet aux Archives nationales CAC 820328 (Centre des Archives de Fontainebleau). Trente membres adhérents fondateurs.

Premier président élu le 27 mars 1873 : Pierre BAUX, secrétaire Charles HUMBERT. (Pp. 170-8 de *l'Histoire des Confiseries d'Auvergne*).

Objectifs :

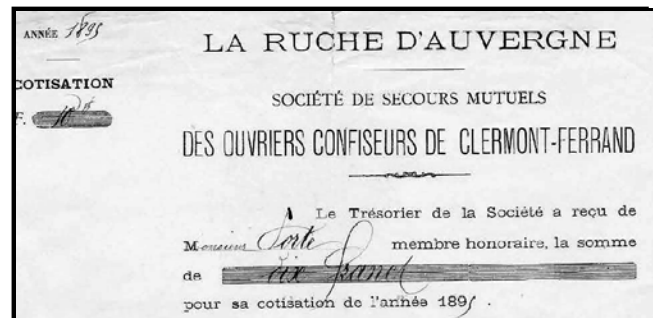
- Rôle d'organisme de protection sociale :
- Donner les soins du médecin et les médicaments aux sociétaires malades
- Leur payer une indemnité pendant le temps de leur maladie
- Pourvoir à leurs funérailles

Deuxième président : Jean BOSTMUMBRUB élu le 6 février 1876 Il met en place des modifications statutaires :

La Société de secours mutuels des Ouvriers Confiseurs de Clermont-Ferrand devient **La Ruche d'Auvergne** (voir ci-contre le reçu de cotisation d'Antonin PORTE en 1895)

Le 13 avril 1965, fusion, de la société mutualiste avec la société n°63-45 appelée « **Mutuelle familiale des anciens soldats** » dont le siège était fixé à la maison de la Mutualité, place du 1^{er} mai à Clermont-Ferrand.

[41] Wikipedia : cette Loi proscriit les organisations ouvrières, dont les corporations de métier, mais aussi les rassemblements paysans et ouvriers ainsi que le compagnonnage. Elle interdit de fait les grèves et la constitution des syndicats au cours du siècle suivant, et certaines formes d'entreprises non lucratives comme les mutuelles.



Reçu de cotisation d'Antonin PORTE pour 1895 (collection HM)

Association d'entraide des Confiseurs Confituriers Clermontois

Déclarée le 23 décembre 1943 Parution au JO du 4.01.1944. Archivée dans boîte N°13 – n°2380 de l'association – Versement Archives Départementales du Puy-de-Dôme 1396W 13 du 3/10/1996

Organisait les arbres de Noël (cinéma dans impasse rue Grégoire de Tours, au-dessus de la banque Nüger), l'achat de pommes de terre, etc...

Amicale des Employés de la Confiserie :

Déclarée le 27 novembre 1962 ; parution au JO du 7.12.1962. Archivée dans boîte N°24 – n° 4878 de l'association – Versement Archives Départementales du Puy-de-Dôme 1396W 24 du 3.10.1996

Chez M.Mouleyrgue, bar le Montcalm, rue de Montcalm à Clermont. **La Ballade du Confiseur**, sur l'air de la Ballade des Baladins de Gilbert BÉCAUD a été créée lors du banquet du 22 février 1969.

La Ballade du Confiseur



Musique de Gilbert BÉCAUD (*La Ballade des Balladins*) et paroles composées par l'assemblée de l'Amicale des Employés de la Confiserie pour leur banquet de 1969.

Un abricot longeant la Tiretaine
 Las d'être seul, descendait vers la Mairie
 Une reinette, suivant le Val d'Allier
 Prête au dialogue, voulut bien s'y plier.
 Mais des lointains tropiques surgit un pain de sucre
 Qu'un Auvergnat malin sitôt fondit sur eux
 Bassines et spatules furent bientôt mises en jeu
 Ainsi concertation
 Devint intervention.

Refrain entre chaque couplet :

Chante, chante, joyeux confiseur
 C'est la ballade, c'est la ballade
 Qu'en Auvergne on reprend tous en chœur
 C'est la ballade du confiseur.

Cerises et fraises, avec curiosité
 A cette fête, croyant participer
 Sur la bassine, s'étant penchées à tord
 Hélas bientôt, subirent le même sort.
 Prunes Reine Claude et Poires, aussi bien qu'Angélique
 Réputée indomptable, durent subir la technique
 Et le cœur arraché, la peau toute pelée
 Se trouvèrent sans plumage
 Parées pour le glaçage.

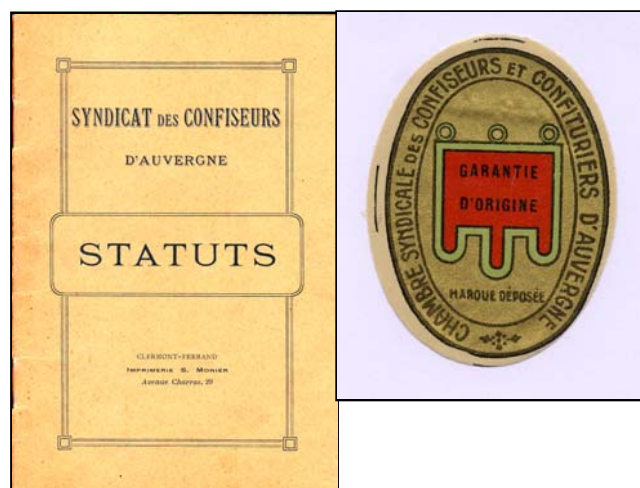
Refrain

Malgré le sort, évidemment funeste
 Que Confiseurs, selon les mêmes gestes
 Depuis des siècles, réservent à notre flore
 Les victimes semblent bien leur dire... encore
 Car si les végétaux courent vers leur destin
 Sur lequel nous veillons, nous autres les humains
 Dieu nous pardonnera, car entourés de soins
 Ils trépassent sans pleurs
 Des mains des Confiseurs.

Refrain

La Chambre Syndicale des Confiseurs d'Auvergne

La Chambre Syndicale des Confiseurs d'Auvergne créée le 24 juillet 1908 dont Paul AUGER est le premier président, dura près d'un siècle.



Statuts de 1908 et étiquette après 1942
 (dons de Mme Guichard, Maison Vieillard à l'Assoc. **Puy Confit**®)

L'article 3 de ces statuts nous en précise l'objet :

- Resserrer les liens de confraternité qui doivent unir les membres d'une même corporation

- Assurer un centre de surveillance et d'action pour la défense des intérêts généraux et particuliers dans les rapports avec le Gouvernement, les Pouvoirs Publics, les Administrations en général, les Chambres de Commerce, la Presse, etc.

Voici deux exemples de solidarité entre membres de la chambre syndicale :

- Lors de l'Exposition du Centre de la France en 1910, la Chambre Syndicale a construit un stand spécifique.
- Au cours des deux guerres mondiales, compte tenu de la rareté des matières premières, l'achat de sucre se fait en commun pour l'ensemble des membres du syndicat.

Elle changea de dénomination le 25 mars 1942 pour devenir la **Chambre Syndicale des Confiseurs, Confituriers et Conserveurs de Fruits**

Plusieurs changements de statuts ont lieu au cours des décennies. Un des plus importants intervient lors de l'Assemblée Générale du 14 juin 1950 ; la Chambre Syndicale a aussi pour objet **d'examiner tous les problèmes économiques et sociaux intéressant la profession.**

C'est ainsi que l'on peut trouver dans les archives¹ quelques statistiques comme les achats d'angélique effectués dans les années 50 par chacune des entreprises ainsi que les productions des confiseurs au cours des années 60 (470 t. de confitures et marmelades, 230 t. de conserves de fruits, 500 t. de pâtes de fruits et 375 t. de fruits confits) (*Don de Madame Christiane Guichard à l'Association **Puy Confit**®*)

Huit présidents différents se succédèrent au cours des décennies (voir en annexe 5). Il est à noter que les représentants de la famille LAGAYE-POCHET (Maisons Cromarias et Confiturerie Humbert) en sont les dirigeants pendant plus de 50 ans entre 1916 et 1970.

En 1908, le syndicat rassemble douze entreprises clermontoises. En 1958, elles sont encore une douzaine et l'ouverture aux entreprises bourbonnaises en 1966 permet de conserver un certain dynamisme jusque dans les années 80.

Pour mémoire, un livret a été édité par les imprimeries Mont-Louis de Clermont-Ferrand pour le cinquantenaire et les 75 ans de la Chambre Syndicale en 1958 et 1983.

La dernière action connue de la Chambre Syndicale des Confiseurs d'Auvergne date de décembre 2006 lors de l'établissement du cahier des charges pour la demande d'Indication Géographique Protégée concernant le produit « **Pâtes de Fruits d'Auvergne** »... qui n'a pas encore été reconnue. Six membres, représentant les sociétés Cruzilles, Moinet-Vichy-Santé, Vieillard, La Confiserie Thermale, la Chambre Régionale des Pâtisseries-Confiseurs d'Auvergne et la Chambre Artisanale des Pâtisseries étaient associés.

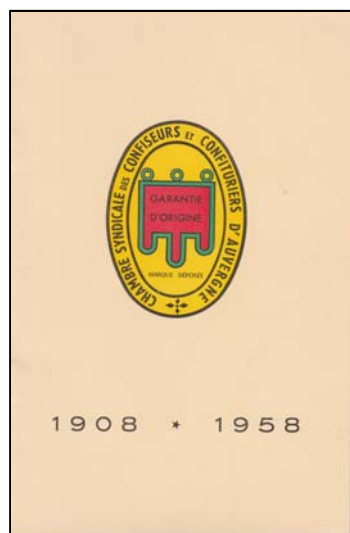
Il existe aujourd'hui une Chambre Nationale de la Confiserie, une Chambre Nationale de la Chocolaterie et une Fédération Régionale des Pâtisseries Chocolatiers.

Aujourd'hui, seule l'Association **Puy Confit**®, avec le soutien de ses adhérents professionnels, de ses confiseurs-chocolatiers, de ses descendants de confiseurs et de ses amis, fait connaître l'aventure et la tradition ancestrale de cette activité sur notre territoire auvergnat et contribue autant que faire se peut, à son développement.

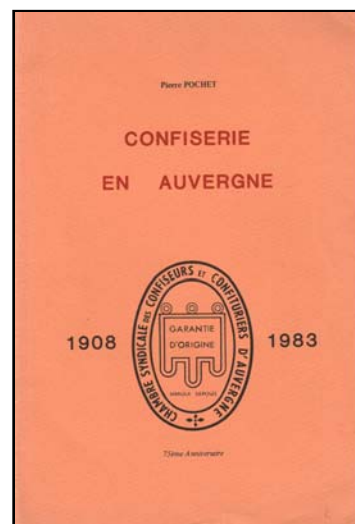
Historique des membres de la Chambre Syndicale des Confiseurs d'Auvergne

	Président		Siège	Bureau	membres
1908-1916	Paul AUGER (1869-1955)	Confiserie du Centre	1 Bld Desaix et 1 rue Latour d'Auvergne	Vallon de La Villette, VP Honoré HUMBERT, secrétaire-trésorier	BERTHIER, COQUERY, FAYDIT, FRADIT, GUILLAUMIN, LAGAYE, PRUNIÈRE, ROUSSELLE, ROUZAUD, VALÉRY, VIEILLARD
1916-1924	Antoine LAGAYE (1858- 1924)	Cromarias			
1924-1928	M. CHAUVET	Aubert		1928 : Henri DISCHAMP, VP Maurice BERTHIER, Secrétaire-trésorier	
1928-1945	Paul POCHET-LAGAYE (Maire de Clermont en 1935) (1885-1945)	Cromarias	25 mars 1942 : 18 rue Morel-Ladeuil	1942 : Henri DISCHAMP, VP Maurice BERTHIER, Secrétaire-trésorier	1937 : 10 membres
1945-1969	Pierre POCHET, fils de Paul (1912-2002)	Humbert	1^{er} mars 1968 : 9 rue Dumaniant	1950 : Alfred GAUFFRIDY, VP Camille Cruzilles, secrétaire René POCHET, trésorier 1958 : M. DISCHAMP, Prés. Honneur A. GAUFFRIDY, VP Gaston CRUZILLES, secrétaire René POCHET, trésorier 1966 : Gaston CRUZILLES et Raymond DUBOIS, VPs René POCHET, secrétaire-trésorier Andrée TRUCHI, membre	1958 : AUBERT, BERTHIER, CROMARIAS, CRUZILLES, HUMBERT, Marquise Sévigné, VALLON de LA VILLETTE et PRUNIÈRE, Vieillard 1966 : hors Clermont Confiserie Thermale LEMOALLE à Puy-Guillaume MOINET à Vichy ROUDAIRE à Vichy
1970-1982	Gaston CRUZILLES (1927-2002)	Cruzilles	1^{er} octobre 1973 : 31 rue Pascal	1972 : Pierre POCHET, Prés. Honneur Jean BERNARD, VP Michel POCHET, secrétaire Andrée TRUCHI, trésorier	BERTHIER, CRUZILLES, GAUFFRIDY-AUBERT, HUMBERT, VIEILLARD, GOUT (Ris en 1945), Bonbon d'Auvergne (Puy Guillaume), BRUNET (Etroussat), Confiserie du Lama et Conf. Thermale (Cusset), MOINET (Vichy)
1983-1994	Jean BERNARD (1939-)	Confiserie Thermale	31 rue Pascal	1983 : Gaston CRUZILLES, VP Michel POCHET, VP JC. GUICHARD, trésorier-secrétaire	<i>Elections non validées par l'autorité préfectorale en 1983 → Gaston CRUZILLES redevient président</i>
1995-	Pierre MERMOUD (1940-)	Cruzilles	URIAA-A, 30 rue Georges Clémenceau	JC.MOINET, VP, Moinet-Vichy-Santé M.CORTES, Trésorier-Secrétaire, Confiserie Thermale	

La Chambre Syndicale a édité deux livrets pour commémorer ses 50 ans et ses 75 ans



(Collection HM)



CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY

Commande de Publications du CGHAV

Commande à adresser à : Monsieur Henri PONCHON
5 rue des Fontenelles
92310 SEVRES

Règlement exclusivement par chèque à l'ordre du CGHAV

(page à découper, photocopier ou recopier)

« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL.....	13 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET	13 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI	13 Euros
« Généalogie des familles BÉAL... », 2 ^{ème} Ed. par Pierre Lucien POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat, Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat, Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat, Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†)	29 Euros
« Généalogie de quelques familles aux confins d'Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL	27 Euros
« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE	27 Euros
« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON.....	8 Euros
« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON	8 Euros
« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY.....	15 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18 ^e siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J.P. BARTHÉLEMY	29 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18 ^e siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J.P. BARTHÉLEMY	29 Euros
« Les JALABERT de Grandval » par François CHALAMAUD (21 pages)	11 Euros
« Les DUBOURGNOUX d'Olliergues, St Gervais-sous-Meymont et Courpière » par Fr. CHALAMAUD (62 p.)	21 Euros
« Généalogie des familles CHAPPAT » Tome I (187 pages), par Marc CHAPPAT	29 Euros
« Généalogie des familles CHAPPAT – Arlanc » Tome II (121 pages), par Marc CHAPPAT.....	25 Euros

Les prix indiqués sont nets de frais de port.

Ci-joint Chèque sur : numéro : de : Euros

Adresse d'expédition

Mr / Mme / Mlle.....

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Appel de Cotisation 2017

Le bordereau de renouvellement de cotisation est toujours très important car ce n'est que grâce à lui que nous pouvons vous joindre ou authentifier votre utilisation de la partie privative de notre site internet ou de GeneaBank.

En effet, notre site comporte deux espaces : un « espace public » accessible à tous, et un « espace privé » réservé à nos membres, sur lequel vous retrouverez à terme tout le contenu du numéro spécial « Guide Pratique 2017 » avec ses index et les textes des anciens numéros de notre revue, qui constituent le véritable patrimoine de notre Cercle.

Pour accéder à cet « espace privé » vous aurez besoin de deux codes : l'un, votre « Identifiant » ou « **Nom d'utilisateur** », normalement basé sur votre numéro d'adhérent. L'autre est un « **Mot de Passe** » calculé directement par l'ordinateur qui supporte notre fichier.

Ces « Nom d'utilisateur » et « Mot de Passe » sont les mêmes sur le site et sur GeneaBank.

Votre numéro d'adhérent est indispensable dans les deux cas et vous le trouverez sur votre carte ou sur l'étiquette d'adressage de « A moi Auvergne ! ». Conservez-le soigneusement.

Si vous perdez ce « **Mot de Passe** », le site internet pourra vous aider : quand vous lui aurez communiqué votre « **Nom d'utilisateur** » et que vous aurez cliqué sur le bouton « **Mot de passe oublié** », il vous dirigera sur un formulaire de contact qui vous permettra de nous adresser votre demande.

En ce qui concerne le **Forum**, nous devons pouvoir vous identifier et le mieux est que vous nous indiquiez l'adresse électronique que vous utilisez pour vous connecter, si celle-ci est différente de votre adresse habituelle.

Attention à la communication de ces adresses : il ne faut pas que nous fassions d'erreur en la transcrivant : **SVP, écrivez-la en capitales en notant bien tiret (haut ou bas) et points.**

Date limite : 20 janvier 2017

Pour un fonctionnement harmonieux de notre Cercle et pour la livraison régulière de votre revue préférée, il est important d'effectuer le règlement de votre cotisation **avant le 20 janvier**.

En effet, le 20 janvier est la date du lancement des opérations de routage du prochain numéro de « A moi Auvergne ! » (n° 159). Si vous n'aviez pas réglé votre cotisation à cette date, nous devons réaliser manuellement le routage de la revue avec un coût postal nettement plus élevé et du temps perdu pour la manipulation supplémentaire. Et c'est le temps qui nous manque le plus !

De même vous ne disposerez qu'avec retard de vos points GeneaBank du semestre.

Pour accompagner votre chèque de règlement, remplissez soigneusement la totalité du bordereau avec une attention particulière pour votre adresse internet. Notez également votre numéro de téléphone, fixe et/ou mobile, qui ne sera jamais diffusé (pas plus que votre adresse), mais utilisé seulement pour vous contacter en cas de difficulté particulière.

Avec nos sentiments les plus amicaux,

Votre Conseil d'Administration

Depuis cette année, vous avez la possibilité de régler votre cotisation par un virement bancaire qui, en principe, est gratuit dans la zone euro (virement SEPA). Il vous sera sans plus utile en Europe qu'en France. **Attention** : tout changement de coordonnées, nécessite un bordereau

Il en est de même pour une première adhésion (bordereaux disponibles sur le site www.cghav.org)

COUPON RÉPONSE À RETOURNER À :

C G H A V,

chez M ou Mme BELLIER

Bel Horizon – Allée des Rossignols

63780 - St GEORGES-DE-MONS

Je renouvelle ma cotisation au Cercle Généalogique et Héraldique de l'Auvergne et du Velay et / ou mon abonnement à son bulletin « A moi Auvergne ! » pour l'année **2017**.

Remplissez toutes les lignes de ce bordereau

Si votre adresse a changé cette année, aidez-nous en cochant la case ci-contre

Nom :

Prénom :

Numéro d'adhérent :

Bâtiment, Escalier :

Adresse :

Code Postal et Localité :

Téléphone (*confidentiel, ne sera utilisé qu'en cas de difficulté*) :

Montant 2017 : Euros (par chèque à l'ordre du CGHAV)

ou (depuis cette année) par virement bancaire (France et zone Euro) :

IBAN : **FR76 1820 6002 8565 0293 0079 204**

Intitulé du compte : ASSOC. CERCLE GENEALOGIQUE ET HERALDIQUE DE L'Auvergne

Cotisation et réabonnement : **France et Dom-om : 33 €** – Europe : **36 €** – Outre-mer par avion : **40 €**

Membre Bienfaiteur : à partir de **100 €** (avec reçu fiscal partiel, au-delà de la cotisation)

Abonnement à la revue sans être adhérent : France et Dom-Tom : **31 €** – Europe : **34 €** – Outre-mer : **38 €**

Cotisation sans abonnement à la revue : **25 €** (tous les services **sans la revue**)

Le timbre annuel de la FFG est à votre disposition si vous en avez besoin (par ex. pour accéder à la bibliothèque d'un autre cercle). Pour des raisons d'économie, nous ne l'envoyons que si vous nous le demandez (avec une enveloppe timbrée **pré-adressée**).

Abonné sans être membre, vous n'avez pas accès à GeneaBank ni à l'espace privé de notre site internet et ne pouvez pas participer Forum internet de Questions / Réponses.

Tous nos membres ont accès à **GeneaBank**, mais pour cela vous devez nous indiquer une **adresse électronique valide** (qui peut être celle d'un parent ou d'un ami, si vous n'en avez pas)

Adresse électronique :@.....

Identifiant du Forum (si vous en avez créé un)

(Attention à écrire très soigneusement votre adresse électronique. Faites-le en **majuscules**, même si elle doit être en minuscules. En particulier, **attention aux points et aux tirets** qui peuvent être « - » ou « _ »)

Date et Signature :

Feuillelet détachable pour le règlement de la cotisation

Une dynastie de MAÎTRES BOULANGERS à CLERMONT au XVII^e siècle

par Françoise DESPORTES-BONTOUX (cghav-1692)

En prenant connaissance, dans l'avant-dernière livraison de « *A moi Auvergne !* » (n° 156, mai 2016) du très intéressant article de Jean-Pierre BARTHELEMY « *Clermont à la fin du 17^e siècle* », j'ai eu la surprise d'y rencontrer mon plus ancien ancêtre éponyme connu, Jacques CLERMONT, **maître-boulangier**. Il figure sur le document qui recense les maîtres de plusieurs communautés de métiers qui, en février 1693, ont eu à donner leur point de vue sur la dramatique situation que connaissait alors la ville.

Parmi les quarante deux boulangers cités, je trouve aussi Jean CLERMONT, frère ou peut-être cousin de Jacques, Gabriel BOUTIN l'oncle maternel de Marie LAMBY épouse de Jacques, Antoine ARDAILLON et Jean COUPELON, deux proches, sans oublier Antoine PEYRONNET qui fut témoin au mariage de Jacques et Marie à Saint-Pierre en novembre 1688.

Il y a de très nombreuses années, les riches archives clermontoises m'avaient permis de dresser l'arbre ascendant de ma grand-mère paternelle, Jeanne CLERMONT, née à Marseille en janvier 1876, et d'y accrocher une quarantaine d'individus, vivants entre 1630 et 1800, début du 19^e siècle, où l'arrière-grand-père de Jeanne, Jean-Baptiste François, a quitté définitivement l'Auvergne pour s'installer à Aix-en-Provence et s'y marier.

Les registres BMS longuement scrutés m'avaient aussi amenée à considérer l'itinéraire de Jacques, né à Allagnat (*devenu à la Révolution commune de Ceyssat-Allagnat puis Ceyssat-63*) et venu faire son apprentissage à Clermont, où il fera souche ; celui aussi de Ligier LAMBY, le futur beau-père, en tout point identique. J'avais encore noté que, sur trois générations, « mes » CLERMONT ont épousé sur les paroisses Saint-Pierre et Saint-Adjutor des filles de maîtres-boulangers, parfois elles-mêmes petites-filles de maîtres, élite sociale du métier. Formant ainsi une véritable dynastie fournissant en pains, avec d'autres bien sûr, les habitants des deux paroisses les plus peuplées de la ville, pendant plus d'un siècle. Et aujourd'hui, j'ai eu envie de partager cette « mini-histoire » avec nos cousins d'Auvergne.

Lorsque Jacques CLERMONT épouse « *par paroles de présent* » dans l'église Saint-Pierre, Marie LAMBY, ce 7 novembre 1688, nous apprenons qu'il est originaire de la paroisse d'Allagnat dont le curé a adressé son consentement écrit au mariage. Il sera malheureusement impossible de trouver Jacques dans ce village dont les archives conservées ne débutent qu'en 1695. Mais le premier registre permet de constater la fréquence du patronyme au masculin comme au féminin, et il est raisonnable de supposer que le Pierre CLERMONT, marié en 1697, est ce jeune frère témoin au mariage de 1688. Jacques a dû naître vers 1660 : à sa mort à Clermont en 1725, on le dit "*âgé d'entour 65 ans*". Il est donc venu en ville à une date qui nous échappe, pour s'y former au

métier de boulangier. Il y rejoignait Jean CLERMONT, son aîné de trois ou quatre ans, maître-boulangier de 28 ans quand il se marie à Saint-Pierre en 1685 avec la fille d'un maître-vinaigrier. (notons que Jacques n'est pas témoin à cette union). Jean est peut-être le frère, plus sûrement le cousin de Jacques, en tout cas un très proche, parrain du premier enfant de Jacques et de Marie, une fille baptisée le 31 décembre 1690.

Jacques, peut-être dispensé d'un long apprentissage, accède rapidement à la maîtrise et c'est ainsi qu'il fait partie des 42 qui soutiennent au début de 1693 la position du Conseil en faveur de la suppression des droits d'entrée sur certains produits!

Rien ne me dit que Liger LAMBY, le père de Marie – déjà mort en 1688 – était lui aussi originaire d'Allagnat ; rien sinon la fréquence du patronyme sur le registre de la paroisse et le fait que Marie ou son frère Pierre (encore un maître-boulangier !) y figurent plusieurs fois comme marraine ou parrain. La présence aussi du nom de baptême Liger ou Ligier peu répandu, me semble-t-il, dans les environs. Alors je parie que plusieurs années avant Jacques, il a quitté Allagnat. Il a fait son apprentissage à Clermont sur la paroisse de Notre-Dame-du-Port, peut-être auprès de Guillaume BOUTIN dont il épousera la fille Clauda le 4 février 1664, avant de s'installer comme maître à Saint-Pierre. Sans doute n'avait-il plus sa place sur Notre-Dame-du-Port où œuvrait déjà son beau-frère Gabriel BOUTIN!

Retrouvons à présent le couple Jacques CLERMONT et Marie LAMBY. De nombreux enfants lui sont nés. Le dernier, Jean, vient au monde en mars 1710. Il n'a pas 10 ans à la mort de sa mère et juste 15 à celle de son père. Aussi est-il confié à la curatelle d'Antoine, son aîné déjà maître-boulangier sur la paroisse et marié depuis 1720. Antoine forme son jeune frère, l'amène à la maîtrise, puis l'autorise – il est encore mineur^[1] – à épouser le 25 novembre 1734, Anne BELARD, paroissienne de Saint-Adjutor, quartier où vivra désormais le jeune ménage. Anne, un peu plus âgée que Jean, est fille d'Antoine, maître-boulangier comme il se doit, et d'Anne COUPELON, qui meurt quatre jours après le mariage de sa fille qu'elle a autorisée à convoler, le père étant depuis longtemps décédé.

Si Anne COUPELON est bien identifiable, née du maître-boulangier Nicolas et d'une certaine Anne POLICARD, Antoine BELARD interroge davantage. Je n'ai pas trouvé sa naissance à Clermont; mais sa famille est clermontoise, comme le prouve cette mention de l'acte décès « *âgé d'environ 60 ans, a été inhumé au tombeau des siens* » (6 février 1721). J'ignore également le moment où il a formé son propre couple, probablement tout à la fin du siècle précédent.

[1] NDLR : effectivement, il n'a que 24 ans et non la majorité de 25 ans, mais autrefois, tous les mariés devaient être autorisés d'un parent (ou du tuteur), même majeurs (sauf veufs et veuves).

Compléments sur les boulangers et pâtisseries clermontois

par Henri PONCHON (cghav-62)

De ce mariage arrangé naîtront onze enfants entre 1735 et 1749 [2], sept garçons et quatre filles. Jean-Baptiste est le cinquième, bébé chétif « baptisé par nécessité à la maison » pour qui le curé de Saint-Adjutor a suppléé les cérémonies du baptême le 1^{er} mars 1743. Ironie du sort, l'enfant fragile dépassera la soixantaine, entrera dans la communauté des boulangers et donnera seize enfants à sa femme, Marguerite DRELON, épousée, toujours à Saint-Adjutor, le 19 février 1765. Mariage pour lequel les fiançés avaient préalablement obtenu dispense « pour 3^{ème} degré de consanguinité ».

Cette consanguinité mérite, je pense, d'être explicitée, car elle justifie le terme de « dynastie » que j'ai donné à cette famille de boulangers. Regardons l'ascendance de Marguerite, née le 8 août 1743. Son père est Antoine DRELON, marchand épicier – pour changer un peu ! – et sa mère Catherine ARDAILLON, mariés vingt ans plus tôt. Antoine est fils de Claude DRELON et de Marie COUPELON, cette dernière fille de Nicolas, boulanger, et sœur aînée d'Anne, femme d'Antoine BELARD !!

Catherine, elle, est fille de Jean ARDAILLON « marchand de la paroisse de Saint-Pierre » et « d'honnête Isabeau REYNAUD, veuve de Charles JEUDY » (mariage Saint-Adjutor, 2 février 1697). Mais Jean ARDAILLON est lui-même fils de Claude, maître pâtissier à Saint-Pierre, et petit-fils de Pierre, boulanger également à Saint-Pierre (naissance de Claude en janvier 1639; mariage avec Catherine TROUSSET en juin 1662, il est alors dit « maître boulanger-pâtissier ») [3].

Jean-Baptiste et Marguerite ont eu, je l'ai noté, seize enfants. Jean-Baptiste François est le numéro 14. Né le 19 février 1781 il va rompre « la ronde des pains » et quitter définitivement Clermont à une date inconnue. Sa mère Marguerite est morte en avril 1791, le père semble encore vivant en 1805. Mais s'il s'est expatrié, il reste fidèle à une vieille tradition clermontoise. Quand il se marie à Gardanne en janvier 1810, on le dit chaudronnier installé à Aix-en-Provence depuis plusieurs années...

Il meurt à Marseille en septembre 1842 auprès de l'un de ses fils..... L'histoire continuera ailleurs et autrement.

(voir page suivante le *Tableau de descendance des CLERMONT, Mes Boulangers de Clermont-Ferrand*).

[2] NDLR : 11 enfants en 14 ans, cela signifie un intervalle d'à peine plus d'un an entre les naissances, et l'appel à des nourrices avec les moyens de les entretenir et de les rémunérer.

[3] NDLR : attention, à l'époque les « pâtisseries » ne faisaient pas (ou pas seulement) des gâteaux, mais des pâtés, nécessités par le mauvais état des dentures, qui rendait impossible l'accès à la viande, si celle-ci devait être mâchée. Or la viande constituait l'essentiel de l'alimentation des castes aisées.

Pour mieux connaître les boulangers clermontois, on peut se reporter aux rôles de l'impôt municipal de Clermont de 1651. Ces rôles étaient faits par paroisses et par faubourgs. Dans son *Histoire de Clermont-Ferrand*, MANRY indique que les faubourgs comptaient 8 boulangers dont 7 dans le faubourg Saint-Pierre (zone située au bas de la rue des Gras entre Jaude et Gaillard)

Une ordonnance de police du 5 novembre 1672 fixait le règlement des boulangers de Clermont. Parmi les différents articles citons :

- I Des baïles et gardes boulangers nommés tous les ans...

- III. Ceux-ci « seront tenus de faire visite, au moins une fois le mois, dans les boutiques des autres maîtres, pour vérifier si le pain est de la qualité qu'il faut.... »

- IV. « Ne pourront vendre aucun pain, hors les miches de pain mollet, qui ne soit marqué de leur marque, de leurs noms et surnoms... »

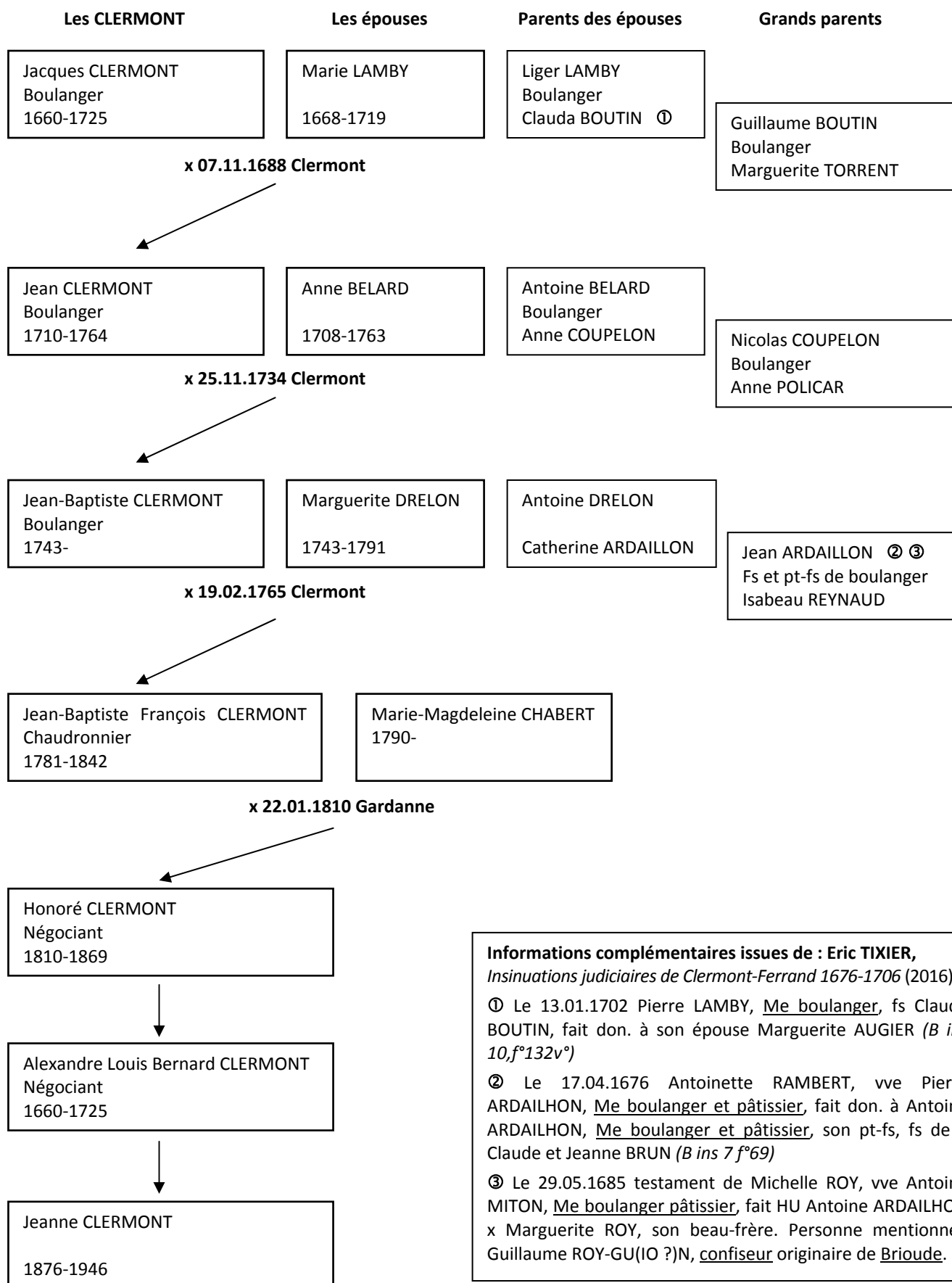
- V. « Enjoignons à tous les boulangers de la ville et fauxbourgs de tenir les boutiques et étaux garnis de trois sortes de pain, de la qualité et poids portés par les ordonnances de police, depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir en hiver, et depuis sept en été jusqu'à huit, à savoir : de pain de livraison, miche ou pain mollet et pain passé ou bis ; les trois sortes de pain aux prix et taux faits à la police... »

(*Histoire de la ville de Clermont-Ferrand*, d'Ambroise TARDIEU, page 32, second volume)

Autre corporation voisine : celle des pâtisseries. Parmi ceux-ci les ancêtres BRESSON du **cinéaste Robert BRESSON**. Dans le milieu du 17^e siècle, les BRESSON sont maîtres pâtisseries à Clermont dans la paroisse Saint-Pierre, c'est-à-dire autour du marché actuel du même nom au pied de la cathédrale. En 1666, Antoine BRESSON, qualifié de maître-pâtissier, épouse à l'église Saint-Pierre Renée CASSIÈRE, dont le père François CASSIÈRE est boulanger dans la paroisse voisine de Saint-Adjutor à l'ouest (une rue de la ville rappelle son existence). Cet Antoine BRESSON semble avoir eu un frère Charles, lui aussi maître-pâtissier, marié en 1669 à Anne ASTIER.

Le fils d'Antoine, François, sera aussi maître-pâtissier dans la paroisse Notre-Dame-du-Port sans doute après avoir épousé, en 1701, Marguerite MEUNIER, la fille d'un confrère décédé dans cette paroisse, Jean MEUNIER. Les témoins d'un mariage sont toujours révélateurs d'un statut social ; notons donc en 1701, la présence de Messire Jacques TROLLIER, « procureur ès cours et échevin l'année présente de la ville » entouré de quelques autres maîtres artisans parents ou voisins, André CASSIÈRE boulanger, Antoine SALLES chirurgien, Estienne GOUTTE chapelier. C'est le fils aîné de ce couple, François Simon, né à Clermont le 3 avril 1702, qui va transporter sa famille à Pont-du-Château et plus précisément à Paulhat, suite à son mariage en 1728 avec Angélique PAULET de la paroisse de Paulhat.

TABLEAU DE DESCENDANCE DES CLERMONT



Informations complémentaires issues de : Eric TIXIER, *Insinuations judiciaires de Clermont-Ferrand 1676-1706* (2016)

① Le 13.01.1702 Pierre LAMBY, Me boulanger, fs Claude BOUTIN, fait don. à son épouse Marguerite AUGIER (*B ins 10, f°132v°*)

② Le 17.04.1676 Antoinette RAMBERT, vve Pierre ARDAILHON, Me boulanger et pâtissier, fait don. à Antoine ARDAILHON, Me boulanger et pâtissier, son pt-fs, fs de + Claude et Jeanne BRUN (*B ins 7 f°69*)

③ Le 29.05.1685 testament de Michelle ROY, vve Antoine MITON, Me boulanger pâtissier, fait HU Antoine ARDAILHON x Marguerite ROY, son beau-frère. Personne mentionnée Guillaume ROY-GU(IO ?)N, confiseur originaire de Brioude.

LA VILLE DE THIERS ET LA COUTELLERIE

par Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

La coutellerie de Thiers daterait du XIV^e siècle, époque à laquelle cette industrie aurait été importée par les habitants de Châteldon ayant survécu à la peste qui sévit lors de l'année 1348 et décima une grande partie de la population.

Le 2 novembre 1567, 170 maîtres couteliers sont réunis par le procureur des marchands qui leur fait part d'un Édit du Roy concernant la facture de leurs marchandises de couteaux. A chacun de faire sa marque, ainsi que d'élire des visiteurs experts afin qu'aucun abus ne se retrouve sur les dites factures.

En mai 1582, Henri III, Roy de France, leur octroya par lettres patentes un règlement, modifié en 1614 par le roi Louis XIII.

Regles et statuz pour le reglement du mestier & Artizaige de coustelerie, en la ville & mandement de Thiers ^[1].

La signification en fut faites le 27 janvier 1615, en leur domicile, à tous les maîtres couteliers, dont Estienne et Jean THIERS, et Vital THIERS.

Sous Louis XV, en 1732, il y eut un arrêt du Conseil d'État ordonnant que tous les ouvrages de coutellerie fabriqués dans la ville de Thiers auront, outre la marque particulière dont chaque coutelier a coutume de se servir pour marquer ses ouvrages, une seconde marque dont l'empreinte portera le mot Thiers ^[2]. Les statuts de 1582 et 1613 furent appliqués jusqu'en 1743, date à laquelle un nouveau règlement parut sur les ouvrages de quincaillerie et de coutellerie qui se fabriquent dans la ville de Thiers et lieux circonvoisins, dont on a ci-contre l'apage de couverture ^[2].

Dans le Dictionnaire Universel de Commerce (1744), il est précisé « *Le commerce de la ville de Thiers a quatre objets différents, savoir les cartes à jouer, le papier, la Coutellerie & le filet ou le fil à marquer. La fabrique du papier & des cartes sont les plus considérables ; le débit s'en fait dans tout le Royaume, mais principalement en Espagne, d'où ces deux marchandises s'envoient par les Gallions dans l'Amérique Espagnole.* »

Les armoiries des couteliers de Thiers étaient de gueule à un couteau d'argent.

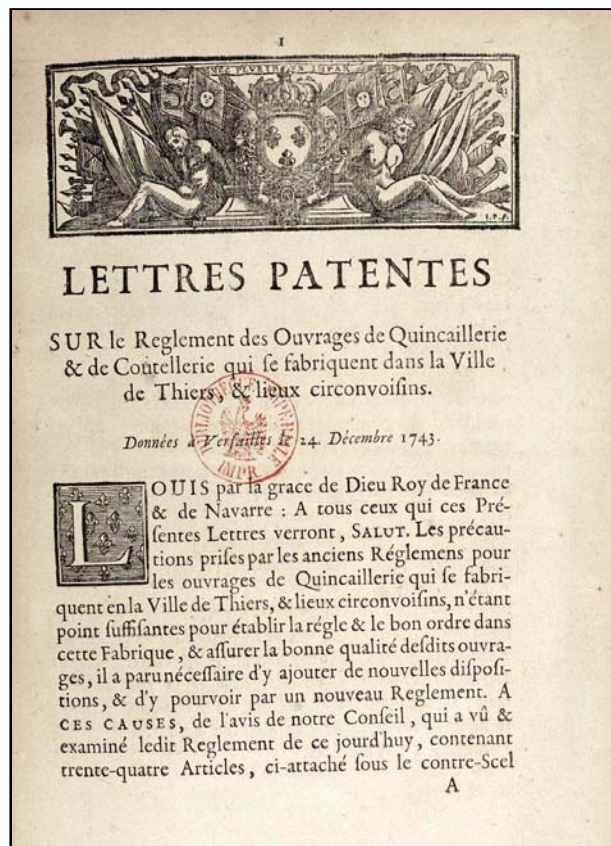
Les armoiries de la ville de Thiers de gueules à un navire d'argent sur une mer du même.

La variété de la production coutelière

La coutellerie est un terme générique recouvrant des articles variés ayant en commun leur action tranchante sur la matière. Il s'agit de la cisellerie, de la fabrication des rasoirs, de la taillanderie, des instruments chirurgicaux, des outils de jardinage, d'accessoires de toilettes, de la fabrication des couteaux.

a) La cisellerie

La cisellerie commune : Thiers est la fabrique d'où sortent depuis de longues années ces myriades de ciseaux à bon marché.



La cisellerie ordinaire : Ce genre comprend les ciseaux de tailleur, ceux de couturière, de perruquier et de chirurgien, les ciseaux à crin, à quinquet, les sécateurs et les cueilles-fleurs.

La cisellerie fine et de luxe: On divise ce genre en ciseaux pour ongles et ciseaux à découper.

b) Les rasoirs

Au Moyen-Age, les rasoirs avaient des manches en bois et ne se fermaient pas.

Au XIX^e siècle, les rasoirs ont subi d'importantes modifications. On s'est ingénié à faire des rasoirs avec des lames de rechanges. Aujourd'hui on est passé au jetable.

c) La taillanderie

La menuiserie (ciseaux ; bédanes...), le travail du métal (burins, limes), les outils des paysans (forces à tondre, lames à saigner) et des planteurs de canne à sucre des colonies (coupe-coupe, saladeros) requéraient les fabrications thiernoises au XIX^e siècle.

d) Les instruments chirurgicaux

Dès les siècles les plus reculés, aussi loin que l'on remonte dans l'histoire de la médecine, on voit qu'HIPPOCRATE lui-même dut s'aider d'instruments pour pénétrer là où ne pouvait aller la main (scalpels, bistouris...).

e) Les outils de jardinage

Les premiers instruments de jardinage fabriqués par les couteliers ont été les serpettes. (greffoir, échenilloir...).

f) Accessoires de toilettes

Limes à ongle, cure-dents et cure-oreilles, pinces à épiler et à ongles.

g) Les couteaux

De table : Un couteau de table est un couvert permettant aux convives d'apprêter une dernière fois, en les tranchant à leur convenance, certains mets ou certains de leurs ingrédients.

De cuisine : Le couteau de cuisine, culter coquinaris, était connu des Romains, il en a été trouvé dans les ruines de Pompéi.

Fermant : couteau de poche.

Source :

« *La coutellerie depuis l'origine jusqu'à nos jours – 1896* »^[2]

En 1789, il avait été fabriqué entre 16 à 17 millions de pièces de coutellerie (couteaux, ciseaux, fourchettes), chiffre qui s'élevait à 48 millions en 1839, pour tripler entre 1840 et 1907.

La production totale était en 1877 de 1757 tonnes, et en augmentation régulière jusqu'en 1912 pour atteindre 3108 tonnes. Elle alla ensuite en diminuant surtout pendant la guerre où elle tombe à 1210 tonnes en 1918 (la majorité des usines fabriquent des munitions). Après-guerre la production s'éleva à 2168 tonnes en 1920.

Source : « *Annales de géographie - 1922* »^[2]

Les métiers de la coutellerie

Le forgeron : celui qui travaille aux forges, & qui bat le fer sur l'enclume. (1694)

L'é mouleur : celui qui fait le métier d'é moudre les couteaux, les ciseaux & autres ferrements. (1764)

Le cacheur : Ouvrier fendeur ou scieur de corne, qui débite la corne en plaques pour la tableterie, la coutellerie. (1880)

Le monteur : Ouvrier qui monte des pierres fines, des pièces d'orfèverie, etc. (1832)

Le polisseur : Celui ou celle qui polit certains ouvrages. (1762) . Voir aussi **brunisseur** : Artisan qui brunit la vaisselle d'argent. (1694).

Le martinair : ouvrier utilisant le martinet (marteau-pilon) à faible puissance et à cadence rapide).

Le coutelier : dont le mestier est de faire des couteaux, ciseaux, rasoirs, lancettes, canifs, & autres instruments tranchants. (1694)

Source : « *Dictionnaires de l'Académie française* » (ATILF)

Une multitude de métiers sont nés dans le secteur de la coutellerie : **limeur**, **perceur**, **mitreur**, **plaqueur**, **scieur** et **blanchisseur** d'os pour le couteau ; pour les ciseaux citons **l'ajusteur**, le **dresseur**, le **taradeur**, le **riffleur** (limer dans les ciselures et cannelures courbes). Les femmes étaient aussi représentées au sein de cette industrie : **frotteuse** et **essuyeuse**. Un grand nombre de ces métiers ont disparu aujourd'hui. Mais un certain savoir-faire est resté chez leurs représentants actuels.

Source ; « *Simple notes pour servir à l'histoire de la ville de Thiers* »^[2]

Les étapes de fabrication d'un couteau

En voici les principales :

- Découpe de la lame ou forgeage à chaud et découpe.
- Perçage de la partie où sera fixé le manche.
- Dressage de la lame.
- Traitement thermique.
- Emoulture (enlèvement d'une première couche d'acier et mise au tranchant)
- Assemblage lame sur manche (qui peut-être en bois, en corne, en plastique ou divers matériaux au XX^e siècle).
- Finition lame : polissage, affilage qui donne le fil au tranchant de la lame.
- Finition manche : ponçage, polissage, lustrage.
- Marquage de la lame, si celui-ci n'a pas été effectué précédemment.
- Essuyage du couteau.

Des vérification et contrôles s'effectuent à différents moments de la naissance d'un couteau.

Les marques thiernoises

Quelques marques des familles Thiers au fil du temps.

Sur des actes notariés :

- 1669 – le 51 de chiffre - Vendeur Grégoire THIERS
- 1753 – le 5 couronné - Acheteur François THIERS
- 1753 – tenailles couronnées - Acheteur François THIERS

Ces marques étaient enregistrées sur des tables de plomb, puis d'argent.

Sur des procès-verbaux de dépôt ou renouvellement de marque sur des tables papiers :

- 1889 – le 69 couronné - Déposant Pierre THIERS
- 1890 – le 17 couronné - Déposant THIERS-ISSARD
- 1913 – le 17 couronné - Déposant THIERS-ISSARD et fils

L'implantation des différents ateliers (XIX^e siècle)

Une organisation du travail particulière voit le jour « *le travail en miettes* » : le travail est éclaté en une multitude d'ateliers, chacun n'effectue qu'une étape de la fabrication.

En début et en fin de chaîne de fabrication, nous trouvons le fabricant qui possède un entrepôt pour le stockage de la matière première et un magasin pour les produits finis.

Le long de la Durolle, deux types d'ateliers étaient implantés : les martinets (forges) et les moulins à émoultre plus connus sous le nom de « *rouets* », qui utilisaient la force motrice hydraulique avant l'arrivée de l'électricité.

De nombreux ateliers se trouvent au domicile de certaines catégories d'ouvriers (limeur, monteur...) car certaine étape de fabrication demande peu ou pas d'outillage spécifique.

Les effectifs au fil du temps

1635 : 435 couteliers.

1738 : Uniquement pour la paroisse de Saint-Genès, le rôle de taille recense : 183 maîtres-couteliers, 201 ouvriers couteliers, 28 émoultreurs, 22 forgerons, 3 martinaires, 3 fondeurs, 1 tailleur de limes, 5 taillandiers, 3 cacheurs.

1789 : 5000 personnes .

1839 : 12000 personnes.

1914 : 350 patrons pour 18000 employés.

1936 : Ils sont 8000 ouvriers couteliers en grève.

1945 : On dénombre plus de 600 entreprises.

Aujourd'hui on peut estimer à environ 1600 le nombre de personnes (artisans, employés et sous-traitants) travaillant sur le bassin d'emploi de Thiers.

La chanson du coutelier

Aussitôt que paraît l'aurore,
Le feu brille dans l'atelier.
Du fer le tintement sonore,
Se mêle aux chants du coutelier.
L'ivoire et la corne brillante
Attendent près du noir fourneau.

La meule tourne impatiente
Fils de la lime et du marteau,
Tu vas naître joli couteau.

Extrait de : *Poèmes d'Auvergne* [2]

Gabriel MARC (° 01.04.1840 Lezoux - +18.07.1901 Vichy)

L'art du coutelier et son vocabulaire

Pour les membres du cercle voulant approfondir cette spécialité, vous avez sur Google-Book « *Encyclopédie méthodique: Arts et métiers mécaniques* » Ed. Panckoucke - 1783, Pages 36 à 58.

Sites internet :

[1] *Site de la Fédération Française de Coutellerie*

[2] *Gallica*

Des images classiques du travail des couteliers (cartes postales du début du 20^e siècle)



Les **émouleurs**, allongés au-dessus de leurs grandes meules (qui venaient autrefois de Langeac [voir *AmA ! n°115 et 117 – année 2006*]).

Le petit chien sur les jambes du second à partir de la gauche sert de « bouillotte »

A l'extrême gauche, le garçon n'est pas bien vieux pour débiter le métier

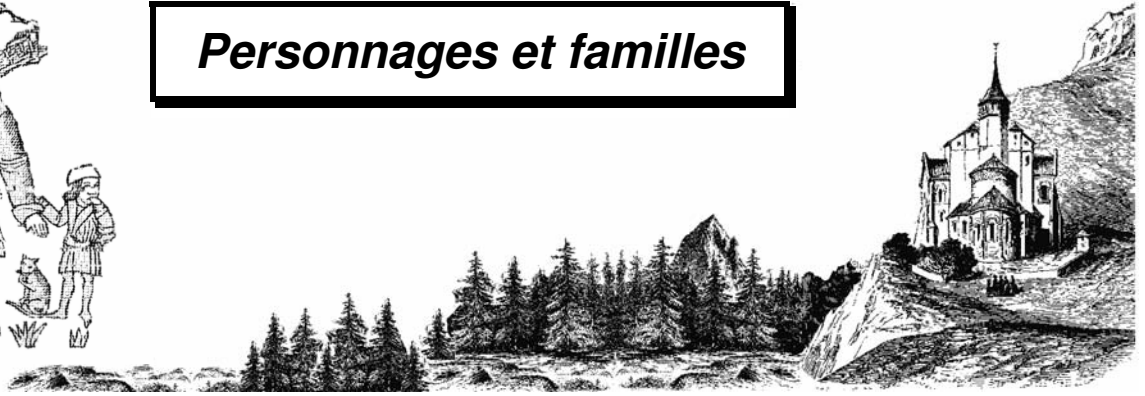
Carte postale publicitaire : en attirant le touriste (déjà !), on espérait lui vendre quelques articles de la production « maison ».

Les **affileurs** qui donnent du « fil » à la lame, assis devant leurs petites meules, ont un métier moins pénible que les émouleurs,



THIERS (P.-d.-D) — Usine d'Entraigues, près la cascade du Creux de l'Enfer — Manufacture de Coutellerie Fine SAUZÈDE Père et Fils - SAUZÈDE-PEALOUX, successeur
Atelier - Les Affileurs - Visite libre aux Touristes

Personnages et familles



PORTRAITS CROISÉS :

L'ABBÉ de PRADT et le COMTE de CHABROL

par Jean-Pierre BARTHÉLEMY (cghav-1260)

Le 17 novembre 1827, dans le 1^{er} arrondissement du Puy-de-Dôme, l'Abbé de PRADT et le Comte de CHABROL s'affrontent pour un **siège de député**.

L'un et l'autre ont derrière eux une longue et belle carrière nationale, et même internationale, à travers les périodes agitées de la Révolution, de l'Empire et des deux Restaurations.

Mais leurs parcours sont bien différents : l'abbé s'est enthousiasmé pour plusieurs causes avant de les renier les unes après les autres au point d'apparaître à beaucoup comme « une tête de girouette » ; le comte, polytechnicien puis préfet, eut, à l'inverse, un parcours d'une grande rectitude.

Le milieu familial

Les deux familles sont originaires de deux villages voisins de Haute Auvergne et leur noblesse est récente.

La famille DUFOUR était bien connue dans la région d'Allanche avant de devenir de PRADT. L'arrière-grand-oncle de l'abbé, Isaac, avait déclenché ce que l'on a appelé « la guerre des esclops » (esclops = sabots) en voulant lever, malgré toutes les résistances, l'impôt sur les animaux à pieds fourchus établi par RICHELIEU pour le financement de la guerre de Trente Ans et qui lui avait été affermé.

Déficitaire en 1635 et 1636, il fit appel aux archers du régiment d'Effiat pour la levée de l'impôt et déclencha ainsi une véritable guérilla. Avec les fermes de revenus seigneuriaux et de taxes royales, il constitua une immense fortune et devint Trésorier Général de France à Riom. Non seulement, il opprima les paysans, mais il acheta de nombreuses seigneuries en évinçant de vieilles familles nobles ruinées, ce qui lui valut de solides ressentiments. Il fut assassiné en 1659 en revenant de Riom par les hommes de Gabriel de GOUZEL, seigneur de Laval et de Saint-Aignan. La même bande assassina, quelques temps plus tard, Jean DUFOUR, frère d'Isaac et arrière-grand-père de l'abbé.

Gabriel de LAVENAL fut jugé et condamné par les Grands Jours d'Auvergne en 1660.

Le grand-père de l'abbé, Louis-Isaac, baron de Vernols et seigneur de Pradt, fut anobli en 1723 en raison de ses services militaires. Quant à son père, il avait fait un beau mariage en 1750 en épousant Marie Madeleine de LASTIC-FOURNELS dont il eut 7 filles et 3 garçons tous nés à Landeyrat, près d'Allanche.

Les trois garçons étaient :

- Dominique Marie Anne DUFOUR, né en 1756, futur comte de PRADT, qui fit une carrière militaire,
- les jumeaux nés le 23 avril 1759 : Dominique Georges Frédéric, futur abbé de PRADT et Dominique Antoine Hector, qui entra dans l'armée comme son aîné.

L'origine de la famille CHABROL se situe à quelques kilomètres, à Marcenat. C'est début XVII^e qu'elle s'installe à Riom. La célébrité de la famille, c'est le grand-père, Guillaume Michel, seigneur de Tournoel, avocat du roi au Présidial de Riom, anobli en 1767. Il s'illustra par un ouvrage important en 4 volumes, fort précieux pour les généalogistes, « *Les coutumes locales en Haute et Basse Auvergne* », publié en 1784 et 1786. Il était fils de Jacques, avocat au Parlement de Riom, et donna naissance avec Madeleine Marguerite VISSAGUET, à 4 garçons que l'on distingue, selon l'usage, par le nom de leur domaine accolé à leur patronyme :

- Guillaume-Michel, comte de CHABROL-TOURNOEL, qui sera maire de Riom.
- Antoine Joseph, comte de CHABROL-CHAMÉANE, qui sera député et conseiller général de la Nièvre,
- Christophe de CHABROL-CROUSOL qui fit carrière dans l'administration impériale
- Gilbert-Gaspard de CHABROL, comte de VOLVIC qui nous intéresse actuellement et naît le 25 septembre 1773.

Il a donc 14 ans de moins que Dominique DUFOUR de PRADT.

La Révolution

Dominique Georges DUFOUR n'a pu, comme ses frères, faire une carrière militaire en raison de sa petite taille. Après être allé au collège de La Flèche, il entra donc dans les ordres, où l'on savait qu'il pourrait bénéficier d'une forte protection familiale. Il reçut les ordres sacrés à Saint-Flour le 29 juin 1783.

Après un séjour à Paris où il fit des études de théologie à la Sorbonne, mais fréquenta aussi assidûment les salons les plus en vue, il partit pour Rouen où l'archevêque, le cardinal de LA ROCHEFOUCAULT, son grand-oncle maternel, en fit son vicaire général.

En 1789, il se livre à de laborieuses tractations et parvient, malgré les réticences du bas clergé, à se faire élire député du clergé de Normandie aux États Généraux. A l'Assemblée Constituante, il s'oppose à toute innovation et défend les anciens principes religieux et monarchiques. Il refuse d'adhérer à la Constitution Civile du Clergé et suit son grand-oncle dans l'émigration en Belgique, à Hambourg, puis en Westphalie.

C'est à Hambourg qu'il se lie avec le journaliste RIVAROL et son compatriote l'abbé DELISLE et qu'il rédige ses premiers ouvrages politiques : *Biographie des hommes de la Révolution*, *L'antidote au Congrès de Rastadt ou Plan d'un nouvel équilibre de l'Europe* (1798), *La Prusse et sa neutralité*.

Dans ce dernier ouvrage, il conseille à tous les monarques d'Europe de s'allier contre la République Française.

Du fait de leur différence d'âge, ce n'est pas Gilbert-Gaspard de CHABROL mais son père, Gaspard-Claude, élu député de la noblesse d'Auvergne aux États Généraux, que l'abbé put côtoyer dans les couloirs de la Constituante.

La famille CHABROL n'émigra pas. Le jeune Gilbert-Gaspard dut s'engager comme volontaire en 1792, puis fut emprisonné avec les siens durant la Terreur. Libéré après Thermidor, il se présente avec succès à l'École Polytechnique qui venait d'être créée par la Convention, et sort premier de la première promotion deux ans plus tard.

« Sorti de l'Ecole polytechnique au premier rang et placé dans l'Ecole des Ponts et Chaussées, j'errais dans la vague des idées du jeune âge, n'ayant que peu d'attrait pour une carrière qui, en ce temps, paraissait inférieure, et bien à tort, au rang et à la position sociale que la prétention de ma famille me donnait droit. Je cherchais le parti à prendre pour fixer ma carrière lorsque j'entendis parler de l'expédition d'Égypte et du désir qu'avait Bonaparte de former une Commission des Beaux-Arts qui, sous la protection de Monge, Berthollet et de Fourier, serait chargée d'étudier et de recueillir des ruines, des monuments et des trésors de l'antiquité la plus reculée »

Il alla trouver le général CAFFARELLI, un ancien ami de son oncle colonel, et avec son aide fut inscrit sur la liste des scientifiques en partance pour l'Égypte. Il partit alors faire ses adieux à la famille en Auvergne, gagna Lyon, le point de rendez-vous, embarqua sur le Rhône, passa deux jours en Avignon, puis se rendit en voiture à Toulon où il découvre la mer, et embarque sur l'Aquilon en qualité de membre de la Commission des sciences et des arts. Il sera

l'auteur de divers documents techniques sur le canal d'Alexandrie, sur le percement de l'isthme de Suez ou encore sur l'exploration de la Haute-Égypte où il se félicite d'avoir rencontré son compatriote DESAIX, mais aussi d'un « *Essai sur les mœurs des habitants modernes de l'Égypte* ». A son retour, il participa à la rédaction du grand ouvrage publié par la Commission des Sciences et des Arts. (*Voyage dans la Basse et la Haute Égypte pendant les campagnes du Général Bonaparte*, par VIVANT-DENON – 1802)

Le Consulat et l'Empire

1799 / 1808

Dès les premiers jours du Consulat, l'abbé de PRADT obtient sa radiation de la liste des émigrés. Puis il est présenté à BONAPARTE par DUROC, (les du ROC étant des cousins éloignés, toujours du côté des LASTIC), et sut retenir son attention par sa conversation spirituelle et animée, puisqu'il en fit son aumônier. Devenu, selon ses termes, « l'aumônier du Dieu Mars », il assiste au couronnement de l'Empereur qui le fait évêque de Poitiers avec une gratification de 40.000 F ; Pie VII étant toujours à Paris, c'est le souverain pontife lui-même qui lui confère la dignité épiscopale le 2 février 1805.

L'évêque est actif dans son diocèse mais demeure présent auprès de l'Empereur. Il est dans sa suite lorsqu'il est sacré Roi d'Italie à Milan le 26 mai 1805, ou encore en 1808 à Bayonne lorsqu'il convoque la famille royale espagnole. En 1809, il est nommé archevêque de Malines avec une gratification de 50.000 F. Il reçoit le couple impérial à Anvers avec un grand faste. En revanche, il se heurtera à la réticence des chanoines lorsqu'il demandera des prières publiques pour l'Empereur.

A son retour d'Égypte, CHABROL se rallie au Consulat, impressionné par la personnalité de BONAPARTE qu'il avait surnommé « *le pharaon des temps modernes* ». Il est bientôt nommé sous-préfet de Pontivy dont Napoléon veut faire un centre commercial et militaire important au milieu de la Bretagne en proie aux troubles civils depuis 10 ans et qui est rebaptisée NAPOLÉONVILLE.

1808 / 1811 à Savone

En 1808, CHABROL est nommé préfet de Savone, chef-lieu du Montenotte, qui fait partie de la République de Gênes annexée à l'Empire l'année précédente.

En août de cette année, il épouse Dorothee LEBRUN, la fille du duc de Plaisance et ancien 3^e consul, à ce moment gouverneur de la Ligurie. Il donne un essor économique certain à la région qu'il sut mettre en valeur et le fit connaître par la publication de statistiques qui étaient sa passion.

Surtout, il lui échoit la délicate mission d'être le géôlier du Pape. Celui-ci est arrêté le 6 septembre 1809 pour avoir refusé d'entrer dans le Blocus continental et protesté contre l'occupation des États pontificaux par les troupes françaises, et il est détenu à l'évêché de Savone. Les pommes de discorde entre l'Empereur et le Pape sur le plan religieux étaient aussi de plus en plus nombreuses : d'abord le refus du pape de donner l'institution canonique

aux évêques nommés par l'Empereur comme le prévoyait le concordat de 1801 de sorte que les vacances se multipliaient tant en France qu'en Italie ; puis la bulle d'excommunication de l'Empereur prise en juin 1809, l'annulation du mariage avec Joséphine en vue d'épouser Marie-Louise d'Autriche, la volonté de Napoléon d'installer la Papauté à Paris (des travaux avaient débuté à cet effet à l'archevêché de Paris et des archives du Vatican y avaient été transférées). Sur tous ces points, CHABROL doit tenter d'assouplir les positions de Pie VII avec lequel il entretenait des rapports courtois. Mais le Pape, bien que malade et fatigué, restait ferme, considérant que sa détention ne lui permettait pas d'exercer sa libre volonté et de répondre aux demandes de l'Empereur. Ce dernier s'en irritait comme en témoigne ce message à son Ministre des cultes : « Vous écrirez au sieur CHABROL d'avoir dans ses conversations un ton plus ferme, de représenter au Pape qu'il fait du tort à la religion, qu'il cherche à semer le trouble et la division, qu'il néglige la douceur et les bonnes manières qui auraient pu réussir auprès de moi ... Il faut que ce soit dit avec vigueur. » La situation de CHABROL était fort inconfortable et l'on sait, par des indiscretions de Berthier, « qu'il sortait parfois de ses conversations avec le reclus le visage marqué par l'émotion ».



Plaque apposée sur une place de Savone

Soucieux d'en finir sur la question des institutions canoniques, l'Empereur fait tenir à Paris, durant l'été 1811, un Concile National présidé par « l'Oncle éminentissime », le cardinal FESCH. Parmi ces prélats figure M de PRADT, nommé évêque de Malines, mais qui n'a toujours pas reçu sa bulle d'institution canonique. Le Concile arrête un projet de décret précisant que l'investiture pourrait être donnée par l'archevêque au cas où le pape ne l'aurait pas donnée dans les six mois suivant la nomination, mais il subordonne ce projet à l'accord du Saint-Père.

Une délégation de six évêques, nommés par l'Empereur et non par le Concile, et parmi lesquels figurait Mgr de PRADT, partit donc pour Savonne. Nos deux compatriotes auvergnats se retrouvèrent ainsi auprès du Souverain Pontife pour essayer de le convaincre d'accepter la proposition du Concile. Ils échouèrent finalement en raison

des exigences toujours accrues de l'Empereur qui voulait étendre ce dispositif aux évêques des États romains.



Avant de partir pour la campagne de Russie, Napoléon décide de faire transférer le Pape à Fontainebleau. Alors qu'il allait entreprendre ce voyage – périlleux compte tenu de son état de santé – le Pape remercia sincèrement CHABROL qui était venu lui faire ses adieux pour la parfaite courtoisie qu'il avait eu à son égard durant tout son séjour.

1812 / 1815

En 1812, l'Empereur fait de M. de PRADT son ambassadeur auprès du Grand-Duché de Varsovie, estimant sans doute qu'un dignitaire ecclésiastique ne pouvait que flatter la catholique Pologne.

Celui-ci dit avoir accepté ce poste à contre cœur. Sans doute avait-il le pressentiment de l'échec qu'il allait y connaître : non seulement il mécontenta les Polonais par son avarice, mais Napoléon le tint pour responsable de la faiblesse des levées polonaises et lui retira sa confiance. « Il a de l'esprit, mais c'est un brouillon » aurait-il dit à CAULAINCOURT.

Sur le retour de Moscou, l'Empereur lui fait une scène violente et il doit rejoindre son archevêché de Malines. « Il sait raisonner et flatter, mais il est incapable d'agir » dit encore de lui l'Empereur.

Dès lors, M de PRADT allait tout faire pour accélérer le déclin de l'Empire. Il se rapprocha notamment de TALLEYRAND pour inciter les souverains étrangers à rétablir les Bourbons. Il regagna Paris à l'approche des troupes coalisées et se mit en rapport avec les cercles royalistes. Il vendra son siège de Malines au roi des Pays-Bas et écrira plus tard une « Histoire de l'Ambassade dans le Grand-Duché de Varsovie » où il se montre très sévère à l'égard de « Jupiter Scapin » (Napoléon). Durant les Cent

jours, il resta prudemment tapi dans son château en Auvergne.

En 1812, Napoléon appelle le **comte de CHABROL** à la préfecture de la Seine en remplacement de FROCHOT, compromis dans la conjuration de MALLET. L'Empire finissant lui offre peu de marge d'action, mais il prend date pour un long bail avec la capitale.

Louis XVII le maintient dans sa préfecture et, durant les Cent jours, CHABROL se retire aussi dans ses propriétés en Auvergne.

La Restauration

« Sire, cent jours se sont écoulés depuis le moment fatal où Votre Majesté, foncée de s'arracher aux affections les plus chères, quitta la capitale au milieu des larmes et de la consternation publique ». Les mots du préfet CHABROL, prononcés lors de la deuxième entrée royale de Louis XVIII dans Paris le 8 juillet 1815, sont restés pour désigner la période écoulée entre les deux Restaurations.

Aux ultras qui voulaient évincer tous ceux qui avaient servi sous l'Empire, Louis XVIII répondit « *Chabrol a épousé la ville de Paris, et j'ai aboli le divorce* ».

Il resta 15 ans à la Préfecture et, comme le remarque Jean TULARD, il est « *injustement éclipsé par RAMBUTEAU et HAUSSMANN* ». En bon administrateur, il mit de l'ordre dans les dépenses, distinguant ce qui relevait de l'État et ce qui incombait à la Ville. Il améliora notablement la salubrité (extension des égouts, assainissement de la Bièvre ...) et la sécurité (généralisation de l'éclairage au gaz, développement des trottoirs avec de la pierre de Volvic, celle-ci étant aussi utilisée émaillée pour les plaques de rues ...)



il acheva le canal de l'Ourcq et construisit le canal Saint-Martin, embellit la ville en achevant les travaux engagés sous l'Empire et en la dotant de nouveaux quartiers à vocation économique et financière (Batignolles, Beaugrenelle, Europe ...). Il a dressé le bilan de son activité dans ses « *Recherches statistiques sur la Ville de Paris et le Département de la Seine* ».

L'abbé de PRADT qui s'était conduit en légitimiste convaincu est bientôt saisi du virus libéral. Il critique la

cour de Louis XVIII « *pleine de vieillards aux noms d'ancien régime* » où il subit les affronts des ultras. Il réside désormais le plus souvent au château du Breuil près de St-Germain-Lembron, d'où il mène une carrière de publiciste, faisant paraître de nombreux articles dans la presse (Le Constitutionnel, Le Courrier français ...) qui lui valent une certaine célébrité dans le public et une surveillance étroite de la part du préfet du Puy-de-Dôme.

Il fait corps avec l'opposition libérale pour condamner les provocations de la Sainte-Alliance, attaquer les jésuites et soutenir l'indépendance de la Grèce ou celle des colonies espagnoles. Bolivar vainqueur lui accordera une pension et le titre de citoyen d'honneur du Mexique et de Colombie ; sa statue faillit remplacer celle de Charles IV sur une place de Mexico (ce projet échoua en raison d'un désaccord sur le costume qu'il devait porter). Il fait alors figure de « coryphée » du parti libéral et du gouvernement représentatif.

En 1820, à la suite de la loi sur le double vote, il publie une brochure qui lui vaut de comparaître devant la Cour d'Assises de la Seine. Il est acquitté au milieu d'une foule en liesse et sa popularité s'en trouve encore accrue. En 1824, il publie « *La France, l'émigration et les colons* », ouvrage où il s'en prend à ses anciens compagnons d'émigration et condamne leur prétention à une indemnité, ce qui est à l'origine d'une brouille familiale.

Comme MONTLOSIER, il dénonce « *l'alliance scandaleuse du trône et de l'autel* ». Il met en avant les apports de la Révolution, consolidés par l'Empire, et s'emploie à corriger l'image de Napoléon qu'il avait donné dans son Ambassade à Varsovie.

A cette période, il se livre aussi à des expériences agricoles sur ses terres d'Auvergne, sujet qui l'a toujours intéressé puisqu'il avait écrit, dès 1803 un « *Voyage agronomique d'Auvergne* ». En 1812, il avait pu racheter dans le Cantal la terre familiale des Prades qui avait été partiellement brûlée sous la Révolution, puis vendue comme bien national, et il y installa une ferme pilote.

L'abbé et le comte allaient s'affronter dans le Puy-de-Dôme à l'occasion des élections de novembre 1827.

CHABROL était déjà député, mais élu du département de la Seine. L'abbé de PRADT qui s'était présenté dans le Cantal en 1820 et avait été battu, était maintenant propriétaire dans le Puy-de-Dôme.

Les élections se déroulaient selon le curieux dispositif instauré par la loi du 16 juin 1820 si violemment critiquée par l'abbé :

- Un député était élu par le collège d'arrondissement composé des électeurs âgés d'au moins 30 ans et payant plus de 300 F. d'impôt. (Dans le Puy-de-Dôme, en raison du faible nombre d'électeurs, les arrondissements de Thiers et Ambert étaient réunis en un seul collège électoral)
- En outre, des députés – au nombre de 3 dans le Puy-de-Dôme – étaient élus par le grand collège départemental composé du quart le plus imposé du nombre total des électeurs d'arrondissement.

Cette loi fut appelée « du double vote » puisqu'elle permettait aux plus riches de voter deux fois.

L'abbé se présenta dans le 1^{er} collège d'arrondissement du Puy-de-Dôme (Clermont), mais n'obtint pas la majorité des suffrages pour être élu au premier tour (qui était de 181 voix puisqu'il y avait 360 votants). Au second tour, le comte qui n'avait pas concouru au premier, se présenta avec la mission de barrer la route à l'abbé, mais il rata son coup, n'obtenant que 157 voix alors que l'abbé en totalisait 190 sur 355 votants. Ce n'était pas très grave pour lui puisque la semaine suivante il allait être élu par le collège départemental, mais il n'était pas habitué à mordre la poussière ...

L'abbé alla donc siéger aux côtés de Benjamin CONSTANT et du général FOY, mais quelques mois après, le 13 avril 1728, il donnait sa démission de façon retentissante dénonçant une gauche trop timide...

La Monarchie de Juillet

Après la Révolution de 1830, nouveau retournement de l'abbé : le voilà redevenu légitimiste et prônant des opinions conservatrices. Craignant que le pays ne tombe dans l'anarchie au vu des premières années du nouveau régime, il se met à douter de tout ce qu'il a écrit depuis 15 ans.

Alors qu'il préparait une Histoire de la Restauration, il fut victime d'une attaque d'apoplexie le 18 mars 1837 à Paris.

A Monseigneur QUELEN, archevêque de Paris, qui l'assista dans ses derniers instants, il a confié qu'il désavouait tout ce que sa conduite et ses écrits avaient pu avoir de contraire à l'enseignement de l'Eglise.

Il reste celui qui fit partie de l'émigration avant de la dénigrer, servi Napoléon avant de le combattre et se présenta en grand libéral sous la Restauration pour devenir réactionnaire après 1830.

L'un des chefs légitimistes, Pierre-Antoine BERRYER, a dit de lui qu'« *il aimait passionnément jouer le rôle de marmiton dans toutes les cuisines politiques* ». Cette instabilité peut se comprendre dans un monde en forte mutation de la part d'un esprit curieux, nourri des lumières du XVIII^e et toujours à l'affût d'idées nouvelles. En outre, ses observations sur la politique, l'évolution économique, ou encore ses vues sur la géopolitique de l'Europe ou des Amériques ne sont pas dénuées d'intérêt.

Ce qui paraît plus critiquable, en revanche, c'est son grand besoin d'argent (il a été accusé d'avoir vendu les meubles de l'ambassade avant de quitter Varsovie, puis, sous la Restauration, d'avoir échangé une promotion dans l'ordre de la Légion d'Honneur contre une rente de 8.000 F), son goût de l'intrigue et sa vanité sans borne (on raconte qu'un soir, chez madame de STAËL, il entreprit d'instruire le duc de Wellington sur la tactique militaire). Ce comportement lui valut des qualificatifs peu amènes, du *Saltimbanque mitré* de CHATEAUBRIAND au *Scapin en soutane* de Mme de LA TOUR DU PIN.

A l'arrivée de Louis-Philippe, le **comte de CHABROL** donne sa démission, tant celle de préfet que celle de député (il avait été réélu en 1830), et il se retire sans bruit sur ses

terres de Volvic. La politique ne le lâche cependant pas : il affronte de nouvelles élections et est élu en mars 1839 dans le 3^e collège électoral (Riom) par 132 voix sur 262 votants contre MAIGNOL, député sortant, et, à nouveau aux élections du 9 juillet 1842.



Le comte de CHABROL fut assurément un grand administrateur. Poussa-t-il trop loin son souci de la rigueur et ses idées conservatrices ? En tout cas, il joignit aussi à son esprit scientifique un goût certain pour les arts, ce qui se manifesta tant par sa participation aux travaux de l'Académie des Beaux-Arts que par la création à Volvic d'une école de dessin qui eut son heure de célébrité.

Il s'éteignit à Paris le 13 avril 1843 sans avoir de descendance.

Sources :

- *Napoléon et le Pape* de B. MELCHIOR-BONNET, Le livre contemporain 1958
- *L'abbé de PRADT, sa pensée religieuse et politique* par Jacques DROZ Cahiers d'histoire VII 1962
- *Les idées politiques de l'abbé de PRADT*, par Jean MOINS, in Revue de Haute Auvergne 1962
- *Souvenirs d'Egypte* de G-G. DE CHABROL, réédité par la Commission des travaux historiques de la Ville de Paris avec une préface de Jean TULARD

CONTROVERSES SUR L'ASCENDANCE DE L'ABBÉ DE PRADT

Pour certains, l'abbé de PRADT ne serait pas le petit-fils de Françoise DUFOUR et de Louis Isaac DUFOUR, comme il est indiqué sur le tableau qui suit, mais de Françoise DUFOUR et de Jean-Charles de RIOM,

seigneur de Prolhac. C'est la filiation que l'on trouve dans le d'HOZIER et beaucoup de dictionnaires postérieurs.

Cette filiation a été dénoncée par Louis DE RIBIER dans son ouvrage « *Preuves de la noblesse des gentilshommes auvergnats admis dans les écoles militaires, 1750-1790* ». Selon lui, le père de l'abbé, Barthélemy Louis Isaac DUFOUR, désirent faire admettre au moins l'un de ses fils aux écoles militaires – ce qui nécessitait de faire la preuve de 4 quartiers de noblesse – a acheté à Pierre de RIOM, ancien officier de cavalerie demeurant à Murat, les titres de noblesse de la famille de RIOM de Prolhac, et substitué à son père le brigadier d'armée Jean Charles de RIOM, seigneur de Prolhac comme époux de Françoise DUFOUR de Véze. Dans cette entreprise de faux en écriture, une

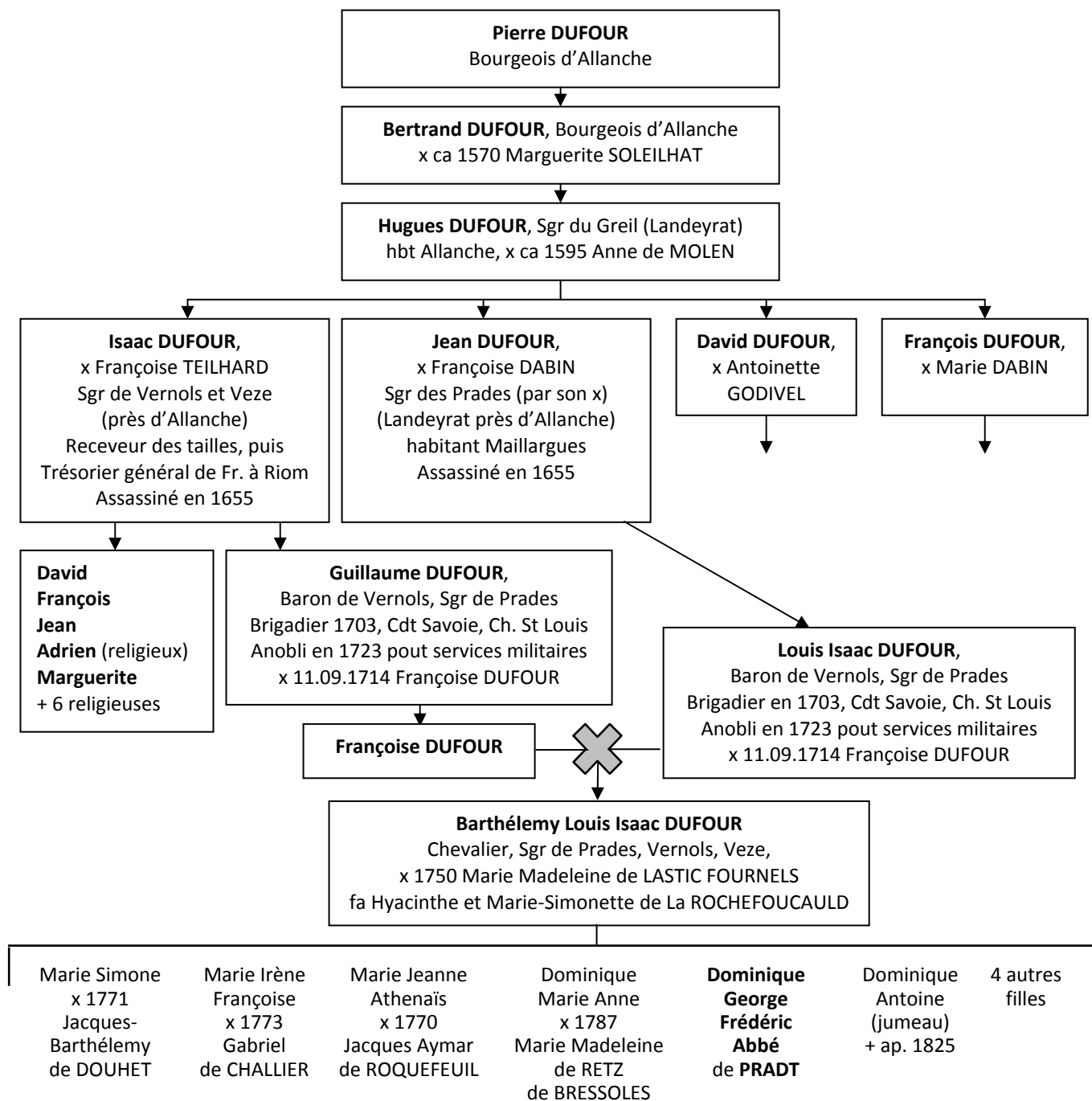
clause du contrat de mariage aurait prévu que les enfants prendraient le nom de DUFOUR de PRADT.

Après s'être rallié à la thèse de DE RIBIER, Michel LEYMARIE s'est dit ébranlé, dans un article de la Revue de Haute Auvergne de 1954, par deux extraits du registre de la paroisse de Landeyrat qui lui ont été communiqués.

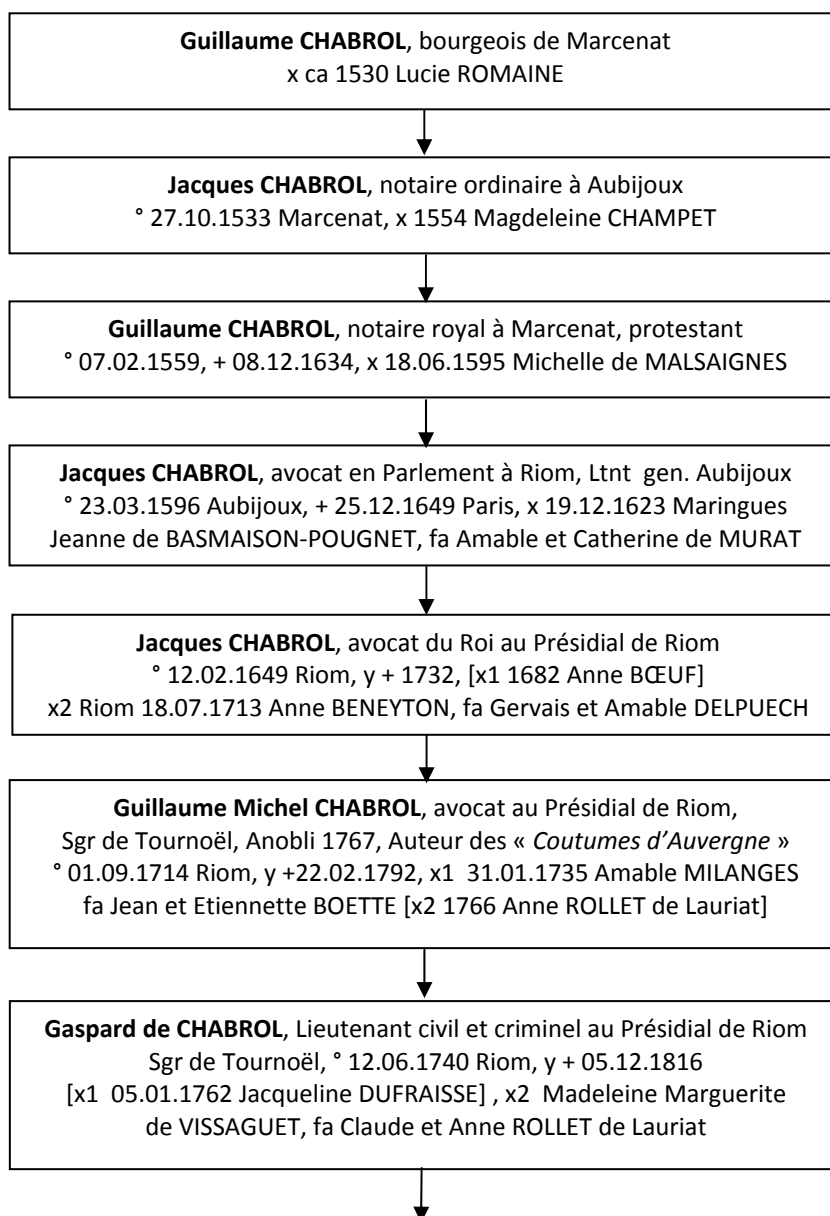
Prudent, il conclut « Si DE RIBIER a raison, Isaac et Jean DUFOUR sont tous deux les aïeux de l'abbé DE PRADT ; seul Isaac est l'aïeul, si DE RIBIER a tort »

Aujourd'hui, la thèse de la supercherie de DE RIBIER est retenue par la plupart des généalogistes. Mais le trucage des contrats de mariage et des actes d'état civil qui a trompé D'HOZIER reste un modèle du genre.

GÉNÉALOGIE DE L'ABBÉ DE PRADT



GÉNÉALOGIE DES CHABROL (selon REMACLE)



Anne x SOUBRANY	Guillaume-Michel Sgr de Tournoël Baron d’Empire Maire de Riom Député	Antoine-Joseph Comte de Chaméane Député de la Nièvre	Christophe Sgr de Crouzol Préfet du Rhône	Gilbert J. Gaspard Comte de Volvic	Guillaume Michel Prêtre
--------------------	--	--	---	---	----------------------------

Notes sur trois femmes de la généalogie CHABROL :

- 1/ Jeanne de BASMAISON-POUGNET est la petite fille de Jehan, auteur des « *Paraphrases* » de la Coutume d’Auvergne (parues en 1595, après son décès). On comprend ainsi tout l’intérêt de Gaspard CHABROL pour publier « *Les Coutumes de la Province d’Auvergne* » en 1784 et 1786
- 2/ Sur les de VISSAGUET, voir l’article de Jean Noël MAYET dans « A moi Auvergne ! » n° 121 (3^e trimestre 2007)
- 3/ Comme cela était assez fréquent à l’époque, Guillaume Michel épouse en secondes noces la mère de la seconde épouse de son fils Anne ROLLET de Lauriat (fille d’un Trésorier général de France à Riom). Les deux mariages furent célébrés à quelques jours d’intervalle (18 janvier et 3 février), mais pas le même jour !

MORNAC (1802-1869)

« Retraité du Bagne »

par Henri PONCHON (cghav-62)

C'est le sous-titre du livre publié en octobre 2007 par Anne-Sophie SIMONNET et disponible à la bibliothèque du CGHAV. Un sous-titre qui ne peut qu'intriguer à côté de celui plus général de *Mornac la terre des Montagnes d'Auvergne*.

Une première partie, reproduit l'ouvrage, paru en 1944, de Pierre BALME sur MORNAC avec pour sous-titre, *Procès criminel (1826-1852)*. L'auteur nous décrit avec minutie les divers procès de MORNAC et ses condamnations, grâce aux dossiers d'assises. Outre quelques affaires mal éclaircies dans la région de Laqueuille, Rochefort-Montagne (vols, meurtres...), il est condamné une 1^{ère} fois en août 1834 à 10 ans de travaux forcés pour vol qualifié et expédié au bagne de Toulon d'où il sort en septembre 1844. Il se réinstalle chez lui à Laqueuille en résidence surveillée et reprends rapidement ses activités de brigandage, terrorisant les habitants de la région.

Le 8 août 1852 il est à nouveau condamné par la cour d'assise de Riom, cette fois aux travaux forcés à perpétuité pour une série d'affaires : vol, crime, complicité de meurtre...Le lecteur retrouvera à travers la déposition d'une multitude de témoins des indications fortes intéressantes sur Laqueuille et ses habitants comme c'est souvent le cas dans les procès d'assise. Il serait trop long de les énumérer ici. Pierre BALME termine en indiquant que MORNAC est mort au bagne, sans autre précision.

Anne-Sophie SIMONNET a repris les recherches et a découvert son décès (lieu et date). Il arrive une seconde fois à Toulon le 24 septembre 1852, vêtu du bonnet vert des condamnés à perpétuité. Comme tous, il sera astreint aux travaux pénibles, « *la grande fatigue* ». Il y fera de nombreux séjours au cachot.

Mais en 1862, il va être délivré de ses chaînes conformément à une instruction ministérielle adressée au préfet maritime de Toulon « *J'ai l'honneur de vous*

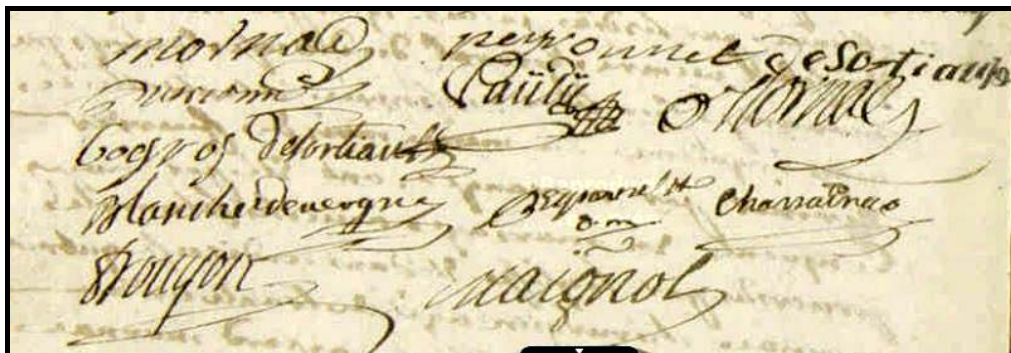
adresser...l'ordre nécessaire pour faire détacher de la chaîne, en temps opportun, les condamnés qui atteindront leur 60^e année, dans le courant du 4^e trimestre 1862. »

Né en octobre 1802, MORNAC peut donc bénéficier d'une retraite de bagnard à 60 ans. Il n'est pas délivré pour autant, mais est envoyé à la maison centrale de Belle-Ile, où il séjourne du 15.12.1862 au 07.08.1869 avant d'être transféré pour aliénation mentale à l'asile de Léhon dans le Morbihan, où il décède le 31 décembre 1869.

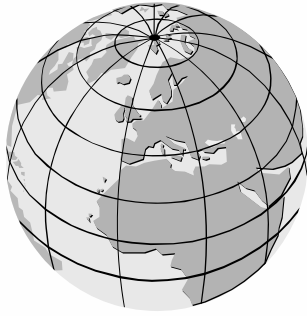
Un peu de généalogie

1. Antoine, dit Victor, MORNAC, ° 21 vendémiaire an XI (13.10.1802) Laqueuille (63)
2. François MORNAC, officier de santé à Laqueuille, ° 29.01.1757 Messeix (p : François BOGROS, de Bogros ; m :delle Marie Anne MORNAC), + 10.03.1837 Laqueuille ; y x 30.01.1788
3. Marie TARDIF, 07.08.1762 Laqueuille y + 04.12.1844
4. Gabriel MORNAC, né ca 1722 Messeix x Voingt 06.03.1753 (avec dispense du 3^{ème} degré de consanguinité)
5. Antoinette PEYRONNET, ° ca 1729 Voingt
6. Gaspard François TARDIF, notaire royal à Laqueuille de 1749 à 1773, bailli du Planchas (St-Sauves) à son décès, ° ca 1723, + 08.10.1773 Laqueuille
7. Delle Michelle VEYSSET
8. Gaspard MORNAC, + av. 1753
9. Anne DESORTIAUX, + ap. 1753
10. Jean PYRONNET x Voingt 07.01.1712
11. Marguerite SAUTY, 12/15. *Non retrouvés*

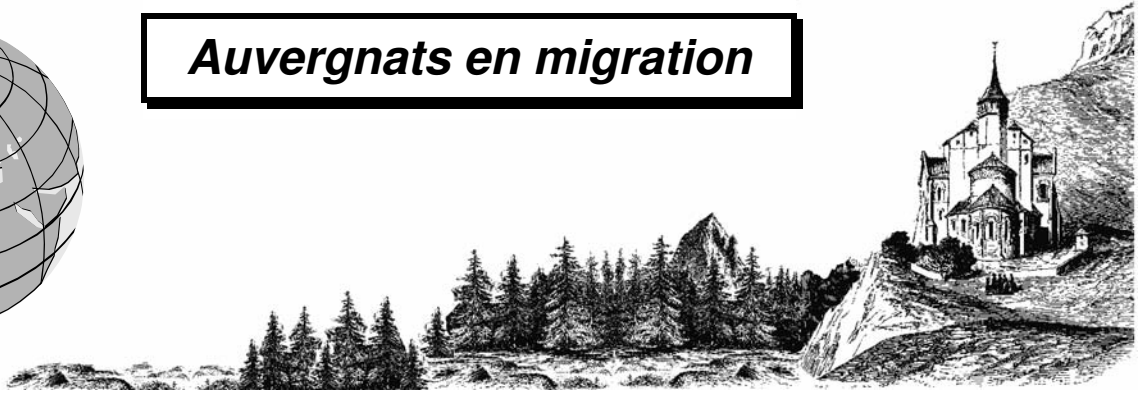
Les MORNAC sont originaires de la Corrèze (Ussel). Victor MORNAC se prévalait d'un cousinage avec Ambroise TARDIEU ; je ne l'ai pas cherché.



Les signatures au mariage, en 1753 à Voingt, de Gabriel MORNAC et Antoinette PEYRONNET, grands parents de Victor MORNAC. Michel PEYRONNET, frère de l'épouse, docteur en médecine, résidant à Rochefort. Ligier MORNAC, frère de l'époux résidant à Riom. Pierre MAIGNOL, notaire royal à Landogne. Etienne BOUYON, notaire royal lieutenant et contrôleur en la ville d'Herment. Annet CHASSAING notaire royal et bailli d'Herment résidant à Sauvagnat. Annet SAUTY, praticien de Flayat en Marche. François BOGROS bourgeois de Bogros (Messeix). Antoine DESORTIAUX, chirurgien de Lastic. Du beau monde donc !



Auvergnats en migration



Des AUVERGNATS de-ci, de-là, cahin-caha

par la Rédaction à partir de correspondances reçues

Cette rubrique est essentiellement alimentée par les contributions de nos adhérents ou celles d'autres généalogistes que nous remercions.

Les informations ainsi reçues peuvent être de grande importance pour reconstituer l'histoire des familles et les aventures éventuelles de certains de leurs membres (on trouvera par ex. dans la liste ci-dessous des personnages décédés à Hanoï au Vietnam au tournant du 20^e siècle)

Les migrants sont regroupés par département d'origine

Cantal

BAC Jean, Antoine, Léon, ° 16.01.1867 Laroquebrou, fs Jean André et Antoinette BESSON, ancien géomètre des travaux publics, + **30.03.1906** à l'hôpital d'Hanoï (transcription à Bordeaux)

BERNUS Pierre, ° 30.05.1847 Laurie, fs Jean et + Marguerite MERLE x **Paris 9^e 11.11.1871** Marie BERNUS ° 24.07.1851 Auriac fa Guillaume, liquoriste, et Marie BURNUS (cm M^c Jozon)

BRESSANGE Pierre, ° 16.04.1782 Moissac, Neussargues, fs Louis et Alix SALVAGE, cultivateurs, veuf de Catherine RIVIERE (+ 29.09.1818 Yvetot) x **Yvetot (76) 17.02.1820** Marie Françoise DURIER ° 06.01.1785 Yvetot, veuve.

CHADÉFAUX François, ° Le Claux, Chamalières, fs François et Catherine GOUBEYRE, commis des Postes et Télégraphes, + **02.08.1894 Hanoï** (transcription à Bordeaux)

CHAUVÉL Marie, ° 07.06.1842 Rageade, fa + Valentin et Jeanne VAISSIER, sœur Marie en religion, + **07.07.1876 Saïgon**, Vietnam.

CHODIERE Jean, ° 12.01.1782 Saignes, fs Jean et Jacqueline VEILLER, x **12.06.1811 Gesves** (province de Namur)

DUBOIS Guillaume ° 05.09.1789 Ytrac, + 10.07.1867 Pont l'Abbé (29), y x 09.12.1815 Ursule Madeleine LAPARA ° 16.06.1793 Pont l'Abbé, y +09/05/1821

Jean LAPARA, ° 19.03.1727 Jussac, + 22.05.1785 Loctudy (29), x 23.07.1753 Pont l'Abbé Ursule BARRIOU d'où Guillaume (1762-1813 Pont l'Abbé) y x 1785 Michelle Renée Le BOURHIS d'où Ursule Madeleine épouse de DUBOIS Guillaume.

LARTIGUE Pierre Auguste, ° 14.04.1869 Aurillac, fs Pierre et Marie CASTANIER, gardien de la prison civile d'Hanoï, + **24.11.1902 Hanoï** (transcription à Bordeaux)

MARTIN Jacques, ° 10.11.1783 Ytrac, + 17.03.1836 Quimper (29), fs Bertrand maître tailleur (° ca 1743 Laroquebrou ou Saint-Etienne-Cantales, + 20.02.1790 Ytrac) et de Marie MARTIN (° 08.09.1751, + 25.12.1816 Ytrac) [les 2 frères étaient au départ sabotiers, Guillaume a fini aubergiste].

MARTY Sarah, ° Aurillac, épouse de Jean BAC, entrepreneur de travaux publics à Lao Cai (nord Vietnam, sur le fleuve rouge), + **17.07.1904 à Pho**. (transcription à Bordeaux.)

MONTEL André, âgé de 16 ans fils de Pierre, marchand mercier de Segur en Auvergne et de Marguerite DARQ « a rendu son âme à Dieu dans la maison de Jacques Garnier, laboureur à la maison Rouge le 07.12.1709 » Ervy-le-Chatel (10) et a été inhumé le lendemain dans le cimetière en présence de son père.

MONTEL Jacques, marchand du lieu de Segur en Auvergne, x **21.01.1686 Auxon** (10) pendant une permission à cause du long temps qu'il réside en cette paroisse, Anne HAILLOT, fa + Jean et Jeanne LARDON. Pr : Antoine et Pierre les MONTELS, frères qui ont signé excepté le dit Pierre
(*Ce Pierre est-il le père de André qui décède en 1709 ?, tous du même patronyme et originaires du même lieu – Ségur-les-Villas*)

OUBRIER Pierre, fs Antoine du lieu de Carlat ? au diocèse de Saint-Flour x **18.01.1750** Cathédrale Ste-Réparate **Nice** Anne Marie VALETTE fa + François Témoins : Antoine PORTANIÈRE et Charles FERRO (traduit du Nissar) page 145 du registre en ligne - le lieu d'origine difficile à déchiffrer

RABEJAC Marguerite Ulalie, ° 18.09.1837 Marcenat, fa Charles Simon Polydore, inspecteur de l'Enregistrement et des Douanes domicilié à Albi et Marie Suzanne Noemie FERLUT décédée a Puylaurens (81) le 16-2-1840, x **12.07.1862 Albi** Alexandre AUPIED percepteur des Contributions Directes ° 22.05.1818 Sainte Brigitte (56) fs Nicolas domicilié à Alger et Marie Françoise PAINCIVY

SALESSE Jean, 45 ans env., marchand porte-balle du pays d'Auvergne, + **29.03.1685 Auxon** (10). Présents : Pierre MONTEL, Anthoine et Jacques Les MONTELS ses cousins qui ont signé excepté le dit Pierre (*cette fois c'est un cousin des MONTEL*)

Haute-Loire

GÉRARD François, terrassier âgé d'environ 42 ans, originaire du Puy-en-Velay, province de Languedoc, + **vendredi 09.05.1783** à Hermeville (76)

MALÈDE Pierre, 33 ans, garçon et terrassier de la psse de St-Didier-sur-Doulon), village de Tourchon, + **21.03.1757** Chanteau (45). Pr : Claude CHAUPPE (?), cousin germain, Mathieu ROCHE, Simon et Benoît GAILLARD, compagnons de voyage et compatriote. (*A St-Didier-sur-Doulon, ce sont des MALEGUE qui habitent Tourchon, dont plusieurs Pierre*)

MAUFRE Jean, du lieu de Besse, psse de Retournac, + **16.12.1693** St-Martin-de-la-Brasque (84). T : Simon CHAPUS dudit lieu de Besse, Jean BONCE de Retournac.

Puy-de-Dôme

BÉAL Antoine, ° Job, x **27.07.1683 Prayes** (71) Claudine NICOLET

BERTRAND Elise, Adélaïde, Marguerite, ° Mayres, âgée de 3 ans, fa Jean, forgeron et Marie MOULIN demeurant à Mur-de-Bretagne, y + **03.12.1901**

CHABROL Durand, 15 ans, fumiste, originaire de Clermont, + **20.01.1841 Paris 12^e** 1 rue Copeau (transcription Clermont septembre 1841)

CHATAIGNIER Jean, ° Ambert, fs Guillaume et Anne BARAT, x **11.10.1706 Plougouver** (22) Françoise LE BRAS

CIMETIÈRE Dominique Léon ° 14.11.1861 Clermont-Fd, fs Benoît et Léonie SUPLICIAU, ts hab. Neuvy-s-Loire (58), x **25.06.1901** Maria Blanche Coralie LOUAULT ° 11.06.1870 Argent-s-Sauldre, fa Pierre et Clémence MENEAU (Cm 18.06.1901 Me Berger, Neuvy)

CROS Antoine, ° Pontgibaud, fs André et Marie CATERINI, célibataire, 55 ans, + **29.10.1901 Mur-de-Bretagne** (22)

FONTAINE Alexis, ° 29.09.1831 Clermont, fs Antoine Augustin et + Françoise VEISSEYRE, avoué à Clermont, x **15.02.1869 Paris 9^e** Marie Elisabeth RISTELHUEBER ° 29.04.1841 Basse Terre (Guadeloupe), fa + Gabriel et Marie-Louise LESAUNIER, habitant Paris (Cm Me Sebert) Pr : Jacques MÈGE, maire de Clermont et député au Corps Législatif

GAUTIER Antoine, perruquier de Bourg-St-Andéol (07), fs Claude, marchand fayconnier de la psse de St-Robert de Montferrand et de + Mlle Anne MARAUD x **01.12.1763** Marie Anne GRIGNARD de + Anthoine, perruquier, et Dlle Jeanne JULLIEN de Bourg-St-Andéol.

GIRON Jean, 44 ans, ° à Roche-Charles, fs Julien et Anne FLAGETTE, x Rose VIGUÉ, terrassier, + **11.03.1853 Cépoy** (45)

MAIGRE Marie, 36 ans, née à Clermont-Fd, giletère, + **18.06.1841 Paris**, hôpital Beaujon, 1^{er} arr. (transcription à Clermont septembre 1841)

PEINTRAULT Georges, fendeur de bois, natif de Clermont en Auvergne, + **01.09.1770 Bourges**, paroisse St-Fulgent.

POMMERAT Guillaume, fs Antoine, tixier, et Marie LAGRANGE, scieur de long originaire de St-Amant en Auvergne, + **17.04.1754 à Meray** (71) à 25 à l'âge de 25 ans

TOUVIN Marie, Jeanne, Catherine, Elisabeth, ° ca 1806/1807, fa Jean, demeurant à Clermont-Fd, et Marie Eugénie BLANCHET (+ 26.02.1814) x **15.02.1836 Baie-Mahault, Guadeloupe**, Etienne François BLANCHET-TOURVILLE

Non localisés

DELPEUCH Jean-Louis, ° St-Firmin, évêché de St-Flour, + **11.04.1750 Pondichéry** (Inde) Transcrit à Bordeaux

BERAL Georges, environ 23 ans, chieur (scieur) de la paroisse Déchausse diocèse de Clairmon en aubernie (Auvergne) venant despaigne (Espagne) + **01.06.1691 Castelmaurou** (31). Présents: Jean BERAL son frère et Bernard PAGES son oncle. (Castelmaurou, registre 1E6, 1668-1694 pages 202/219)

MARIAGES D'Auvergnat(E)s A Auxerre (89) au XIX^e

Listes transmises par Robert TIMON

- En **gras**, mariage entre auvergnats

- L'* signifie qu'il s'agit d'une **publication de mariage**, et non du mariage proprement dit

Originaires du CANTAL

<i>Conjoint auvergnat</i>	<i>Lieu de naissance</i>	<i>Date x</i>	<i>Épouse (x)</i>	<i>Lieu de naissance</i>
ACHALME Antoine	St-Flour (Vendèze)	31.03.1861	ALRIQ Louise	Valuéjols (15)
ALQUIER Marguerite	St-Martin-Cantalès	06.02.1864	CHEVAU Julien	Thury (89)
AMAT Barthélemy	St-Flour	07.05.1744	VALLON Anne	Laurie (15)
AMAT Barthélemy	St-Flour	03.08.1872	BARD Constance	Villeneuve/Yonne
BONENFANT Jean	Andelat	06.11.1856	GODARD Edmée	Seignelay (89)
BOREL Guillaume	Tanavelle	20.05.1840	MALBET Marie	Le Fayet (63)
BOYER Jeanne	Laurie	04.12.1876	PETIT Léon	Sementron (89)
BOYER Jeanne	Laurie	12.05.1896	GONTHIER Jules	Auxerre
BRANDON Pierre	Molèdes	23.10.1851	VALLON Marie	Laurie (15)
* BRANDON Pierre	Aurillac	27.05.1783	AUVILLE Clotilde	Sainpuits (89)
BRANDON Jean Pierre	Molèdes	25.07.1872	LEMAIN Zélie	Chevannes (89)
BRANDONT Jean	Modèles	16.04.1828	FERNOT Virginie	Auxerre (89)
CHABRILLAT Jean	Chanet	07.01.1782	ROUX Louise	Auxerre (89)
* CHAMBEFORT Jean	Vèze	17.04.1881	OPPENOT Emma	Auxerre (89)
* CHAPSAL Pierre	Aurillac	24.01.1869	PARNY Anne Olympe	Coulanges/Yonne
* CHASTEL Louis	Valuéjols	03.09.1848	TOURNIER Marie	Valuéjols (15)
COLANDRE Pierre	Marcenat	08.05.1877	LAMARCHE Marie	Avertignan (65)
CORTEY Catherine	Montchamp	01.09.1877	RAVET Pierre	St-Fargeau (89)
DELPIROU Guillaume	Virargues	26.11.1844	DENIS Félicité	Neuilly (89)
FANQUIN François	Cheylade	20.12.1749	BOIVIN Anne	Auxerre (89)
GAUTHIER Marie	Molèdes	26.07.1784	CHICARD Pierre	Villey/Tille (21)
GIRE Marguerite	Molèdes	27.01.1846	MICHAUT Charles	St-Cydroine (89)
GRASSET Gabriel	Molèdes	11.03.1799	DELAURENT Marie	Paulhac (15)
HUGON Jean	Roffiac (Liozargues)	27.12.1782	JOURDE Julie	Laurie (15)
HYTIER André	Apchon	28.12.1872	ALRIQ Marguerite	Valuéjols
JOURDE Antoine	St-Flour	21.04.1864	COFFRE Cécile	Dracy (89)
JOURDE Jean-Baptiste	Laurie	16.07.1872	GAVEN Marie	Auxerre (89)
JOURDE Jean-Baptiste	Laurie	29.07.1876	BOUCHERIN Marie	Tanavelle (15)
* JOURDE Maurice	Laurie	28.10.1855	MAGNE Marguerite	Ardes (63)
* JOURDE Henri	Laurie	03.08.1884	COLAS Marie Geneviève	Château-Chinon (58)
JOUE Anne	Murat	08.01.1894	MOUTEIX Antoine	Larodde (63)
LAFOND Pierre	Diènn	19.02.1860	TOUPENSE Geneviève	Vincelles (89)
LAPEYRE Jacques	Fontanges	14.05.1867	GAVEN Edmée	Auxerre (89)
LARIVIERE Auguste	Cussac	27.09.1790	POULIN Adrienne	Irancy (89)
MARRANE Antoine	Laurie	11.10.1856	THEVENOT Jeanne	Auxerre (89)
* MASSUT Philippe	St-Flour	16.01.1825	VIQUIER Marie	Albi
* MASSUT Philibert	St-Flour	18.03.1821	MAZEN Marie Ant.	Albi
PEYRARD Benoit	Laurie ?	09.06.1834	FAVROT Edmée	Auxerre (89)
POIGNET Géraud	Champagnac	14.12.1892	VEDRY Marguerite	Pradiers (15)
PONS Anne	Vernols	09.06.1800	BEMIE Jean	Restat (Autriche)
PONS Gabrielle	Vernols	17.01.1803	AULOUN Antoine	St-Cirgues (19)
PONS Quentin	Chavagnac	06.03.1852	AUBINEAU Delphine	Paris
* PRADAL Jean	Laurie	05.06.1864	MARGERIDE Jeanne	Laurie (15)
RAHON Berthe	Allanche	21.12.1901	GROSSIER Désiré	Nouan-le-F. (41)
RAHON Marie	Allanche	28.08.1902	DUPUY François	Sarlande (24)
RAYNAUD Pierre	Pradiers	22.11.1842	ROBIN Justine	Auxerre (89)

RAYNAUD Annet	Dienne	19.12.1864	ALRIQ Marguerite	Valuéjols
REGIMBAL Catherine	Tanavelle	27.02.1865	CANET Laurent	Beire-le-Châtel (21)
RIGAL Guillaume	Dienne	25.02.1863	LEFEVRE Estelle	Auxerre (89)
RIOM Jean	Aurillac	17.02.1795	PATRAT Marie	Eybens (38)
RODIER Antoinette	Charmensac	12.10.1895	FEVRE Claude	Bletterans (39)
RODIER Guillaume	Charmensac	12.10.1901	VIVAT Marguerite	Paris
SAUVALLE Charles	Aurillac	13.07.1903	DEJUST Suzanne	Auxerre
SERVET Augustin	St-Cirgues-de-M.	12.04.1899	PROT Berthe	Chichery (89)
* SERVET Jules	St-Cirgues-de-M.	26.04.1868	CADOUX Adèle	Chichery (89)
* SERVET Félix	Besse	05.09.1869	RIBAIN Marie	Clamecy (58)
TONDU Jean	Chanet	028.12.1877	PETIT Joséphine	Auxerre
TOUCHARD Maria	Daysac	13.08.1881	PAYMAL Frédéric	St-Dizier (52)
TOURLOULOU Jean	Cahiézac ?	19.08.1873	FOURNIER Virginie	Auxerre
VALARCHER Antoine	St-Vincent	10.05.1849	GUYOU Reine	Venoy (89)
VALLON Jean	Laurie	08.06.1863	GIRE Madeleine	Modèle (15)
VALLON Jean	Laurie	08.09.1883	MANCHET Félicité	St-Bris (89)
VALLON Marguerite	Laurie	08.09.1872	GRAND Alexis	Bourg-St-Maurice (73)

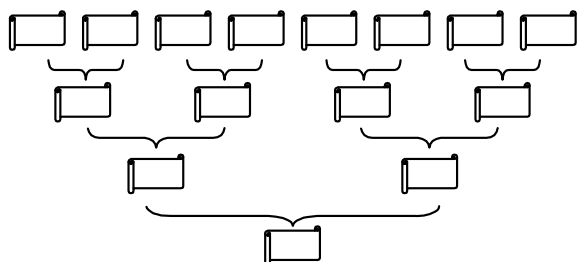
Originaires de Haute-Loire

<i>Conjoint auvergnat</i>	<i>Lieu de naissance</i>	<i>Date x</i>	<i>Épouse (x)</i>	<i>Lieu de naissance</i>
BAU Louise	Saugues	10.05.1858	PRUDHOMME Jean	Le Brugeron (63)
BERARD André	Salettes	09.06.1883	LAHAIRE Joséphine	Jaulges (89)
CARROT Jean	Le Puy	25.04.1865	BONNET Anne	Ville-s-La Ferté (10)
DORLHAC de BORNE J.	Le Puy	12.01.1854	LESCUYER Laurence	Auxerre
EYMARD Jean	St-Géron	28.09.1872	COURTIN Léonie	Auxerre
FOREST Jean	St-Jean-Soleymieux	05.09.1895	TOUTEE Adélaïde	St-Privé (89)
GAGNE Jean Pierre	Le Puy	08.09.1830	VINCENT Marie	Auxerre
* HEDDE Gabriel	Brioude	29.04.1877	FERIEL Marie	Dijon
* LENCZEWKI François	St-Haon	16.08.1868	PRESTAT Louis	Le Puy
LYANDIER François	Dijon	19.12.1810	LAURENT Jeanne	Auxerre
MARCHET Dominique	Brioude	09.01.1839	CHAUVELOT Henriette	Auxerre
* MATHIEU Jean	St-Georges-Lag.	01.04.1783	CAULIET Françoise	Auxerre
MAURAUT Auguste	Chomélix	24.10.1774	POTHERAT Céleste	Auxerre
MONCHAMP Jean	St-Julien-Chap.	09.04.1861	CHARTIER Marie-Mad.	Auxerre
* PRADIER Guillaume	Autrac	21.11.1841	JOURDE Anne	Laurie
PRADIER Jean	Autrac	04.10.1838	POTTEMAIN Charles F	Auxerre
PRADIER Marguerite	Autrac	25.01.1864	JACQUELIN Philippe	Auxerre
PRADIER Marguerite	Autrac	02.03.1878	PERREAU François	Villeneuve/Yonne
PRADIER Pierre	Autrac	22.09.1841	BRUNOT Marie Mad.	Auxerre
RAVISSAT Jean	Chassigne	21.01.1834	AUBERTIN Barbe	Vic (57)
REYMONDIES Paul	Beauzac	12.09.1795	MARTINACHE Saturnine	Bourgelle (59)
ROCHELIMAGNE Régis	Le Puy	01.03.1824	PARIS Elisabeth	Collan (89)
SIGAUD Gustave	Le Puy	21.01.1863	PRESTAT Léonine	Auxerre

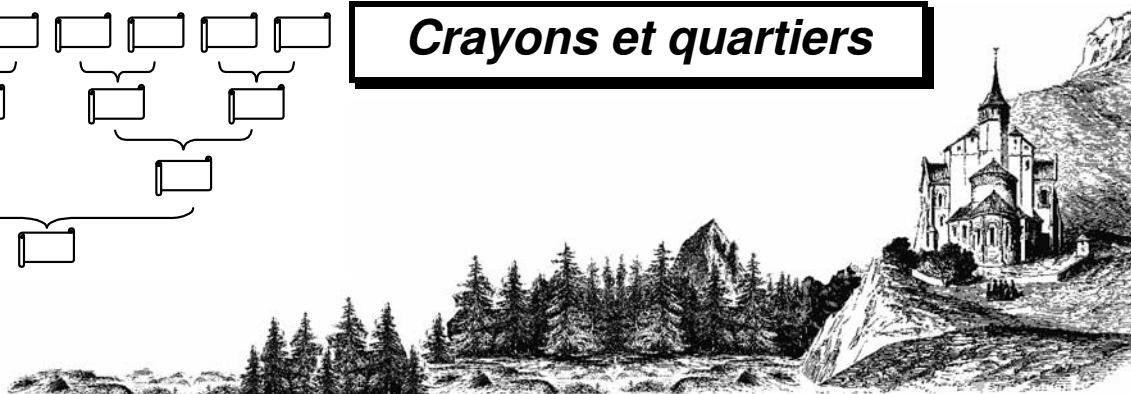
Originaires du Puy-de-Dôme

<i>Conjoint auvergnat</i>	<i>Lieu de naissance</i>	<i>Date x</i>	<i>Épouse (x)</i>	<i>Lieu de naissance</i>
ARTAUD François	Thiers	06.05.1841	BOURGOIN Marie	Paris
BALBON Jean	Apchat	20.07.1824	HARDIVILLÉ Virginie	Auxerre
BALBON Jean	Apchat	14.03.1833	RUBAN Henriette	Lainsecq (89)
BARRAT Eugène	St-Georges-de-M.	15.06.1907	DANEZE Améline	Diges (89)
BELLE Jean	Aydat	30.08.1876	LECLÈRE Mathilde	Paris
BŒUF Jean Louis	St-Bonnet-le-B.	14.07.1869	CUZIN Elisa	Auxerre
BOUCHER Pierre	Thiers	08.09.1831	GUEDON Eléonore	Foglio (Italie)
BOUCHEZ Etienne	Thiers	16.12.1823	HELIE Charlotte	Avallon (89)

* BOUDAT Nicolas	Issoire	20.05.1832	CLEMENT Marie	Issoire
BOY Jean	Tours-s-M.	12.09.1885	HINARD Valentine	Auxerre
* CHADUC Pierre	Brousse	26.09.1858	REUILLON Amélie	Chablis (89)
CHANABAUD Jean	Sauxillanges	15.02.1862	MARIE Emilie	Auxerre
CHARNY Antoine	Seychalles	24.04.1858	MOTOT Victoire	Auxerre
CHAUMARD Michel	Teilhet	20.02.1841	GARNIER Anne	Corvol d'E. (58)
CHOMETTE Jean	St-Anthème	07.12.1824	TREMEAU Marie	Auxerre
* CHOPARD Pierre	Clermont-Fd	17.09.1815	BOMPARC Françoise	Clermont-Fd
COHADE Pierre	St-Beauzire	04.12.1878	BOIVIN Jeanne	Auxerre
COSTILLES Jean	Mauzun	07.01.1845	MONTHÉRÉ Marie	Auxerre
COUDERD Pierre	Les Jumeaux	11.07.1853	BEBARBE Octavie	Tonnerre (89)
DAGUILLON Jean Fr.	Maringues	20.12.1806	LEGUEUX Marie	Diges (89)
* DELBOT Antoine	Le Mazet	15.07.1849	PSALMON Marie	Pontigny (89)
FARGETTE Benoît	Brousse	05.09.1885	GAILLARD Jules	Lévis (89)
FARGETTE Benoît	Brousse	31.08.1901	PIERRON Marie Louise	Paris
GASCHON Jean Bapt.	Riom	03.06.1817	de MOLENET Marie	Leugny (89)
GATEAU Joseph	Bourg-Lastic	03.08.1847	LACREUSE Laurence	Migé (89)
GAY Jean Marie	Lachaume	09.01.1847	CHAUVOT Marguerite	Pourrain (89)
JARRY Pierre	Besle	28.10.1823	MALBET Marie	Mazoirs
* LAULAN Jean	Clermont-Fd	18.03.1878	BÉCHET Marie	Clermont-Fd
MALLET Durand	Anzat-le-Luguet	15.09.1904	JOURDE Marguerite	Auxerre
MANDON FERRAND M. Effiat		17.12.1900	POTHERAT de BILLY M.	Mailly-le-Ch.(89)
MARRAYNAT Antoine	Ambert	11.07.1855	FAVROT Célestine	Fleury (89)
MIODET Jean Bapt.	St-Dier	15.12.1890	EDMONT Amélie	Troyes (10)
MOUTEIX Antoine La Rodde		08.01.1794	JOUVE Anne	Murat (15)
PICHON François	Apchat	17.03.1879	FRANCINA Mélanie	Auxerre
PINOL Pierre	Valz-s-Ch.	17.10.1885	MAUPETIT Marie Ernest.	Trucy (58)
PLANCHARD Pierre	Royat	20.07.1782	DAUTHEREAU Maria	Auxerre
PRADIER François	Apchat	14.08.1811	TOUCHARD Marie	Auxerre
PRUDHOMME Jean	Le Brugeron	10.05.1858	BAU Louise	Saugues
ROCHE Joseph	Ambert	20.11.1898	GUILLÉ Juliette	Auxerre
SOUBRANE Antoine	Ardes	20.05.1795	BRIDEAU Marie	Appoigny (89)
THIOLAT Mathieu	St-Bonnet-le-B.	21.06.1837	HAVRANECK Jeanne	St-Fargeau (89)
THIOLAT Mathieu	St-Bonnet-le-B.	12.08.1863	SONORET Victoire	Auxerre



Crayons et quartiers



ANCÊTRES AUVERGNATS DE MEMBRES DU CGHAV

Crayon des ancêtres auvergnats de Rose Geneviève MOSNIER

par Jean GRAILLAT

« *Enfants, nous allions parfois rendre visite à une « parente », Rose MOSNIER, qui habitait Romans sur Isère, place Perrot de Verdun. Elle vivait là, dans un minuscule appartement, au milieu de ses nombreux chats. Je crois qu'elle était couturière. A sa mémoire.* »

NDLR : une grande partie de cette généalogie concerne la Drôme. Elle n'apparaît pas ici, mais est à la disposition de tout lecteur qui en voudrait une copie. Nous avons donc conservé ce qui concerne nos départements, c'est-à-dire l'est du Puy-de-Dôme et la limite Loire-Haute-Loire. En outre, par rapport à la généalogie qui nous a été communiquée, nous avons pu rattacher (grâce aux relevés de notaires du canton de St-Jean-Soleymieux) quelques ancêtres qui apparaissent en italique.

C'est l'un des intérêts de ce « Crayon » de montrer l'usage d'autres sources que les actes d'état-civil.

Époux	Épouse	Mariage : date	Lieu	Sosas
MOSNIER Rose Geneviève (° 21.09.1890 et + 29.06.1953 à Romans)				1
2^e génération				
MOSNIER Wilfrid (coutelier, ° 21.05.1853 St-Nizier-de-Fornas – 42)	PERRET Marie Céline	x 06.04.1884	Chanos-Curson (26)	2/3
3^e génération				
MOSNIER Jean-Baptiste (maréchal ° 08.09.1806 La Chaulme – 63) (elle ° 13.01.1811 St-Jean-Soleymieux – 42)	VACHERON Marie	x 04.08.1831	Soleymieux (42)	4/5
PERRET Joseph Esprit (bourelrier)	GUICHARD Marie Séraphine (cuisinière)	x 31.01.1855	Romans (26)	6/7
<i>(suite des ascendants de la Drôme, interrompue volontairement)</i>				
4^e génération				
MOSNIER Léonard	CHATAIN Marie	x 30.11.1796	La Chaulme (63)	8/9
VACHERON Pierre <i>(les époux sont cousins au 4^e degré = sosa 180 = sosa 172))</i>	TRANCHANT Marie	x 31.12.1809	St-Jean-Soleymieux (42)	10/11
5^e génération				
MOSNIER Jacques	FOLLEAS Marguerite	x 19.11.1776	La Chaulme (63)	16/17
CHATAIN Antoine	ALLIROT Germaine	x 07.09.1778	Usson-en-Forez (42)	18/19
VACHERON Pierre	MAISONNEUVE Antoinette	x 26.09.1757	St-Jean-Soleymieux (42)	20/21
TRANCHANT Jacques	RIVEL Marie	x 21.11.1769	Soleymieux (42)	22/23
6^e génération				
MOSNIER Léonard	CRISPET Antoinette	x ca 1735		32/33
FOLLEAS Benoit	TEYSSOT Antoinette	x 03.09.1715	La Chaulme (63)	34/35
CHATAIN Georges	CHAUVE Claudine	x 26.02.1740	Usson-en-Forez (42)	36/37
ALLIROT Claude	NIER Catherine	x ca 1740		38/39
VACHERON Claude	SEGUIN Marie	x 12.06.1725	La-Chapelle-en-Lafaye (42)	40/41
MAISONNEUVE Antoine	PINTURIER Claudine	x 14.09.1734	St-Jean-Soleymieux (42)	42/43
TRANCHANT Claude	THOMAS Marie Claudine	x 21.09.1745	Soleymieux (42)	44/45
		<i>Cm 19.08.1734 Me Morel (St-J-S.)</i>		
		<i>Cm 02.09.1745 St-Jean-Soleymieux Me Moret</i>		

RIVEL Pierre	PELARDY Bonne			46/47
7^e génération				
MOSNIER Jacques	DELOLME Magdeleine	x 15.09.1705	La Chaulme (63)	64/65
FOLLEAS Jean	DE LA MARTINE Jeanne	x 20.10.1711	La Chaulme (63)	68/69
TEYSSOT Jean	GAY Alix	x 23.1.1703	La Chaulme (63)	70/71
CHATAIN Jean	VARAGNIAT Jeanne	x 13.08.1706	Usson-en-Forez (42)	72/73
CHAUVE Pierre	FOLLEAS Clauda			74/75
NIER Benoit	PORTE Marie	x 08.08.1689	Usson-en-Forez (42)	78/79
VACHERON Claude	VACHERON Marie	x 19.08.1699	La Chapelle-en-Lafaye (42)	80/81
SEGUIN Antoine	COURTIAL Jeanne	x 11.09.1685	Usson-en-Forez (42)	82/83
MAISONNEUVE Antoine	GRANJON Antoinette	x 02.09.1698	La Chaulme (63)	84/85
PINTURIER Mathieu	MONDON Louise	x 29.08.1703	St-Jean-Soleymieux (42)	86/87
TRANCHANT Jacques	BREUIL Benoite		<i>Benoite teste 14.12.1745 Me Pascal Marols (42) ?</i>	88/89
THOMAS Pierre (aîné)	PINTURIER Marie	x 19.01.1717	St-Jean-Soleymieux (42)	90/91
RIVEL Claude	COUHARD Jeanne	x 17.08.1706	St-Jean-Soleymieux (42)	92/93
PELARDY Benoit	LOMBARDIN Benoit	x 12.10.1717	St-Jean-Soleymieux (42)	94/95
8^e génération				
VACHERON Léonard	GAY Michelle			160/161
VACHERON Pierre	CRE(S)PET Marie			162/163
MAISONNEUVE Simon	FAURE Antoinette		<i>Antoinette teste 09.04.1682, Me Caemard cité</i>	168/169
GRANJON Antoine	BLANCHETON Antoinette			170/171
PINTURIER Antoine	BLANCHARD Marie		<i>Cm1 05.01.1673 St-Jean-Soleymieux Me Mourel</i>	172/173
MONDON Claude	RIVEL Marie		<i>Donation réciproque 06.02.1677 Me Morel</i>	174/175
THOMAS Pierre	GUILLAUME Marguerite			180/181
PINTURIER Antoine	JUQUEL Claudine		<i>Cm2 18.04.1695 St-Jean-Soleymieux Me Morel</i>	182/183
	<i>(Mathieu (sosa 86) et Marie PINTURIER (sosa 91) sont issus des 2 mariages d'Antoine)</i>			
RIVEL Benoit	RAS Lucrece		<i>Cm 10.08.1676 Soleymieux (42) Me Méjasson</i>	184/185
COUHARD Pierre	BISSIEU Marguerite (aînée)		<i>x2 (Marguerite x3 teste 22.11.1669 Me Méjasson)</i>	186/187
PELARDY Antoine	BIRON Jeanne		<i>Cm 20.08.1676 St-Jean-Soleymieux Me Mourel</i>	188/189
LOMBARDIN François	GARNIER Benoite			190/191
9^e génération				
PINTURIER Antoine jeune	GENEBRIER Marie		<i>Cm 08.09.1646 St-Jean-Soleymieux Me Rochette</i>	344/345
RIVEL Pierre	CHASSAGNEUX Jeanne		<i>Cm 29.10.1637 Soleymieux (42) Me Méjasson</i>	368/369
RAS Pierre	CROZET Marie		<i>Lavieu (42) ?</i>	370/371
BISSIEU Benoit	ROUX Marie			374/375
PELARDY Jean	GONIN/GOUNI Bonne		<i>Cm 14.04.1643 St-Anthème (63) E. Tixier</i>	376/377
BIRON Claude	AUBERT Jeanne		<i>Cm 19.12.1682 St-Jean-Soleymieux Me Mourel</i>	378/379
10^e génération				
RIVEL Jean	SALLES Agathe			736/737
CHASSAGNEUX Georges	BEAUVOIR Jeanne			738/739
GOUNY Jean	FOUGEROUSE Antoinette		<i>Cm 09.10.1617 St-Anthème (63) E. Tixier</i>	754/755
BIRON Claude	ROCHETTE Jeanne			756/757
11^e génération				
FOUGEROUSE Jean	CHALENCON Antoinette		<i>Cm 27.01.1597 St-Anthème (63) E. Tixier</i>	1510/1511
12^e génération				
FOUGEROUSE Jean	VILLENEUVE Antonia			3020/3021
CHALENCON Guillaume	DUGUEYT Anne		<i>Cm 02.10.1573 St-Anthème (63) E. Tixier</i>	3022/3023
13^e génération				
CHALENCON Bonnet			<i>Marols ?</i>	6044/-
DU GUEYT Antoine	VILLENEUVE Antonia			6046/6047

Sources :

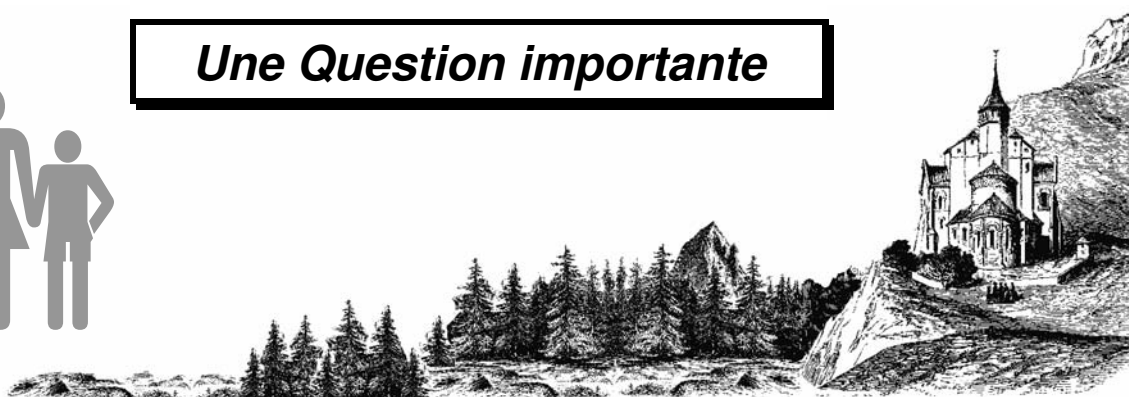
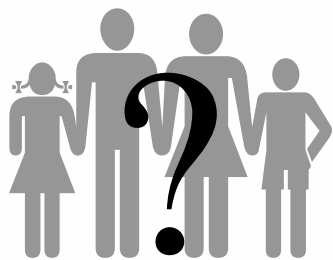
D'origine : Relevés du CGRPDC (Drôme), archives en ligne (26, 42, 63 & Romans), Généabank, Généanet.

Complémentaires :

RONCIN J. Y. : *Contrats de mariages et testaments de notaires du canton de St-Jean-Soleymieux* ; La Diana (Montbrison 2007)

TIXIER Eric : *Les anciennes familles bourgeoises dans les insinuations judiciaires de Riom* ; Clermont-Ferran (1996-2013)
(Tomes. 1621-1649 ; 1606-1620 ; 1589-1605 ; 1571-1577)

Une Question importante



A propos de la communauté familiale agricole DEGEORGE à Ambert

par François CHALAMAUD (cghav-2996)

Les audiences du baillage de Roche-Savine (AD63- B AM 237), me laissent perplexe et me conduisent à certaines interrogations.

Si je ne me trompe pas, il s'agit de la dissolution d'une communauté familiale agricole, ou « parsonniers », concernant la famille DEGEORGE à Viallis, Ambert.

« En effet, Barthélémy DEGEORGE, fs de feu Simon, mineur agé de 22 ans, s'est marié depuis le mois de mai 1656, dans leur communauté » (avec Jeanne QUIQUANDON de St Ferréol).

« Après avoir demeuré chez Anthoine DEGEORGE, son oncle et tuteur, et Marguerite CARRON, sa mère, maitre et maitresse de la communauté, pendant environ un mois, il s'est retiré dans la maison de son beau-père, François QUIQUANDON, au village de Quiquandon, St Ferréol.

Il est ensuite parti pour s'en aller hors la province à la scie, pour faire son profit, délaissant sa femme dans la maison de François QUIQUANDON, contre le gré et sans le consentement de son tuteur,

Ceci est un témoignage qu'il ne veut plus vivre en communauté avec ledit Antoine DEGEORGE et hoirs feu Jean DEGEORGE (son autre oncle), obligeant son tuteur à remonstrer aux parents dudit mineur l'interruption et département de la communauté.

Son beau père, François QUIQUANDON, nommé curateur, à refusé la charge. »

S'ensuit l'énumération du passif ; arriérés de cens, tailles, calculs de frais, dépens, dommages et intérêts restant à payer à chacun. L'actif semble réduit, puisque « le tuteur n'a aucun denier ni autre chose dudit Barthelemy ».

Voici un schéma des personnages cités:

- I. Damien DEGEORGE (noté DG ci-dessous)
- II.1 Simond DG + av. 1647 x 1622 Catherine (DE)NEUFVILLE, + av. 1647
- II.1.a. Barthelemy DG, ° ca 1634, + 1713 ; x 1656 Jeanne QUIQUANDON
- II.1.b.. Jeanne DG x Jean BESSEYRIAS
- II.2. Jean DG, + 1649 ; x 1623 Marguerite CARRON
- II.2.a. Anna DG, + 1685 ; x 1650 Guillaume FAVIER

- II.2.b Souveraine DG x Denis BRUGERETTE
- II.2.c. Pironelle DG x Michel FAVIER

- II.3. Antoine DG x1 1617 Damiane BATISSE, + av. 1632
Antoine DG x2 1632 Catherine TISSERON, + av. 1649
- II.3.a. Catherine x Jean BOURG

Tout ceci m'amène aux questions suivantes:

Je croyais ces communautés implantées essentiellement dans la montagne thiernoise. Existe-t-il d'autres exemples de ces communautés dans le Livradois Forez ?

J'ai dans mes sosas une branche DEGEORGE, ci-dessous, contemporaine, du même lieu de Viallis à Ambert. On peut remarquer certaines homonymies entre les deux branches, ce qui pourrait laisser penser que Pierre est peut-être fs (ou neveu) de Damien et frère (ou cousin) de Simond, Jean et Antoine. Mais....

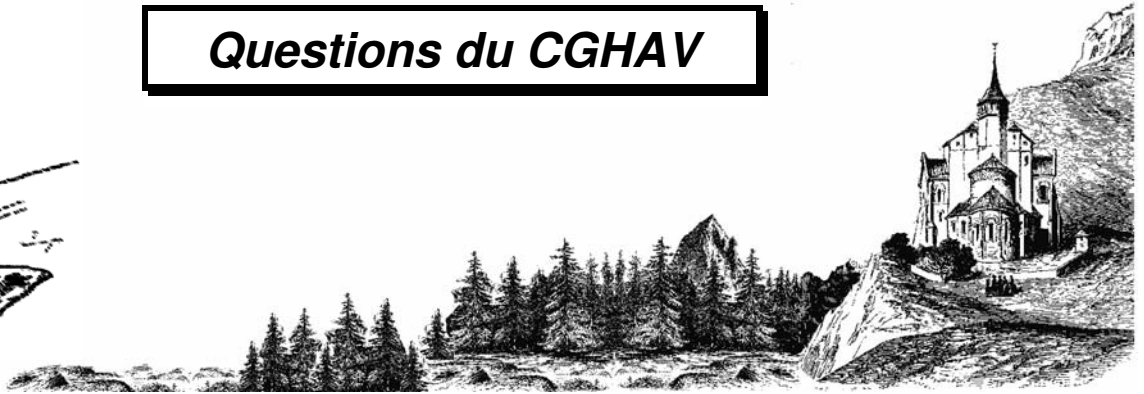
Connait-on ces familles et est-il possible de relier ces deux branches et de conclure ainsi, qu'elles appartaient à la même communauté ?

- I. Pierre DEGEORGE, x ca 1617 Benoitte GROLET
- II.1. Simon DG ° 1619, + av. 1679 ; x 1657 Marie POTENCIE
- II.1.a. Benoitte DG x 1674 Damien VISSEYRIAS
- II.1.b. Damien DG ° 1653, + av. 1718 ; x 1679 Marie REVERET
- II.1.b.1. Françoise DG ° ca 1675, + 1755 ; x 1700 Michel JALABERT ° 1672, + 1727
- II.1.b.2. Simon DG ° 1694, + av. 1752 ; x 1718 Anne BESSEYRIAS
- II.1.b.3. Françoise DG x 1711 François VISSEYRIAS
- II.2. Damien DG
- II.3. Barthelemy DG, + av. 1658, ; 1652 Marie FAVIER

Merci pour vos éclairages



Questions du CGHAV



Les questions et les réponses doivent être adressées
à Jean-Pierre BARTHÉLEMY
14 rue Broca 75005 Paris
Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr

La rubrique Questions-Réponses est conçue pour être un espace d'échanges privilégié, ouvert à tous. Dans cet esprit, elle reprend les échanges intervenus sur le forum. Si certains le souhaitent, ils peuvent entrer en contact avec l'auteur d'une question (directement ou par mon intermédiaire), mais ils ne doivent pas oublier de tenir la rédaction informée de leur réponse qui peut intéresser d'autres adhérents car ... nous sommes tous cousins.

Pour les textes envoyés par Internet, et afin de faciliter le travail de reprise, veuillez placer le prénom en minuscules avant le nom en majuscules, et écrire les noms de lieu en minuscules. Pour les envois manuscrits, utilisez les majuscules pour tous les noms propres.

Avant l'envoi de vos questions, vérifiez que celles-ci comportent à la fois une date et un lieu au moins approximatifs et limitez-vous à 5 ou 6 questions par numéro.

Voici les abréviations couramment utilisées dans les questions réponses afin d'alléger le texte.

° = né(e) le	b = baptisé(e) le
+ = décédé(e) le ou feu(e)	x = marié(e) le
fs = fils de	fa = fille de
asc. = ascendance	desc. = descendance
av. = avant	ap. = après
psse = paroisse	pr. = présent(s)
ca = environ pour une date ou un lieu	
y = évite la répétition du lieu précédemment cité.	
Le <u>département</u> noté dans le titre de la question n'est pas répété auprès des lieux du même département.	

Le sigle « * » devant le n° de la question signifie qu'une réponse se trouve dans ce même numéro, mais cela n'empêche pas qu'un complément soit bien accueilli et puisse paraître ultérieurement.

Toutes les questions et réponses reçues, à mon adresse, par courrier postal ou électronique, avant le **1^{er} novembre 2016** ont été reprises dans ce numéro.

QUESTIONS GÉNÉRALES

*158-17183 Dossiers médicaux

L'arrière-arrière-grand-mère d'une amie est décédée à l'hôpital Sainte-Marie de Clermont-Ferrand en Juin 1915. Ma question est de savoir si l'un d'entre vous a déjà demandé au service des archives de cet hôpital un dossier médical et si oui comment il (ou elle) s'y est pris(e) ? Ce qui m'intéresse surtout c'est la durée de son séjour, le type de pathologie dont elle souffrait ainsi que la cause de son décès. Un rappel de la loi m'intéresse aussi !

Jean Marc FAYOLLE (cghav-2340)

*158-17184 Registres matricules

En cherchant le n° matricule d'un ancêtre dans les registres matricules de Clermont-Ferrand de 1884, j'ai trouvé le n° 18.133 en face de son nom. Je sais que cela correspond au tirage d'un « bon numéro », mais à quoi correspond ce numéro et où trouver des renseignements complémentaires sur ce n° ?

Le nom de l'intéressé est PRAT Jacques ° 16.07.1864 Job.
Roland VIGNY (cghav-1992)

*158-17185 Calendrier révolutionnaire

Je lis sur le registre de Saint Bonnet le Bourg - 1793/an X page 126 : « *Aujourd'hui la 4^{ème} faite des fans calaulide, la 2^{ème} année de la République française.....* »

De quelle date s'agit-il ?

Colette GUILLERMAT (cghav-3474)

*158-17186 Conversion francs anciens-euros actuels

À quoi correspond à peu près aujourd'hui, 68.000 Francs de 1948 ? C'est une indemnisation pour des dégâts causés par le bombardement de l'usine de Cataroux du 30 mars 1944. Je voudrais savoir si c'était des dégâts importants ou bénins ?

Annie FRIER (cghav-3065)

158-17187 Recherche dans les activités de négoce

Je souhaiterais savoir dans quel genre de négoce travaillait un de mes aïeux avant la Révolution. Existait-il à l'époque un registre du commerce et si oui, comment peut-on y avoir accès ?

Françoise CHOSSON (cghav-11098)

158-17188 Entreprise DEMARTIN

Quelqu'un aurait-il croisé dans ses recherches une « entreprise Demartin », vers 1906, dans laquelle on pouvait être « coupeuse » ou « expéditrice » ? Je la situe plutôt du côté de Montferrand. Peut-être une maison de vente de tissu ou une maison de couture.

Annie FRIER (cghav-3065)

QUESTIONS PARTICULIERES

*158-17189 BÉAL-LAROCHE CARIAS (63)

x Jean BEAL (+ 29.11.1865 Augerolles) - Benoit LAROCHE-CARIAS (+ 15.05.1865 Vollore-Ville) dont un enfant °1849 à Vollore

Simone DARCILLON (cghav-3828)

158-17190 BONNET (15)

° ca 1680 et asc. de Marguerite BONNET x 04.10.1701 Mentières Guillaume CHABANETTE, d'où Guillaume x Marianne VIGIER

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

*158-17191 BOURDIER- (de) BOZAT (63)

Demande d'aide pour la lecture de l'acte du registre d'Aydat en date du 1^{er} août 1730 concernant Antoine BOURDIER x Marie de BOZAT «*filie à Antoine de BOZAT, écuyer, et à demoiselle Anne DESCOEURS, ses père et mère, résidants-présents au village de Sautairas ...*»

Selon les éléments trouvés sur Généanet, cette famille (de) BOZAT serait une branche bâtarde de la famille de La TOUR présente à Murat-le-Quaire et Aydat. On trouve comme lui appartenant : Jean-Marie de la TOUR époux de Marguerite DAUPHIN, son fils, Jean-François, écuyer (habitant Sauteyras), seigneur de Bozat, marié en 1779, à Françoise PAPON...

J'ai consulté le Dictionnaire des anciennes familles de l'Auvergne par Ambroise TARDIEU et Gallica. Mais tous les éléments ne concordent pas : le père est soit un Jean, soit un Jacques de La TOUR.

Que sait-on avec certitude sur cette branche ?

Bernard OLIVIER (cghav-3302)

158-17192 BOUZAC-ALIROL (43)

x ou cm Jean BOUZAC – Catherine ALIROL av. 1606 ca Solignac-sur-Loire.

Paul VERDIER (cghav-1333)

158-17193 CHARREYRE-CHABRIER (43)

x ou cm Antoine CHARREYRE – Antoinette CHABRIER av. 1628 ca Le Monastier-sur-Gazeille

Paul VERDIER (cghav-1333)

158-17194 CHAUSSENDE-FLORI (43)

x ou cm François CHAUSSENDE – Vidalle FLORI ca 1620, ca Le Monastier-sur-Gazeille

Paul VERDIER (cghav-1333)

158-17195 DAFFIX (63)

° Marie DAFFIX ca 1763 Moureuille, fa Antoine et Marie GABY, x 1786 Gilbert DANIEL

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

158-17196 DELPEUCH-BAC (15)

x Louis DELPEU(CH)X - Elise BAC, ca Saint-Chamant, dont un fs Louis ° 07.01.1834 St Chamant (La Chase).

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

*158-17197 DOUSSON-MATHIAS

J'essaie avec grand mal de valider la filiation de Jean DOUSSON et Marthe MATHIAS mariés en 1713 à Job. Est-ce que quelqu'un aurait un document où seraient indiqués les parents des conjoints ?

Jérôme REYNAUD (cghav-2931)

158-17198 ÉCOLE (63)

° et x Anthoine ÉCOLE, ° Auzelles ?, habitant Cunlhat ? x Françoise BASSAL, veuve PRADIER, d'où Anne ICOLE, b 21.01.1696 Auzelles

158-17199 FAUCHER-VEYSSIER (15)

x François FAUCHER - Françoise VEYSSIER, ca

Anglards-de-Salers, lui + 23.03.1816 ??, elle + 03.05.1844 Anglards-de-Salers, dont un fs Guillaume x 22.08.1822 Méallet, + 25.06.1876 Anglards-de-Salers.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

158-17200 GRAND (63)

+ Marie GRAND après 1695 St-Pardoux. Elle x Antoine POUZOL, d'où Marie x François BATHIAT

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

158-17201 ICOLE (63)

Antoine ICOLE, fs Annet et Marguerite JARUD, ° 1638 à Auzelles, est-il celui qui x ca 1665/1670 à Cunlhat Anne POMEL ?

Un Antoine ICOLE x Anne POMEL est + 21.03.1711 à 65 ans à La Chapelle-Agnon. Ce couple aurait donné jour à Benoît ICOLE x Auzelles 30.04.1696 Jehanne CHABROLHES, mais tous les enfants ont pour mère une Antonia CHABROLHES...

Marie-Dominique ICOLE (cghav-3820)

158-17202 LAMADON (63)

+ Henri LAMADON après 1786 St-Avit d'Auvergne. Il x Jeanne DESEYMARD, d'où Michelle x Annet VEDRINE

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

158-17203 LAMBERTESCHE (63)

° et asc. Mathieu LAMBERTESCHE ca 1662 à Pouzol. Il y + en avril 1732 à 70 ans. Il x 1697 Françoise SOULIAT

Michelle MILLETTE (cghav-1615)

158-17204 LAUDOUZE-SAVY (23)

x Marien (de) LAUDOUZE – Françoise SAVY ca 1720, ca Chard ou Merinchal (23), dont :

- Jean x Marie-Anne MOMET

- Marie ° ca 1726, x St-Domet 29.09.1751 Claude Annet DELAPORTE

- Marie dit La Ribe x Mérinchal 01.03.1787 Claude Annet GUYES.

Ce Marien de LAUDOUZE pourrait-il être le 1^{er} époux de Marie de St-QUENTIN-BEAUFORT, puis d'Antoinette LENOBLE ?

Curieusement, Marien de LAUDOUZE et François SAVY, père de Françoise, ont épousé chacun une Antoinette LENOBLE.

Pierre MAZET (cghav-11123)

NDLR : ne seraient-ce pas 2 Marien, père et fils, dont le père veuf épouse la mère veuve de la femme de son fils.

158-17205 PELARDY-PINTOT / PINSAUT

Cm env 1665 Antoine PELARDY (ou PEALARDY) ° ca 1641 ?, + 19-10-1721 Champagny Clery (39) – Barbe PINTOT (ou PINSAUT, PINSART), dont :

- Pierre PEALARDY ° 22.04.1669 Perrigny s/l'Ognon (21)

- Claude (Claudine) y ° 27.02.1671

- Jean y ° 27.04.1673 - Claude y ° 23.06.1675

- Jeanne y ° 07.04.1678

Robert PELARDY (cghav-2948)

158-17206 REGNAUD ou REYNAUD ? (63)

J'ai été intrigué par la reproduction dans AmA ! n°156, p.117 de l'acte correspondant à la question 156-17126 EUTANSSIAS ou OBSTENCIAS. Sur cette photo la lecture du patronyme REGNAUD est plausible dans les deux premières occurrences, mais la troisième penche nettement en faveur de REYNAUD. Il y a justement des REYNAUD à Thiers à cette époque (Dictionnaire du comte Albert de REMACLE) et peut-être aussi des REGNAUD, je ne sais. Qui peut trancher ?

Alain SOURY-LAVERGNE (cghav-378)

158-17207 ROBERT-BARTHÉLEMY (15)

x Jacques ROBERT - Catherine BARTHELEMY, ca Méallet, dont une fa y ° 13.05.1763 hameau de Roueyres.

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

158-17208 ROCHE (63)

Date et lieu de décès de mon arrière-grand-père : Louis ROCHE, « facteur de seconde classe au PLM », ° 07.01.1866 à Olliergues

Le 19 août il épouse Antonine ROCHE à Olliergues. Cette dernière décède en 1901 à Cesson (77).

Le 18 novembre 1902 il épouse sa belle-soeur Antoinette, sœur d'Antonine. Il vécut le reste de ses jours à Giroux comme bistrotier, et ... plus rien. Sa seconde épouse, Antoinette, est décédé le 21 juillet 1922 à Giroux, donc déclarée à Olliergues.

Dans le reste de famille, il est dit qu'il reposerait au cimetière de Saint-Gervais-sous-Meymont. Aucun trace encore visible (et mairie muette)

Gérard POURRAT (cghav-3858)

*158-17209 RODARIE (63)

+ de mon arrière-arrière-grand-mère Françoise RODARIE, ° 31.08.1849 Ambert, y x 25.08.1868 Jacques MATHIAS, toujours à Ambert jusqu'au recensement de 1911. Ensuite, je ne trouve plus trace d'elle car les AD63 s'arrêtent en 1910 pour l'état civil et en 1911 pour les recensements. Il est fort probable (mais pas certain) qu'elle soit décédée à Ambert.

Guy FROMENT (cghav-11100)

158-17210 ROUSSILLON (63)

Asc. de Michèle ROUSSILLON, + Clermont (N-D du Port) le 06.07.1724, x Jean GIRARD, ° Clermont 28.01.1644, y + 07.07.1714, marchand-banquier, conseiller-secrétaire du roi, acheteur des seigneuries de La Bâtisse et de Châteauneuf.

Parmi les quelques mentions de personnes portant le nom de ROUSSILLON figurant dans le dictionnaire du comte Albert de REMACLE, on peut noter dans la généalogie DES ROYS l'existence de Girard ROUSSILLON, + av. 05.09.1718, conseiller du roi, élu en l'élection de Bas-Auvergne à Clermont, x Antoinette RALLUS. Ce pourrait être le frère de Michelle.

Alain SOURY-LAVERGNE (cghav-378)

D'après E. Tixier « Insinuations 1650-1703 », p.251, Gerard ROUSSILHON, fs Jean Ltnt au bailliage des Granges et Tauves et + Geneviève BELLAIGUE x Cm 6.07.1677 Antoinette RALLUS fa Me Martin et delle Françoise LERICHE

Par ailleurs, (même source ? p.259) Mathieu RIVET fs Bertrand et Marie SAVIGNAT, x Cm 27.07.1681 Françoise ROUSSILHON, fa Jean et Geneviève BELLAIGUE

Encore (p.209) Michel ROUSSILLON, avocat en Parlement habitant Champs (sur Tarentaine), fs+ Antoine et Jeanne DAUPHIN x Cm 20.08.1657 Gabrielle MANGOT de Lastic

Deux fa du couple Michel ROUSSILLON et Antoinette VIDAL de Champs (sur Tarentaine), françoise et Jeanne et se x 3.10.1636 et 7.11.1644

*158-17211 SAUVAGE-JANTON (63)

Asc. d'Alexandre François SAUVAGE x 03.07.1775 Montaigut Anne JANTON.

Catherine CHADENAT (cghav-3249)

158-17212 TATRY (63)

Asc. et tous renseignements sur Pierre TATRY ° ca 1664 à Murat-le-Quaire (63).

« Pierre TATRY dit « Murat », agé de 51 ans. natif de Murat-le-Quaire, diocèse de Clermont en Auvergne. Brigadier de la mestre de Camp du Régiment de Noailles duc, cy devant Ligondez, où il à servi 26 ans, porté par son Certificat est très Incommodé de la jambe gauche d'un coup de fusil qui fut reçeut au Siège de Valence (i.e Valenza) dans le Milannois, joint à ses autres Blessures et incommoditéz lentement hors de service. Marié à Verdun et est Catôlique. »

Valenza fut l'objet de plusieurs sièges. Ci-dessus il doit être question du siège de 1696.

Thierry TATRY (cghav-1655)

158-17213 TEYSSIER-MALZIEU (43)

x ou cm Antoine TEYSSIER - Louise MALZIEU ca 1660-1670 ca Vielprat

Paul VERDIER (cghav-1333)

158-17214 TEYSSIER-BRUNEL (43)

x ou cm André TEYSSIER - Louise BRUNEL ca 1640, ca St-Jean-Lachalm

Paul VERDIER (cghav-1333)

*158-17215 VACHER-IMBERT (63)

x Jacques VACHER - Antoinette IMBERT (mes sosa 70 et 71). Voici les éléments dont je dispose concernant leurs enfants :

- Jacques Vialon VACHER (ou VACHIER) ° 18.01.1736 Billom St Cerneuf, fs Jacques et Antoinette IMBERT

- Marie VACHER + 30.10.1740 Billom St Cerneuf, 14 mois Pr : Jacques VACHER, père et Antoine VACHER oncle

- Marie VACHER dit Vialon ° 23 nov 1741 Billom, St Cerneuf, fa Jacques et Antoinette (pas de nom de la mère) + 18.01.1767 âgée de 25 ans Billom St Cerneuf ... ça colle

- une autre Marie VACHER dit Vialoux, fa Jacques et Antoinette IMBERT x 09.02.1768 Billom, St Cerneuf, Jean MOULY-CHAVAROT (sur Généabank elle est dite fa Joubert mais il s'agit bien du patronyme IMBERT)

- enfin x le 08.02.1774 Billom St Cerneuf entre Gilbert MOULI, fs Guillaume et + Marie (Jeanne) PERRIN, et Anne VACHER, fa + Jacques et Antoinette IMBERT (mes sosa 34 et 35) (vue 390)

Entre les VACHER, VACHIER, Vialon je m'y perds un peu ... ce mariage ne me semble possible qu'à Billom ; or je n'ai rien trouvé dans les relevés du CGHAV ni dans les AD !

Christiane FILLEUL (cghav-3581)

158-17216 VIALLE-VEDRINE

Je recherche toujours les enfants de Jean Baptiste VIALLE et Marie VEDRINE.

Sur la fiche matricule de Jean Baptiste, ses adresses sont :

- Briffons « Farges » (63) le 12 novembre 1911

- Paris, 18^{ème}, 73 rue Pajol le 17 novembre 1913

- Clichy, 173 Bd Victor Hugo, le 25 août 1913

Alice serait ° en 1913 (?) et Adolphe vers 1914/15 en

région parisienne. Jean-Baptiste serait revenu au Brugeron

et y serait peut-être décédé. Si quelqu'un pouvait aller voir

au cimetière du Brugeron, je lui en serais reconnaissante.

Alice était mariée avec CHUAT et avait une maison dans le Loiret. Quand à James, un fils d'Adolphe ° en 1937, il a été président de l'Union des Forgerons à Méréville.

Monique VEDRINE (cghav-3357)



RÉPONSES AUX QUESTIONS GÉNÉRALES

158-17183 Dossiers médicaux

Le grand père d'une cousine a été interné, suite à une syphilis, à l'hôpital spécialisé de Limoux où il est décédé en 1942. Ayant voulu avoir accès aux archives, il lui a été demandé de fournir des justifications d'identité et de filiation, le tout par courrier et, deux mois après, elle a reçu la copie de l'acte de décès de l'établissement avec mention de la pathologie, mention sibylline certes mais mention. En revanche, pas de copie de dossier médical.

Comme les faits lui avaient été cachés, elle a été très émue de recevoir cet acte.

Anne-Marie THÉALLIER (cghav-3687)

La loi est simple : pas d'information sur les dossiers médicaux, même — et surtout — de « proches » avant 120 ans après la naissance de la personne.

Mais comme les données médicales d'un ancêtre ou d'un collatéral peuvent être médicalement importantes, il est possible d'avoir accès au dossier par le canal d'un « médecin traitant ».

Sur sa demande, il devrait recevoir une copie du dossier (entier ou partiel ?) et vous faire part des éléments importants pour votre santé, qui ressortent de ce dossier. « Avec les explications appropriées ! »

Sa demande doit impérativement préciser la date de décès, pour que les archives acceptent de faire la recherche.

Le tout est de trouver un médecin qui accepte et surtout qui trouve le temps de faire cette démarche pour vous.

L'autre point est la durée de conservation des dossiers médicaux. Je sais que l'AP de Paris conservait ses archives sur 100 ans. Mais, il y a quelques années, une inondation d'un sous-sol est passée par là !

Alain ROSSI (cghav-2140)

158-17184 Registres matricules

Ce numéro provient des listes cantonales de tirage au sort. Par contre je ne sais pas où elles sont archivées (chef-lieu de canton, mairie, AD. ?). Si c'est aux AD, voir instruments de recherche du fonds d'archives

Jean-Pierre BATISSE (cghav-3221)

Ces listes sont en série R aux AD 63, mais non mises en ligne ; c'est bien dommage, car elles sont relativement riches en infos, entre autres sur les motifs d'exemption ou de réforme.

Il y a quelques années j'avais photographié quelques listes du canton d'Ambert (pour Job) et d'Olliergues, mais à

partir de la classe 1886. De plus je n'arrive pas à remettre la main dessus...

Jean-François CROHAS (cghav-739)

158-17185 Calendrier révolutionnaire

Il doit s'agir du 4^{ème} jour complémentaire (sans culottides). Soit : samedi 20 septembre 1794. Voir :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jour_complémentaire

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

158-17186 Conversion francs anciens-euros

68.000 francs de 1948 correspond à 236 000 €. Voici le site à consulter :

<http://www.insee.fr/fr/service/reviser/calcul-pouvoir-achat.asp?SommeDepart=68000&deviseDepart=Franc&anneeDpart=1948&deviseArrivee=Euro&anneeArrivee=2015>

Bernard SPERY (cghav-3790)

En 1948, il s'agissait d'anciens francs, ce qui fait donc 2.360. Je ne suis pas surpris par la modicité de la somme, la maison ne nécessitant que des réparations minimales.

Le convertisseur ci-dessus propose un menu déroulant pour la monnaie d'origine : francs, euros, anciens francs

Annie FRIER (cghav-3065)

Selon Fourastié, le salaire horaire d'un manœuvre en 1948 était de 75 F. La somme de 68.000 F représente donc 906 heures de travail de l'époque.

Le SMIC est aujourd'hui de l'ordre de 10 €. Les 68.000 F. représentent donc environ 9.000 €.

Mais les salaires ayant augmenté en terme de pouvoir d'achat depuis 1948, la vérité, toujours difficile à cerner compte tenu des multiples paramètres (érosion monétaire, croissance effective des salaires et du niveau de vie...) doit se situer entre ces deux chiffres de 2360 et 9000 euros.

Henri PONCHON (cghav-62)

Le calculateur de l'Insee est « mal bâti » et surtout il n'y a pas de mode d'emploi.

C'est bien un calcul à partir des anciens francs qu'il faut afficher avant la « sortie » du nouveau franc en 1960.

On notera que le calculateur de l'Insee précise cependant qu'il s'agit de l'indice des prix à la consommation et que cet indice ne s'applique pas aux évaluations monétaires de prix dépendant d'indices spécifiques, comme les loyers, les minima sociaux, les prestations familiales, les salaires moyens (retraite de base et retraite complémentaire).

Les tables de J. Fourastié que nous publierons dans un prochain numéro sont d'une utilité incontestable pour apprécier la valeur des choses d'autrefois, mais comportent des anomalies depuis l'apparition des indices spécifiques.

Alain ROSSI (cghav-2140)

RÉPONSES AUX QUESTIONS PARTICULIÈRES

156-17112 CHAUSSAROT (63)

Il y a des familles CHAUSSAROT

1- à St-Etienne-des-Champs : Gabriel CHAUSSAROT (+ 13.01.1746 à 70 ans) x Anne GRENIER (+ 14.04.1740 à 60 ans), dont 2 fils, Antoine et Jean, Françoise (+ 04.03.1769 à 50 ans), etc.

2- à Giat, village des Molles : Jeanne CHAUSSAROT, fa François et Michelle MEYRAT, x 1664 Jean PRADAL de St-Avit, Aimée ...

Marie-José CHABRERIE (cghav-1660)

158-17189 BÉAL-LAROCHE

D'après les fiches Brunel, le mariage de Jean BEAL avec Marie LAROCHE a eu lieu le 24.05.1848 à Augerolles.

Jean BEAL, ° 18.01.1809, de la Bourneloie (Vollere.V), fs + Antoine et Marie DUFRAISSE.

Benoite LAROCHE (c'est la même que LAROCHE-CARIAS) ° 02.06.1815, du Pont Salamy, fa + Jacques et + Anne DECOUZON.

Le Pont Salamy est à cheval sur Augerolles et Aubusson
Henri PONCHON (cghav-62)

158-17191 BOURDIER-de BOZAT (63)

Je réponds à la 1^{ère} partie de votre question : traduction du registre d'Aydat AD63-3 E 26 1, p. 110/163.

« *Le premier jour d'aout 1730 Antoine Bourdier procureur d'office de la terre de Vernine et habitant du village l'Espinasse d'une part et demoiselle Marie de Bozat, fille a Antoine de Bozat, escuyer, et a demoiselle Anne Descoeurs ses père et mere résidans au vilage de Sautairas tous deux de cette parroisse apres une publication faite a nostre messe de paroisse dimanche le 30^e de juillet dans laquelle j'ai avertis le peuple que les parties espéroint obtenir dispance de la seconde et troisième publication, veu aussi lad(ite) dispance a eux accordé le 31 dud(it) mois par Mre Champflour vicairé général de ce diocèse, ne nous ayant point paru aucune opposition ou empchement canonique ont contracté mariage par paroles de présent et je leur ay donné la benediction nuptiale en presence de Jean et Henry de Bozat freres de la dite epouse, de Francois Bourdier, Antoine Borel et plusieurs autres de leurs parents et amis qui n'on signé. » deMAREUGE curé*

François CHALAMAUD (cghav-2996)

Les BOZAT sont bien une branche batarde, non légitimée, des LA TOUR d'AUVERGNE, dont on trouve tous les éléments dans REMACLE (Familles T.II, p 420) :

Antoine de La TOUR, Sr de Bozat, bourgeois, x Anne DECUERT, qui se fixa au village de Sauteyras (Aydat) d'où sa femme était originaire.

Leurs enfants, tous baptisés à Aydat (St Barthélemy) :

- Jean-Marie ° ca 1698, + 4.01.1752 Aydat, x Orcival 08.02.1746 Marguerite DAUPHIN

- Maurice ° 20.04.1691 (*acte non retrouvé*)

- Antoine ° 2.04.1694 (*acte accessible*)

- François-Marie ° 15.04.1699 (*acte accessible*)

Visiblement les filles, dont Marie ci-dessus) ont été oubliées !

Cette branche appelée « La TOUR, sr de Bozat) était encore représentée à Aydat en 1930 au décès d'Antoine de La TOUR de Bozat, (+ 18.04.1930 âgé de 84 ans)

Elle semble descendre de Jean-Marie. S'il est « l'héritier » et né ca 1698, cela signifie que Maurice et Antoine, nés avant lui sont morts en bas âge

Quel est le père d'Antoine de La TOUR ?

Il reçoit le 24.12.1687 une donation de Françoise de BLAU de GIBERTES, veuve de Jacques de LA TOUR, sgr de Murat-le-Quaire et des Bains-du-Mont-Dore où il serait formellement identifié comme étant fils de Jacques de LA TOUR (cf. journal « *L'Avenir du Puy-de-Dôme* »)

Jacques de LA TOUR ° ca 1608, maintenu noble 17.08.1667, x Cm 19.06.1633 Françoise de GIBERTES (héritière de Gibertes au décès de son frère aîné, ca 1650 et qui sera transmis à son fils Godefroy-Maurice dont le parrain devrait logiquement avoir été le Godefroy-Maurice de La TOUR d'AUVERGNE, duc de Bouillon (1641-1721) Cependant REMACLE indique qu'il pourrait être l'un des deux enfants illégitimes de Jean (l'autre est une fille), fils de Jacques et de Françoise, qui se marie le 30.05.1663 et teste 22.04.1676

Cette filiation serait plus logique chronologiquement et au regard de la donation à Antoine qui serait alors faite par sa grand-mère et non par l'épouse de son père naturel..

Alain ROSSI (cghav-2140)

158-17197 DOUSSON-MATHIAS (63)

D'abord une petite rectification : Jean DOUSSON (fils de Jean) et Marthe MATHIAS (qui signent tous deux !) se marient à La Tour-Goyon, autrefois paroisse, même si elle a été rattachée à Job

L'avantage est que La Tour-Goyon où habitent (village de La Chaud) les deux époux est toute petite et que le registre est très facilement feuilletable

Sur GeneaBank, vous trouvez 4 mariages des enfants du couple :

- Claude x 20.07.1745 à Job

- Anne x 6.11.1742 à Job

- Antoinette x 1.09.1752 à La Tour Goyon

- Gironne (en fait Pironne) x 5.08.1738 à La Tour Goyon

Les enfants du couple naissant à la Tour-Goyon :

- Susanne ° 06.02.1715 (+ le 15.03) p/m Guillaume MATHIAS et Susanne PEGEON

- François ° 08.04.1716 (+ 10.04.1716) p/m François DOUSSON, oncle, et Pironne FAVIER, gd-mère

- Pironne ° 14.05.1717 p/m François DOUSSON et Pironne FAVIER

- Anne + 03.10.1720 p/m Georges COERCHON de Valcivières et Anne DOUSSON x Claude JOUBERT de La Forie (Ambert)

On trouve aisément (GeneaBank) le x Ambert 15.09.1711 d'Anne DOUSSON et George COERCHON

Le x Job 20.01.1711 de François DOUSSON, fils de Jean et Susanne PEGEON avec Anne PEGEON

Et l'on trouve l'autre mariage intéressant : le 14.07.1682 à La Tour : Guillaume MATHIAS et Pironne FAVIER

tandis que le 21.10.1693 à Job naît Jean DOUSSON fs de Jeane et Susanne PEGEON

Vous obtenez ainsi les parents des deux mariés de 1713,

Le problème est maintenant le trou dans les registres de Job avant 1693, alors que ceux de La-Tour-Goyon sont conservés

Alain ROSSI (cghav-2140)

158-17209 RODARIE (63)

Le décès de Françoise RODARIE figure dans les registres d'Ambert à la date du 28.02.1933.

(copie de l'acte envoyée à l'auteur de la question)

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

158-17211 SAUVAGE-JANTON (63)

Ignorant ce que vous-même connaissez sur le sujet, je vous livre mes réflexions en espérant qu'elles seront de quelque utilité.

1. François SAUVAGE x Montaigut-en-Combrailles
13.07.1775 Anne JANTON (3 E 232/14 - Montaigut
BMS 1770-1779 – vue 122/228)
2. Anne JANTON. Le registre 3 E 232/16 (Tables B
Montaigut 1695-1784) comprend un certain nombre de
JANTON, JANTHON, JENTHON.... Et le baptême
d'Anne est indiqué (vue 65 de ce registre) à la date du
16.09.1745. (Une autre Anne née en 1742 et qu'on
trouve dans GeneaBank ne convient pas). L'acte de
baptême est vue 106/201 du registre 3 E 232/11 :
« Anne JANTHON née d'hier fille d'Alexandre
perruquier de cette ville et de Laurence LEVERS.
Parrain Gilbert COUZIN praticien, marraine Delle
Anne BICHARD »
3. François SAUVAGE n'est pas originaire de Montaigut.
L'acte de mariage est imprécis sur son origine. Le
registre 3 E 232/16 (Tables B Montaigut 1695-1784) ne
comprend aucun SAUVAGE avant 1776, date à partir
de laquelle on trouve les enfants du couple : Alexandre
et Brigitte 1776, Marie 1777, Gilbert 1779, François
1781, Gilberte 1782. Son premier mariage constitue une
piste à explorer.
4. SAUVAGE est-il originaire de Fontenay-le-Comte
(85) ? Il est dit dans l'acte que François SAUVAGE est

« veuf en premières noces de Marie ROYER originaire
de Fontenay-le-Comte du diocèse de Poitiers ».

Fontenay-le-Comte se situe à une centaine de km de
Poitiers... mais il existe à proximité de Poitiers (86),
une commune Fontaine-le-Comte. Si on parcourt les
registres paroissiaux de cette commune, on trouve
effectivement de nombreux SAUVAGE.

J'ai regardé le registre BMS sur la période 1764-1773 pour
tenter de retrouver le mariage SAUVAGE-ROYER qui
donnerait vraisemblablement la filiation de François
SAUVAGE. Sans résultat pour l'instant...

Michel LIGIER (cghav-3871)

Grand merci, j'ai maintenant la réponse : François
SAUVAGE x 27.07.1756 à Limoges (87). Le mariage de
ses parents Antoine x Marie PETIT a bien eu lieu à
Fontenay-le-Comte le 03.06.1709.

Catherine CHADENAT (cghav-3249)

158-17215 VACHER-IMBERT (63)

ou RUCHIER-JAMBERT ?

Ne serait-ce pas plutôt : Jacques RUCHIER (et non
VACHIER) de St-Cerneuf, fs Guillaume x 11.01.1727
Billom Antoinette JAMBERT de Glaine, fa Annet.

Vu sur GénéaBank

Nicolas SAUDINOS (cghav-3921)

*NDLR : effectivement si Antoinette est une JAMBERT, et
non une IMBERT, l'initiale & étant un « J » ce qui explique
la lecture JOUBERT.*

Mais en retournant aux actes en ligne des AD63 :

- le 18.01.1736 naît « Jacques VIALON RUCHIER »

*- le 23.11.1741 naît « Marie ROCHÉ VIALON » (cote 3 E
40/18 p. 67/464 pour l'acte, et p. 71 pour la table annuelle
qui classe bien l'acte aux « R » et non aux « V ».,*

DEMANDES D'AIDE POUR DES RECHERCHES OU COPIES D'ACTES

Aux archives de la Côte d'or

Qui pourrait me faire parvenir une photocopie du Cm de
Antoine BOISSEAU et Claude (Claudine) PEALARDY
ou PELARDY, du 14-02-1694 à Pontailier sur Saône
(21) cote 4E2-2828 notaire BERTON Claude père.

J'ai l'acte de mariage du 22-02-1694 à Perrigny.

Robert PELARDY (cghav-2948)

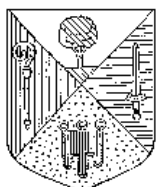
1, Square Croix-Gauthier, 42400 St-Chamond
robert.pelardy42@orange.fr

RÉPONSES AUX DEMANDES D'AIDES OU COPIES D'ACTES

Merci à Annie MALHIÈRE d'avoir recherché et
photographié :

- l'acte de mariage Guillaume PEREIN x 28.11.1724
Marie CHRISTOPHLE pour Isabelle CHRISTOPHE
- le Cm. Julien SARRE x Antoinette GRANGE passé à
Fayet-le-Château pour Laurent PÉRILLON
- l'acte de notoriété de Marie BERNARD évoqué dans la
question n° 157-17158 posée par Guy FROMENT

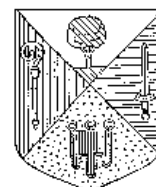
CERCLE GÉNÉALOGIQUE ET HÉRALDIQUE DE L'Auvergne ET DU VELAY



Fondé en avril 1978 - Association loi de 1901

membre de la Fédération Française de Généalogie
filiale de la Ligue Auvergnate et du Massif Central
membre de l'Union Généalogique Auvergne-Bourbonnais-Velay
Siège social : 55 rue de Châteaudun - 63000 Clermont-Ferrand

Internet : <http://www.cghav.org> - Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav>



Conseil d'Administration 2015-2016 : Mmes Christiane BELLIER (*Trésorière*) – Marie-Françoise BRUNEL (*Vice-Présidente*) – MM. Jean-Pierre BARTHÉLEMY (*Secrétaire*) – Dominique BÉNET – Jean-François CROHAS – Jean-Marc FAYOLLE – Robert LÉOTOING (*Vice-Président d'Honneur*) – Jean-Noël MAYET – Jacques PAGEIX – Henri PONCHON (*Vice-Président*) – Alain ROSSI (*Président*).

Membres Fondateurs :

Mme Marguerite Marie HYPOLITE – M. Michel TEILLARD d'EYRY (*Président d'Honneur*)

Adresses des correspondances :

- Générales, Adhésions, Renouvellements : M. Alain ROSSI, Tél. : 01 4637 3315 ; 06 8070 1538 ;
16 rue de l'Église, 92200 Neuilly ; Courriel : rossi.cghav@orange.fr,
- Questions et réponses : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, Tél. : 01 4336 2005 ;
14 rue Broca, 75005 Paris, Courriel : barthelemyjpmc@wanadoo.fr
- Commandes de tables de mariages, baptêmes et sépultures :
CGHAV – 55 rue de Châteaudun, 63000 – Clermont-Ferrand, cghav@orange.fr.
- Commandes des « Publications du CGHAV » : M. Henri PONCHON, Tél. : 06 8781 2398,
5 rue des Fontenelles, 92310 Sèvres, Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr,

Rappel : tous les règlements doivent être effectués par chèques libellés à l'ordre du CGHAV.

Internet : Site Internet : <http://www.cghav.org>

Contact général par le site : « Contactez-nous »

Forum : <http://fr.groups.yahoo.com/group/cghav> (modérateur M. Jean François CROHAS, jfcrohas1@orange.fr)

Nimègue : responsable de la gestion informatique des bases et de leur mise en ligne : Dominique BÉNET
Assistance et questions : M. Jean-Marc DAUDANS : 01 4760 0531 ; Courriel : utiles@club-internet.fr

Puy de Dôme : Mme Marie-Françoise BRUNEL, Courriel : cghav63@orange.fr

Bibliothèque : 55 rue de Châteaudun 63000 Clermont-Ferrand. (*voir ouvertures dans « Avis Importants »*)

Région Parisienne : M. Jean Pierre BARTHÉLEMY, 14 rue Broca, 75005 Paris, barthelemyjpmc@wanadoo.fr

Cantal : Correspondant M. Jean Marc DAUDANS, Tél. : 07 7782 4852 ; Courriel : utiles@club-internet.fr

Groupes d'échanges :

Livradois-Forez : M. Henri PONCHON ; Courriel : henri.ponchon@wanadoo.fr

Volcans-Val d'Allier : Mme Marie Françoise BRUNEL,

55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand ; Courriel : cghav63@orange.fr

Combrailles et Limagne : Mme Christine EMERY-DI BELLA,

19 allée des Tilleuls, Neuviale, 03800 Bègues, Courriel : mumchris63@yahoo.fr

Délégations :

Lyon / Rhône-Alpes :

M. Jean Marc FAYOLLE, 17 rue de St Cyr, 69009 Lyon, Courriel : jean-marc.fayolle@dbmail.com

Mme Brigitte LACROIX, Tél. : 06 6600 2100, Courriel : celacgen@yahoo.fr

Bibliothèque : 39 bis rue de Marseille, 69007 Lyon. (*voir les ouvertures en rubrique « Avis Importants »*)

Provence, Mme Jacqueline BRIFFE, les Cassams, chemin des Lauves, 13100 Aix en Provence,

Tél. : 04 4296 3221 ; Courriel : jacqueline.briffe@wanadoo.fr ;

Pour la gestion des adhérents et l'envoi de la revue, nous utilisons un fichier informatisé (CNIL n° 855488) Aussi, conformément à la Loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification auprès de M. Alain ROSSI, par courrier (16 rue de l'Église - 92200 Neuillys/Seine) ou courriel (rossi.cghav@orange.fr)

SOMMAIRE N° 158

Le mot du PrésidentA. ROSSI	page. 193
ActualitésLA RÉDACTION	page 194
Vie du Cercle	Conseil d'administration du 15 octobre.....JP. BARTHÉLEMY	page 195
Avis importants	Permanences et Réunions - InformationsLA RÉDACTION	page 197
Livradois –Forez	Réunion du 16 octobre à SauxillangesH. PONCHON	page 199
Cantal	Marie Aimée MÉRAVILLE, écrivaine cantalienneL. DORSY	page 201
Méthodes et Sources	Un curé mort en chaire (Valcivières – 1762).....M.D. ICOLE	page 204
	Inventaire des papiers de succession de M ^e B. CHAMBONF. CHALAMAUD	page 206
	De l'importance des témoins en GénéalogieM. COLAS	page 208
Vie et métiers d'autrefois	Les Confiseurs Clermontois – AUGER-SORREL.....H. MARTIN	page 210
	Les Confiseurs Clermontois – Organisations sociales.....H. MARTIN	page 222
ENCART CENTRAL	Appel de cotisation 2017.....	page 223
Vie et métiers d'autrefois	Une dynastie de M ^{es} Boulangers à Clermont au XVII ^eF. DESPORTES-B.	page 227
	La ville de Thiers et la CoutellerieJP. BATISSE	page 230
Personnages et familles	L'abbé de PRADT et le Comte de CHABROLJP. BARTHÉLEMY	page 233
	MORNAC, « Retraité du Bagne ».....H. PONCHON	page 240
Auvergnats en Migration	Des Auvergnats, de-ci, de-là, cahin-cahaLA RÉDACTION	page 241
	Mariages d'Auvergnats à Auxerre.....R. TIMON	page 243
Crayons et Quartiers	Crayon des ancêtres de Rose Geneviève MOSNIERJ. GRAILLAT	page 246
Une Question importante	La communauté familiale des DEGEORGE à AmbertF. CHALAMAUD	page 248
Questions & Réponses	Questions du CGHAV.....LES ADHÉRENTS	page 249
	Réponses du CGHAVLES ADHÉRENTS	page 252
AdressesLA RÉDACTION	page 255
SommaireLA RÉDACTION	page 256
Couvertures :	2 ^{ème} = Souvenirs photographiques du groupe Livradois-Forez d'octobre 2016	
	3 ^{ème} = Un peu d' Héraldique : marque de confiseur et blason de Grande-Bretagne	
	4 ^{ème} = Images Abbé de Pradt et Chabrol ; Emballages de confiseries d'Auvergne	

Les auteurs sont seuls responsables des opinions émises par eux dans « A moi Auvergne ! ».

COTISATIONS, ABONNEMENTS, ANCIENS NUMÉROS, RÉPERTOIRES, PUBLICATIONS

Il est possible de s'abonner à la revue sans être membre du Cercle et, donc, sans bénéficier des avantages réservés aux adhérents.

Cotisation/Abonnement 2017 à la revue (4 numéros annuels) : France & DomTom : **33 Euros** ; Europe : **36 Euros** ; Outre-mer : **40 Euros**.

Abonnement seul à la revue, sans adhésion au CGHAV : France & DomTom : **31 Euros** ; Europe : **34 Euros** ; Outre-mer : **38 Euros**.

Cotisation 2017 au CGHAV sans abonnement (simple ou couple) = **25 Euros**.

Tous les règlements sont à effectuer par chèque à l'ordre du CGHAV

Pour toutes les commandes, s'adresser à :

1/ En dehors des « Publications du CGHAV » ci-dessous, toutes les commandes de tables de dépouillements sur papier ou de numéros anciens sont à adresser au siège : **CGHAV, 55 rue de Châteaudun, 63000 Clermont-Ferrand**

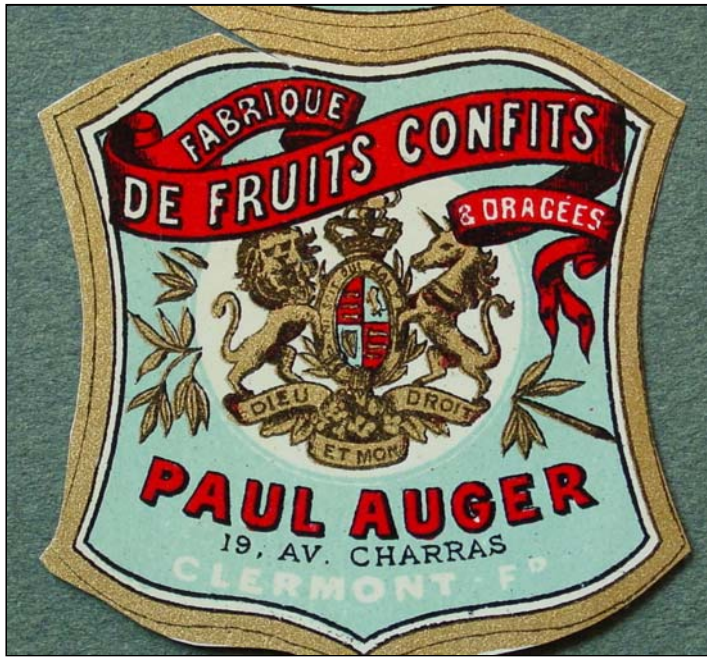
Numéros anciens disponibles : par numéro (*port compris*) = 7,50 Euros (*sauf les numéros des années 2015/2016* = 8,25 Euros)

2/ Monsieur Henri PONCHON, 5 rue des Fontenelles 92310 Sèvres : Collection « **Publications du CGHAV** »

« Généalogie des familles BEAL... », 2 ^{ème} Ed. par Pierre Lucien POUZET.....	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome I, par P.L. POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome II, par P.L. POUZET	27 Euros
« Différentes familles de la région de la Chabasse, Job, Marat Vertolaye », Tome III par P.L. POUZET (†).....	29 Euros
« Généalogie de quelques familles aux confins Auvergne-Limousin-Marche », par Joseph PRADEL.....	27 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes du Puy de Dôme », par Jean Noël MAYET	13 Euros
« Anciens noms et vocables des paroisses et communes de la Haute-Loire », par Alain ROSSI	13 Euros
« Actes de tutelle et curatelle (Bailliages de Menat, Montaigut, Pionsat, St Gervais) », par Richard DUJON	8 Euros
« A travers les actes du bailliage de Pionsat (1727-1733) », par Richard DUJON.....	8 Euros
« Aix-la-Fayette, regard sur son passé », par Jean LASSAGNE.....	27 Euros
« Petit vocabulaire de termes généalogiques ou historiques en Auvergne » par Marie Claude CHASTEL	13 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18 ^e siècle, jugés à Paris » Tome I, 1700-1769 par J-P. BARTHÉLEMY	29 Euros
« Les procès criminels de l'Auvergne au 18 ^e siècle, jugés à Paris » Tome II, 1770-1792 par J-P. BARTHÉLEMY	29 Euros
« Les Auvergnats de Paris sous la terreur » par Jean Pierre BARTHÉLEMY	15 Euros
« Généalogie des Familles CHAPPAT » Tome I par Marc CHAPPAT	29 Euros
« Les JALABERT de Grandval » Par François CHALAMAUD (21 pages)	11 Euros
« Les DUBOURGNOUX d'Olliergues, St Gervais-s/s-Meymont et Courpière » par François CHALAMAUD (62 p.)..	21 Euros
« Généalogie des Familles CHAPPAT, originaires du Puy-de-Dôme » Tome 2 - Arlanc par Marc CHAPPAT (121 p.)...	25 Euros

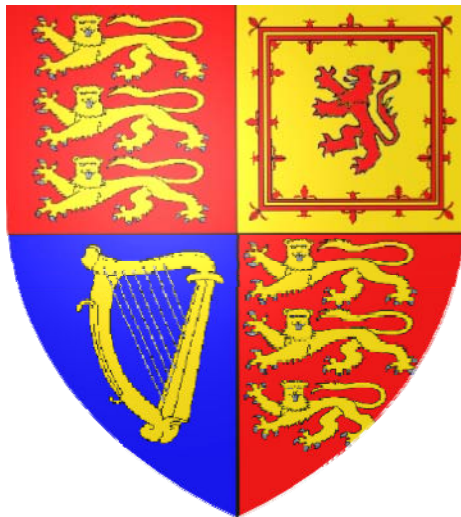
UN PEU D'HÉRALDIQUE

A propos du confiseur de Clermont, Paul AUGER, et de sa « *marque de fabrique* »



Entre la « *marque de fabrique* » de Paul AUGER et les armoiries de la famille royale de Grande-Bretagne, on est contraint de remarquer une très grande similitude, tant dans les « *meubles* » que dans les supports, dans la couronne que dans les devises (« *Dieu et mon Droit* », « *Honni soit qui mal y pense* »)

Il existe de petites différences, mais il faut aller dans les détails que voici : le second quartier (en haut et à droite sur le dessin) n'est pas « *d'or au lion de gueules entouré d'un double trescheur* », mais « *d'azur au lion d'or* ». Mais c'est la seule différence.



Voici ci-contre, les armoiries déshabillées des « *supports* » (le lion couronné anglais et la licorne écossaise « *entravée* »), de la couronne « *souveraine* » (fermée), de la « *jarretière* » et des devises.

Ces armoiries sont celles du **drapeau de la Grande-Bretagne**.

La Grande-Bretagne associe 3 royaumes, qui eurent chacun leur souverain et que l'on retrouve dans ces armoiries :

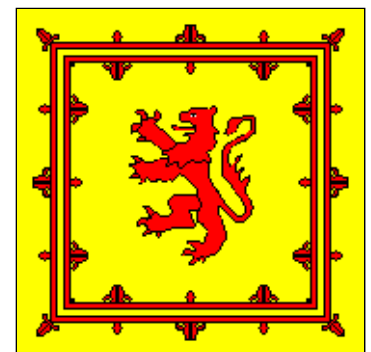
- L'Angleterre représentée par les 3 Léopards des quartiers 1 et 4 (*jusqu'en 1689, l'un des quartiers était occupé par les Lys de France*)
- L'Écosse représentée par un Lion rampant entouré d'un « double trescheur »
- L'Irlande représentée par la Harpe celtique

Au total ces armoiries se lisent comme suit :

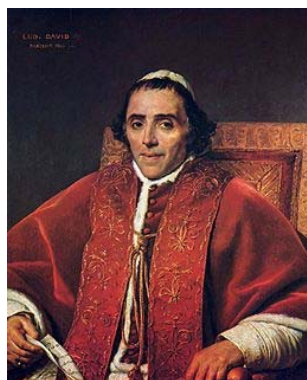
« *Écartelé aux 1 et 4 de gueules aux trois léopards passant d'or, armés et lampassés d'azur, placés en pal, au 2 d'or au lion rampant de gueules, armé et lampassé d'azur, au double trescheur fleuroné et contre-fleuronné du même, au 3 d'azur à la harpe d'or cordée d'argent* »

Les armoiries de l'Écosse

Nous ne sommes pas habitués dans nos armoiries françaises à la présence d'un « *trescheur* ». Il s'agit d'une « *pièce honorable* » assez semblable à l'orle, mais moins large et moins près des bords de l'écu. Le trescheur peut être simple, fleuroné (garni de fleurs de lys), contre-fleuronné (même fleurs dans l'autre sens), ou double comme en Écosse, alternativement fleuroné et contre-fleuronné.



Abbé de PRADT et Comte de VOLVIC



Le Pape Pie VII



Le comte Gilbert-Gaspard de CHABROL de VOLVIC

Le logis de l'abbé de PRADT à Landeyrat,
(aujourd'hui maison d'hôtes)

Emballages de confiseries de Clermont



1



3



2



4

1 et 2 : boîte de pastilles « Il Chante Clair » et boîte lithographiée de fruits confits (collection HM)

3 et 4 : boîte lithographiée et boîte bois des années 1960 (dons de M^{me} DEGEORGES [cghav-12] à l'association Puy Confit)

ISSN 0220 6765

Directeur de la publication : Alain ROSSI

16, rue de l'Église – 92200 – Neuilly sur Seine

Imprimerie SOPEDI : 5 avenue Ampère – 91321 – Wissous Cedex

Publication trimestrielle, paraissant en février, mai, août et novembre

N° 158 - novembre 2016 (4^e trimestre)